

Etterb**ee**k 

**Note d'Orientation
Politique**

2022-2024



Table des matières

Préambule	4
Gestion des ressources humaines communales	4
Administration Générale Et Contentieux	5
Propreté Publique	7
Petite enfance	11
Jeunesse	11
Communication	14
Prévention et Police	16
Logement.....	19
PARTICIPATION CITOYENNE	22
Académies	23
Coordination des grands projets et contrat de quartier durable.....	24
Etat Civil Et Population	26
Animation	30
Transition Ecologique	33
Santé Et Bien-Être.....	40
Egalite Des Genres Et Diversité	43
Urbanisme	47
Environnement.....	47
Informatique et Smart cities	49
Affaires Néerlandophones.....	50
Affaires européennes	54
Emploi.....	55
Finances et Budget	57
Développement Économique Et Commercial	58
Foires, Marchés Et Brocantes.....	60
Bien-Être Animal.....	61
Cultes Et De La Laïcité.....	62
Cohésion Sociale.....	63
Solidarité Internationale.....	66
Démocratie participative & Budget participatif	69
Tourisme.....	71
Culture	72
Enseignement.....	81
Actions sociales et Seniors	83

Mobilité	85
Travaux Publics, Espaces Publics Et Espaces Verts	89

Préambule

La note d'orientation politique ci-dessous présentée comportera une série d'actions qui nécessiteront l'intervention de plusieurs services communaux. Afin de faciliter la compréhension pour le lecteur, il est important de rappeler que le Collège des Bourgmestre et Echevins a adopté une délibération relative à la transversalité des compétences fixant les principes suivants :

1. L'initiative d'une action publique transversale, lorsqu'elle touche à la compétence d'un autre membre du Collège, relève du membre portant la compétence transversale.
2. Une telle initiative est toujours inscrite en Affaires générales.
3. L'exécution de l'action publique concernée relève de la compétence, des budgets et des services du membre du Collège qui porte la compétence à titre principal. S'il y a lieu, ces services bénéficient du concours des services transversaux.
4. Les réunions internes et externes à l'administration sont initiées et dirigées par l'Échevin en charge de la compétence principale. Sauf son accord et/ou celui du Collège, l'Échevin portant la compétence transversale veille à ne pas contacter directement les services du membre du Collège qui porte la compétence à titre principal
5. La communication externe veille à associer, d'une part, le membre du Collège qui porte la compétence à titre principal et, d'autre part, le membre portant la compétence transversale

Gestion des ressources humaines communales

Le service de gestion des ressources humaines est chargé du suivi de la carrière des agents communaux, tant statutaires que contractuels. Cela comporte notamment les processus de recrutement, de promotion, le calcul des rémunérations, l'introduction des dossiers de pension pour les agents statutaires, le suivi des formations, des évaluations, de la médecine du travail.

Le service tend à développer, au-delà de la gestion purement juridico-administrative, de nouvelles compétences en vue d'atteindre un management moderne des ressources humaines (accompagnement des services, gestion des compétences, ...)

De manière générale, le service souhaiterait améliorer la qualité du travail fourni pour répondre aux demandes de l'autorité et du personnel et assister également la Secrétaire communale et les responsables de service en lien avec le management du personnel.

Le travail de modernisation initié en vue du déménagement doit être poursuivi.

La crise du Covid a également modifié le monde du travail et les attentes des travailleurs. Il faut sans cesse se renouveler pour attirer de nouveaux profils, maintenir des compétences, rester concurrentiel sur le marché de l'emploi.

Cela passe notamment par l'instauration de nouvelles pratiques au niveau du recrutement (réseaux sociaux, collaboration avec d'autres partenaires comme le Selor, développer des tests écrits, etc)

Une réflexion sera, en parallèle, menée en vue de revoir les conditions d'accès aux emplois, ainsi que les programmes d'examen.

La mobilité interne reste également une piste privilégiée et permettrait également de répondre aux souhaits d'une nouvelle génération en demande de changement.

Le développement au niveau des compétences individuelles et des plans de carrière doit être mis en place.

Le service GRH poursuivra la mise en oeuvre des arrêtés d'exécution de la Charte sociale relatifs à la formation, au statut pécuniaire, à l'évaluation, aux niveaux, rangs et grades, au recrutement, à la promotion et à la mobilité interne et modifier le statut en conséquence.

Pour chaque fonction existante, une description de fonction sera établie reprenant les missions, les tâches principales et transversales ainsi que les compétences nécessaires à la fonction.

Le cadre devra être revu notamment pour faire face aux nouveaux besoins, mais aussi pour planifier les départs à la pension.

Le règlement de travail devra également être adapté suite à l'instauration ou la modification de certaines législations (notamment télétravail, charte informatique, heures supplémentaires, etc)

En collaboration avec le service égalité femmes-hommes, un plan de diversité va également être élaboré en vue de promouvoir la diversité et de garantir l'égalité des chances et de traitement de tous les travailleurs. Les actions existantes vont être transcrites, de nouveaux objectifs déterminés.

Pour pouvoir faire face à toutes ces obligations ainsi qu'à la modernisation de la gestion des Ressources Humaines, le service GRH doit lui-même être renforcé par le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Administration Générale Et Contentieux

Plaque tournante de l'administration, **le secrétariat communal** assure des missions variées, dont la plupart tendent à assurer une bonne organisation de notre institution. Il gère principalement les Assemblées (Conseil communal – Collège des Bourgmestre et Echevins), ainsi que la représentation de la commune dans les a.s.b.l. etc., le courrier (entrant et sortant), le personnel des huissiers, certains types d'assurances, etc. Le service, au sens large, est également chargé du secrétariat de Madame la Secrétaire communale.

En matière de contentieux, **le service juridique** gère les litiges qui surviennent soit entre la commune et des tiers (taxes communales, sanctions administratives communales et autres), soit entre l'autorité et des membres du personnel. Il prodigue également des conseils juridiques divers aux services.

La dématérialisation entamée ces dernières années se poursuit.

Par ailleurs, les nombreuses modifications législatives récentes en matière de gestion des régies communales, a.s.b.l. et intercommunales, ou concernant la transparence des rémunérations des mandataires vont significativement augmenter les tâches du service.

Dans les années à venir, nous poursuivrons bien entendu aussi la gestion quotidienne des dossiers, en veillant à une collaboration efficace avec les différents services communaux, afin que cette synergie les aide à atteindre les objectifs fixés.

Le service continuera à gérer les dossiers de sanctions administratives et de réclamations en matière de taxes, et poursuivra également sa fonction de conseil et de support aux autres services.

En ce qui concerne la transparence démocratique, Etterbeek poursuivra ses efforts pour demeurer un leader sur la question de la transparence, en alimentant d'abord sa bibliothèque de la transparence sur son site web. Après les séances du Conseil communal, des réunions entre élu-e-s et habitant-e-s (les Conseils de quartier seront systématiquement invités) seront prévues pour que des échanges puissent se faire au sujet de l'actualité de leur commune.

Le secrétariat communal veillera à organiser la retransmission du Conseil communal sur internet dès que techniquement humainement els choses seront possibles.

a) Philosophie

La politique de propreté publique sera à nouveau considérée comme une priorité de la législature. Les budgets et les ressources humaines seront alloués de manière à pouvoir poursuivre les objectifs et développer des projets toujours plus innovants.

Dans la mesure où il s'agit d'une compétence transversale par nature, les réponses mises en place dans le cadre du Plan Propreté demeureront des solutions plurielles intégrant un volet préventif (information, sensibilisation, mobilisation des acteur·trice·s et des citoyen·ne·s), un volet réactif (renforcement des services de nettoyage des voiries et de collecte des déchets) et un volet répressif (amélioration des dispositifs de constats et de sanctions). Le service propreté continuera ainsi à répondre aux besoins des citoyen·ne·s en apportant des solutions complémentaires aux mesures mises en place par l'Agence Bruxelles-Propreté.

Durant la législature, la propreté étant l'affaire de tous, l'accent sera particulièrement mis sur la communication : actions de sensibilisation, customisation du matériel, visibilité des actions, panneaux d'information, présence de messages ciblés dans l'espace public, reporting des résultats via les supports d'information communaux, etc. Un plan de communication sera établi pour l'ensemble de la législature ; de nouveaux messages et visuels devront être élaborés.

b) Priorités d'actions

1. En matière de mesures préventives

- Un « Code de la Propreté » sera créé afin de soutenir une communication visuelle, sans ambiguïté, basée sur des pictogrammes capables de parler à tout le monde, quelle que soit la langue, lequel sera décliné dans l'espace public au moyen de panneaux temporairement placés sur les sites problématiques, mais aussi sous forme de dépliant et autres supports dans la mesure du budget disponible ;
- Le Point Propreté, situé rue Gray 7, sera maintenu en tant qu'espace d'information et de réclamation, avec une permanence en début de soirée, un numéro vert et une adresse email spécifique ;
- Des « médiateur·rice·s éco-citoyenneté » poursuivront le travail de proximité en rue axé sur l'observation, le contact, l'information et la sensibilisation, équipé·e·s de vélos électriques ;
- Des campagnes de sensibilisation, des activités pédagogiques et des outils d'information seront pérennisés et continueront à être déclinés. Le « Welcome Pack » remis aux nouveaux habitant·e·s continuera à proposer toutes les infos essentielles en matière de propreté ;
- Des actions ou projets participatifs pourront également être organisés vis-à-vis de publics spécifiques pour répondre à certaines incivilités, à commencer par la mise en place de « Clean Up Day » ou « Nettoyage de rues participatif » ;
- Des dispositifs pourront être mis en place pour continuer à diminuer l'attractivité du mobilier urbain et des pieds d'arbres vis-à-vis des dépôts clandestins (outre l'enterrement des bulles à verre et des guérites à vêtement) : signalétiques sur ou autour du mobilier urbain pour indiquer les risques d'amendes, embellissement (participatif ou non) du mobilier urbain (bornes électriques,

bulles à verre, guérites à vêtements), verdurisation et adoption de pieds d'arbres possiblement aménagés au moyen d'une barrière de protection pour décourager le dépôt de déchets ;

- Le réseau des « Ambassadeur-riche-s de la propreté » continuera à être encadré et soutenu ;
- La « Journée de la Propreté » sera reconduite annuellement ;
- Des collaborations avec des services tiers (police, gardien-ne-s de la paix, associations, écoles, sociétés de logement sociaux, syndicats d'immeubles) visant à diffuser des messages d'incitation au respect de l'espace public seront poursuivies ;
- Des actions seront poursuivies pour soutenir l'exemplarité du personnel communal (propreté en rue et tri sélectif) ;
- La plateforme Flucity sera davantage exploitée pour mieux sonder les attentes des citoyen-ne-s et leur apporter des pistes de solutions ;
- Une attention particulière sera portée aux politiques mises en place par le Collège en matière de « zéro déchet » ;
- Des opérations préventives seront enfin menées afin de promouvoir le « zéro déchet » en rue comme moyen de lutter contre la malpropreté.

2. En matière de mesures réactives (nettoisement et collecte)

- Détagage des façades (moyennant l'accord du propriétaire) et retrait des tags sur le mobilier urbain, avec organisation de nouvelles opérations ciblées sur des sites et/ou voiries fortement impactées, grâce au service désormais autonome composé de deux agents à temps plein : l'un en camionnette munie d'une aérogommeuse et l'autre à vélo cargo ;
- Réintroduction de balayeur-euse-s de proximité, à pied et équipé-e-s d'une charrette, sur l'ensemble du territoire ;
- Des solutions seront étudiées pour réduire la présence des sacs poubelles en voirie en particulier via l'installation de conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets ménagers. Un premier projet-pilote sera ainsi réalisé au sein d'immeubles Log'iris de la rue Général Henry, tout en poursuivant l'examen d'autres sites potentiels ;
- L'intégration de zones de compostage dans chaque quartier ;
- La déchetterie mobile sera maintenue à raison de 12 dates annuelles alternativement sur 3 sites ;
- Les collectes d'encombrants à domicile continueront à être menées par la commune, à l'attention de publics spécifiques (plus de 65 ans, personnes handicapées), gratuitement dans une certaine limite (1 m³ 2 fois par an) ;
- Mise sur pied d'un plan de réfection et/ou de remplacement progressif des corbeilles publiques, avec des modèles mieux adaptés aux petits déchets, qui intègrent également des cendriers publics ;
- L'enterrement des bulles à verre et des guérites à vêtements sera poursuivi au rythme des projets de réaménagement (collaboration avec Bruxelles-Propreté et Les Petits Riens) ;
- La collecte des huiles de friture via des collecteurs placés en voirie sera poursuivie ;
- Les points de collecte de déchets électroniques et électriques (DEEE), des bouchons (liège ou plastique) et des filtres Brita seront poursuivis ;
- Un soutien en équipement continuera à être apporté aux événements et fêtes de quartier (Fête des Jardins, Ducasse, etc.) ;
- Une collecte préservante à domicile ou récupération d'objets en bon état lors des déchetteries mobiles, afin de poursuivre la lutte contre les dépôts clandestins

3. En matière de mesures répressives

- La cellule répression sera renforcée progressivement par de agents supplémentaires, sous réserve de moyens budgétaires disponibles.

L'équipe continuera à mobiliser le règlement général de police comme le règlement taxe sur le nettoyage du domaine public. Elle pourra étendre le champ des faits sanctionnés et surtout améliorer ses différents dispositifs d'action sur le terrain pour toujours mieux répondre aux enjeux de la propreté au travers de :

- ✓ Patrouilles et planques (en journée, en soirée et la nuit) visant à prendre les auteurs d'incivilité sur le fait par des agents sans uniforme, circulant à pied, en voiture ou en vélo électrique ;
- ✓ Enquêtes visant à identifier les auteurs de dépôts clandestins ;
- ✓ Fouilles de sacs poubelles mal sortis ou non conformes ;
- Des opérations menées conjointement avec l'Agence Bruxelles-Propreté, seront systématisées mensuellement. La commune pourra au besoin approuver la désignation de stewards de l'ABP pour effectuer des constats sur base du règlement général de police ;
- La collaboration avec la police sera poursuivie et renforcée : appel de renfort en cas de refus des contrevenants à communiquer leur identité, opérations conjointes ciblées, exploitation des images des caméras de surveillance et recours à la caméra mobile, etc. ;
- Des barrages filtrants, visant à intercepter le transport illégal de déchets, source de dépôts clandestins, organisés par la Police conjointement avec l'Agence Bruxelles Propreté seront sollicités par la commune plusieurs fois par an ;
- L'information et le contrôle des commerces et entreprises identifiés comme problématiques seront poursuivis conjointement avec le service des Classes moyennes (obligation de tri des déchets et de contrat avec un collecteur de déchets agréé, entretien des devantures, et présence de corbeilles/cendriers auprès des établissements vendeurs d'alimentation à emporter).

4. En matière de communication interne & transversale

- Le signalement des problèmes de propreté par les agents de terrain (médiateur-riche-s écocitoyenneté et gardien-ne-s de la paix) sera maintenu, que ce soit par le biais de l'application FixMyStreet ou de nouveaux outils complémentaires ;
- Le traitement et le dispatching des plaintes et des signalements continueront à être assurés par le Point Propreté, via le logiciel régional AlloProNet et/ou par des contacts spécifiques selon les acteurs mobilisés (services de la voirie, cellule répression, agence régionale, etc.) ;
- Le service de la propreté publique continuera à s'appuyer des talkies walkies pour assurer en partie sa communication interne au quotidien (voirie, répression, prévention) ;
- Le service propreté visera un meilleur partage de dossiers et de données afin d'optimiser la coordination entre ses différents volets (calendriers de nettoyage, résultats d'interventions répressives, etc.).

5. En matière de coordination, d'évaluation et d'amélioration continue

- Un plan de communication sera établi pour l'ensemble de la législature, destiné à augmenter la capacité de sensibilisation du grand public. L'accent sera mis sur la visibilité du matériel urbain et sur les comportements attendus de la part des citoyen-ne-s ;
- Le Plan Propreté fera l'objet d'évaluations régulières. Des réunions transversales seront organisées en ce sens avec les responsables des différents volets et acteurs concernés ;
- Les problèmes et points noirs de propreté publique seront discutés, avec les questions de Sécurité et de Prévention, au sein de « Réunions Baromètres » mensuelles présidées par le Bourgmestre selon l'approche intégrée en collaboration avec la Prévention et la Police ;
- Des « réunions d'ilotage » seront organisées alternativement par quartier avec les agents de terrain (police de proximité, gardien-ne-s de la paix, médiateur-ric-e-s éco-citoyenneté, balayeur-euse-s de proximité) qui y sont dédiés, afin de croiser les points de vue et les solutions ;
- Les mesures d'indicateurs objectifs de la propreté (IOP), initiées en 2015, seront poursuivies et les sites seront adaptés afin de mieux répondre aux besoins de représentativité de l'outil d'analyse ;
- Etterbeek restera membre de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) – adhésion depuis 2014 – afin de bénéficier du partage d'expériences entre villes et territoires ;
- Des opérations transversales (préventives, réactives et répressives) seront menées de manière récurrente, spécifiquement sur certains sites : lutter contre les petits déchets aux abords des écoles sur le temps de midi, lutter contre les déjections canines sur certains axes, résorber un problème de mauvaise sortie de sacs poubelles sur une voirie problématique («opération trash») ;
- Etudier la faisabilité de mettre en place du tri sélectif des déchets alimentaires (dans l'administration communale et le CPAS) ;

Petite enfance

Initier et achever la construction d'une nouvelle crèche sur le site de l'hôtel communal.

D'une capacité totale de 56 places, cette crèche accueillera notamment les 49 enfants qui fréquentent aujourd'hui la crèche « Sainte-Geneviève ».

Enfants et membres du personnel quitteront un bâtiment ancien et non adapté à l'accueil de la petite enfance pour intégrer un bâtiment flambant neuf dont l'architecture a été pensée à la lecture du projet pédagogique (praticité, espaces ouverts, aménagements pour les enfants à besoins spécifiques...)

Sept nouvelles places subventionnées seront donc encore créées à Etterbeek. Notre offre en matière de places d'accueil est bien la plus large de la Région de Bruxelles-capitale.

Par ailleurs, le service poursuivra les projets en cours relatifs aux crèches Meurice et Aimé Dupont (effort communal considérable en matière d'engagement de personnel, de son bien-être et de sa formation, le bien-être des enfants, les projets pédagogiques et le projet de crèche au naturel, entre autres).

Jeunesse

1) *Poursuivre les projets initiés par le service*

- Le Conseil des enfants, le plan langue communal avec la participation des écoles secondaires etterbeekoises, la journée de cohésion qui proposent aux écoles secondaires de participer à une activité inédite pour améliorer la cohésion d'une classe.
- Améliorer les événements récurrents proposés par le service :
 - Place aux enfants
 - Le MAG
 - Le rassemblement scout
- Poursuivre l'appel à projet à destination des initiatives associations œuvrant au bénéfice de la jeunesse.
- Continuer **le projet malle pédagogique** à destination des écoles.
- Continuer à subsidier « **Atout Projet** » pour le détachement de 2 animateurs temps-plein et les mouvements de jeunesse.
- Poursuivre le soutien logistique à **la maison des jeunes «La Clef»**.
- Continuer à organiser de manière autonome **les stages** créatifs et d'épanouissement de l'enfant pendant toutes les vacances scolaires, dans le respect des règles établies par l'ONE, pour garantir des stages de qualité.
- Nous souhaitons continuer à **renouveler notre panel d'activités ludiques** mais aussi conscientiser les participants aux défis sociétaux et environnementaux.

2) *Pérenniser les projets existants*

- Poursuivre la **formation à l'éloquence** à destination des jeunes étudiants de 17 à 25 ans afin de leurs faire découvrir les arts oratoires.
- Poursuivre la mise à disposition de **chèques lectures** v-à-v des jeunes
- Organisation de **journées thématiques** pour **les jeunes**, mais aussi **les familles** etterbeekoises.
- Pérenniser **la table ronde de la jeunesse**, plateforme permettant de renforcer les synergies entre la commune, le secteur de la jeunesse et les jeunes etterbeekoises.
- Créer un **conseil représentatif** de la jeunesse etterbeekoise.
- Poursuivre le dispositif **pack numérique** proposé aux associations, mouvements de jeunesse, groupements de jeunesse etterbeekoises.
- Pérenniser **le dispositif des salles d'études/blocus** à destination des étudiants etterbeekoises.
- Pérenniser et renforcer le **service citoyen** proposé par la commune à tous les jeunes etterbeekoises.
- Pérenniser **des projets et infrastructures** pour les jeunes sur le site du Cours Saint- Michel en collaboration avec le service de la prévention et celui des travaux.
- Organiser des activités pour les 18-30 ans, tranche d'âge pour laquelle il y a de la demande.
- Renforcer l'implication des jeunes dans le cadre du **programme de volontariat** en favorisant les initiatives notamment grâce au service citoyen.
- **Soutenir** les initiatives citoyennes portées par les associations de jeunesse sensibilisant aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux en collaboration avec le service de la participation citoyenne.
- **Soutenir**, logiquement et financièrement, les associations œuvrant pour la jeunesse sur le territoire etterbeekoise, notamment à travers **des appels à projets**.
- Mise en place des **table rondes de la jeunesse** favorisant des rencontres et des échanges entre les jeunes, les associations, les politiques et des professionnels.
- Proposer aux jeunes **une découverte des métiers de la prévention et de la sécurité**.
- Proposer aux jeunes **une immersion dans les métiers de la sécurité et de la prévention**.
- Mise en place de **la p'tite librairie** afin de valoriser la lecture auprès de publics jeunes.
- Poursuivre la collaboration avec Fedasil.

3) *Les activités à venir*

- Organiser des **actions en faveur d'un public plus fragilisé** en collaborant notamment avec les services de l'Action Sociale, de la prévention et du CPAS ;
- Proposer aux jeunes des ateliers de formation à **l'information et la désinformation (à l'ère du digital)**, en collaboration avec le service de prévention ;
- Reconduire l'initiative « **découverte des métiers** » et ce, dans plusieurs disciplines ;
- Mise en place d'un **salon « études »** à destination des jeunes. L'objectif est de les informer et de leur faire rencontrer des professionnels ;
- Organiser des activités **ludiques et sportives** avec des professionnels des métiers de la sécurité et de la prévention ;
- Organiser une activité qui met à l'honneur **les jeunes talents etterbeekois** ;
- Mettre en place des activités ou ateliers pour mettre en valeur **la citoyenneté et le sens civique** des jeunes.
- Le lancement d'activités pour les 18-30 ans
 - Programme de volontariat et initiatives intergénérationnelles
 - Soutien des initiatives citoyennes des associations de jeunesse sensibilisant aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux en collaboration avec le service de la participation citoyenne
- La création d'activités pour les élèves de l'enseignement secondaire afin de favoriser l'entraide et le dépassement de soi
- La mise en place de tables de conversation pour les jeunes adultes, en collaboration avec les affaires néerlandophones, dans la continuité du Plan langues, ainsi des ateliers de découverte linguistique ;
- L'instauration d'un parcours des métiers qui permettrait de faire découvrir aux jeunes une palette de professions et de s'initier aux métiers des commerçants et artisans locaux, en collaboration avec la Maison des Jeunes

Philosophie

Le service Communication est chargé d'assurer l'information du public à l'aide de tous les outils de communication mis à sa disposition. A cet effet, il supervise et coordonne toute forme de communication communale, institutionnelle ou politique, à destination des habitants, mais également de la presse, en prenant soin d'en garantir l'authenticité et la cohérence.

Ses missions se concentrent essentiellement sur la production mensuelle et la diffusion du journal communal La Vie etterbeekoise, la gestion journalière et l'alimentation des sites internet, intranet et de la page facebook de la commune, les contacts avec la presse, la diffusion d'informations vers la population via tous les canaux disponibles, l'affichage dans les bâtiments communaux ou d'autres lieux publics à Etterbeek ainsi que l'organisation de réunions d'information à l'attention des habitants. Ce service est dès lors chargé de superviser tout type de communication communale à destination du public.

Priorités d'actions

- Le service assurera la publication annuelle (impression et distribution) de 11 éditions du journal communal « La Vie etterbeekoise », distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune.
- Dans le cadre de cette publication, un important projet de refonte du journal communal a été initié en 2022 et devrait être finalisé avant la fin de l'année. Les contenus informatifs, institutionnels et politiques y seront davantage distingués et identifiés. Le journal y gagnera par ailleurs en volume (avec une augmentation du nombre de pages) et en diversification de contenus.
- Un nouveau site web communal (principalement axé sur les démarches que tout citoyen peut effectuer auprès de l'administration communale) a été mis en ligne en 2021, simultanément au déménagement de l'administration communale dans le nouvel hôtel communal des Jardins de la Chasse. Sa gestation n'est pas encore tout à fait terminée. Afin d'en améliorer les performances, les fonctionnalités, et d'en réorganiser une partie des contenus dans le but de faciliter la navigation de l'utilisateur ainsi que son accès à l'information recherchée, le service Communication va procéder à un certain nombre de changements et d'adaptations sur le site visant à le rendre encore plus pratique et complet, mais aussi à répondre aux demandes formulées en ce sens par le collège et les services communaux.
- Le volet interactif du site web sera également développé et mieux finalisé afin, par exemple, de faciliter et d'encourager encore davantage la prise de rendez-vous en ligne du citoyen ainsi que son implication directe et sa participation dans le fonctionnement démocratique de la commune.
- Sur le nouveau site web également, le service Communication continuera à développer la bibliothèque virtuelle de la transparence déjà mise en place dès le lancement du site. Les habitants pourront y retrouver toutes les informations utiles en matière de gouvernance et d'intérêt public.
- Le service Communication continuera à assurer la présence de la commune et de ses services sur les réseaux sociaux afin de toucher le plus efficacement et le plus largement possible l'ensemble des habitants.
- Notre commune diffuse régulièrement des publications récurrentes ou ponctuelles (brochures, dépliants, flyers, etc. Le service Communication assure en grande partie la rédaction et la coordination de ces publications, tout comme il contribue à soutenir les autres services lorsque ceux-ci sont appelés à réaliser une campagne de communication nécessitant

le recours à de prestataires extérieurs. Il continuera à assumer ces tâches dans les trois années à venir.

- L'expérience vécue ces dernières années montre également que des événements imprévus (comme la crise sanitaire ou l'accueil des réfugiés ukrainiens) peuvent bousculer notre actualité, avoir un effet direct sur l'agenda communal et la mobilisation des services, tout en nécessitant d'importants efforts en matière de communication. Le service Communication a bien intégré cette réalité et sera prêt à mettre toutes ses capacités d'intervention à la disposition du collège au cas où l'actualité nous confronterait à de nouvelles situations similaires dans les années à venir.
- Il s'agira également d'améliorer la signalétique de l'espace public pour rendre visible les éléments repris dans les parcours (lieux culturels, espaces verts, etc.).

a) Philosophie

La sécurité est l'un des droits fondamentaux des habitant.e.s. Elle appartient aux missions essentielles d'une commune et du Bourgmestre, en sa qualité d'autorité responsable en matière de police administrative. Dans ce cadre, le Collège veillera à poursuivre et compléter les efforts tendant à faire jouir chacun.e des avantages d'une bonne police, notamment en termes de sûreté et de tranquillité publiques.

Cet objectif nécessite d'assurer l'existence d'une véritable police de proximité, proche, au contact et à l'écoute des habitant.e.s, mais également de synergies renforcées entre la police, le service de prévention et les acteurs de terrain qu'ils soient publics ou associatifs.

Durant la première phase triennale de cette législature, les initiatives du Collège ont considérées les deux enquêtes de référence réalisées auprès des Etterbeekois.es en matière de sécurité : la première, menée en 2016 par le service de Prévention en partenariat avec l'UCL, qui permet de pallier le manque d'informations objectives quant au sentiment d'insécurité et les causes de celui-ci ; la seconde, menée en 2018 par la Zone Montgomery, concernant la sécurité et l'action des services de police (cela date voir si à conserver). Le moniteur de sécurité 2022 est une enquête fédérale à laquelle participe la commune et la zone de police, les résultats de cette enquête serviront l'action du Collège pour les trois prochaines années de la législature.

Les précédentes enquêtes ont particulièrement montré que la majorité des Etterbeekois.es disait se sentir en sécurité et elles ont mis en exergue les problématiques suivantes : les incivilités (nuisances, vandalisme et malpropreté), la sécurité routière (conduite agressive, excès de vitesse et stationnement gênant) et les atteintes aux biens (vols de vélos et cambriolages).

Ainsi, au-delà des priorités à définir par les autorités politiques de la Zone de police Montgomery dans le cadre d'un nouveau Plan zonal de Sécurité, le Collège s'inscrit dans la volonté de prolonger les missions de proximité de notre police locale afin de renforcer l'action communale dans une série de domaines telles la lutte contre les incivilités et la propreté publique, la promotion d'une mobilité apaisée sur l'ensemble du territoire communal, la lutte contre les logements insalubres ou inoccupés, l'aide aux personnes les plus faibles, les violences intrafamiliales, la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble, la médiation, la prévention de la violence dans les écoles, etc.

Le service de Prévention sera, en chaque occasion possible, le partenaire privilégié des actions menées afin de renforcer le sentiment de sécurité des habitant.e.s et de créer les conditions d'un environnement sûr, paisible et agréable dans chaque quartier de la commune. Le rôle d'ambassadeur/trice des Gardiens de la Paix sera renforcé dans le cadre des missions légales qui leur sont reconnues. Sans doute préciser les moyens et les résultats ? Le travail de terrain des éducateurs de rues et des médiateurs sera pérennisé afin de renforcer la cohésion et lien social entre les habitant.e.s. Enfin, la Maison de la Prévention poursuivra son travail de sensibilisation et d'information vers l'ensemble de la population.

b) Priorités d'actions

1. Pérenniser les missions du service de Prévention

- Renforcer la cohésion et le lien social grâce au travail de terrain des éducateur.trice.s de rues, des gardien.ne.s de la paix et des médiateurs de conflits ;

- Porter une vigilance particulière envers les personnes les plus précarisées par un travail social de rue, l'organisation de permanences sociales et les relais auprès des services compétents. Dans ce cadre, les éducateur.trice.s de rue assureront un contact fréquent avec les sans-abris vivant à Etterbeek et poursuivront, au cours des hivers, l'opération « Thermos en balade ».

Les GDP et les éducateur.trices de rue poursuivront l'accueil au sein des chauffoirs de jour et de nuit durant la période hivernale.

- Poursuivre les actions de sensibilisation sur les violences faites aux femmes en proposant auprès des etterbeekoises des séances de formation à la défense verbale et au self-défense. Promouvoir la sécurité des femmes dans l'espace public en luttant contre le harcèlement par une présence et une action dissuasive des gardiens de la paix. Par les éducateurs de rue, le service agira sur les stéréotypes liés au genre et sur les violences sexistes en animant des séances de sensibilisation.

Le service supervisera également la finalisation des travaux du groupe de travail Istanbul pour un plan transversal de lutte contre les violences faites aux femmes en collaboration avec les acteurs concernés ;

- Lutter contre le décrochage scolaire par l'implication des médiateurs.trices scolaires qui assureront des suivis individuels et des ateliers de motivation scolaire en associant l'ensemble des partenaires concernés. Pour cette période de mi-mandat, l'attention sera également portée sur les problèmes de violence par un nouveau projet initié par la commune « Sensibilisons les jeunes aux violences scolaires ! ». Le besoin en « écoles de devoirs » sur le territoire communal sera évalué au cours de trois prochaines années en partenariat avec les acteur.rice.s concernés. Pour le service de prévention, l'analyse des besoins a été faite au premier trimestre 2021. Les constats principaux sont (voir évaluation détaillée en annexe) : 1) Manque d'EDD pour les élèves en particulier ceux du secondaire en raison d'un manque de moyen pour l'engagement de personnel qualifié ; 2) Manque de locaux sur l'ensemble de la commune ; 3) Difficulté de travailler avec des bénévoles (leur présence n'étant pas garantie).

- Poursuivre l'organisation de camps durant les vacances scolaires pour les jeunes etterbeekoises en plus de proposer plusieurs activités sportives et culturelles tout au long de l'année. Dans ce cadre, le service de la Prévention, avec le soutien du service des Sports, concrétisera le projet de créer une salle de boxe comme nouveau vecteur du travail de terrain des éducateur.rice.s auprès des jeunes etterbeekoises Plus le « Pavillon Log'Iris » en cours (date de finalisation – début 2024).

- Renforcer l'implication et la présence dissuasive en rue des gardien.ne.s de la paix afin de renforcer le sentiment de sécurité des habitant.e.s. Dans ce cadre, les opérations « Lavande », « Tournesol », « Cartable », « Laguna Green » et « Rose de Noël » seront poursuivies tandis qu'une opération « Back to school » Fait ! sera initiée, en 2019, en vue de mener, lors des rentrées scolaires, des actions répressives et préventives aux abords des écoles en matière de sécurité routière ;

- Participer au plan d'action contre les vols de vélos en multipliant les occasions de permettre aux cyclistes etterbeekoises de faire graver leur vélo. Par ailleurs, la prime « cadenas » sera prolongée ;

- Lutter contre l'incivisme en collaboration avec la Plan Propreté par des animations qui feront la promotion du « vivre ensemble » et du respect des espaces publics : thématiques citoyennes, solidaires et environnementales.

- Poursuivre des ateliers en gestion de conflits par le projet « Graine de médiateurs » : l'objectif est de sensibiliser les élèves à la gestion des conflits et aux techniques de communication non violente.

- En collaboration avec Pro vélo, l'octroi de brevets cyclistes sera pérennisé et un brevet piéton sera initié. Par ailleurs, le service de la Prévention initiera des projets de sensibilisation à la pratique du vélo en ville dans le cadre de la prévention et de la sécurité routière. En 2022, les projets « brevet cycliste » et « pistes de circulation et habileté » ont été relancés au profit des écoles;
- Poursuivre la promotion de la Maison de la Prévention dans ses missions de conseils techno-prévention. De juin 2021 à mai 2022, un total de 11.000 courriers distribués pour ce faire, en plus du lancement du projet « prevention truck ». Le service entend poursuivre les actions de sensibilisation aux phénomènes criminogènes : cambriolage, vol par ruse, racket, lutte contre les assuétudes, cybercriminalité, harcèlement, etc. ;
- Initier des ateliers de sensibilisation sur la prévention des assuétudes ;
- Poursuivre des ateliers de sensibilisation au harcèlement scolaire, au cyber harcèlement et aux dangers des réseaux sociaux. Atelier dispensé pour les élèves du primaire et du secondaire, à partir des élèves de la 5^{ème} primaire ;
- Proposer aux écoles et aux parents une séance de sensibilisation au burn out parental ;
- Poursuivre la collaboration avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du programme « cités interculturelles », notamment avec le service de la participation citoyenne ;
- Coordonner la mise en place du dispositif lié aux rues scolaires en collaboration avec les services mobilité et enseignement;
- Participer à la mise en place de la future Mahma (Maison de la mobilité active) en collaboration avec le service de la mobilité, de la jeunesse et de l'enseignement.

2. Renforcer la police de proximité

- Veiller à maintenir la pleine capacité des effectifs policiers au sein des services de première ligne avec les habitant.e.s : les Inspecteur.trice.s de quartier et l'Accueil au sein des commissariats ;
- Pérenniser la présence de policiers à vélo sur Etterbeek ;
- Poursuivre l'expérience des « patrouilles locales de sécurité », par une réorganisation des effectifs actuels, qui sont spécifiquement orientées sur les enjeux de nuisances et d'incivilités ;
- Pérenniser, grâce à un partenariat avec la police fédérale, les patrouilles à cheval
- Mieux faire connaître auprès de la population le service d'Aide aux victimes, notamment dans le contexte de violences intrafamiliales, de harcèlement, etc. ;
- Renforcer le travail opérationnel du référent « Parents » afin d'être à l'écoute et de lutter plus efficacement contre les phénomènes de racket, de harcèlement, de trafic de stupéfiants au sein et aux abords des écoles ;
- Désigner un référent « Associations » afin de faciliter et de renforcer le dialogue entre le corps de police et les acteurs associatifs dans le cadre de leurs activités. Cette proposition s'inscrit notamment dans la démarche « commune hospitalière » ;
- Poursuivre la tenue de journées « Portes ouvertes » afin de permettre aux Etterbeekois.es de mieux connaître les missions et les services de la police locale. Et poursuivre les rencontres entre les policiers et les jeunes Etterbeekois.es.

3. Renforcer les missions, moyens et synergies de la police

- Pérenniser la Cellule de sécurité intégrale locale qui, présidée par le Bourgmestre, réunit police, prévention et services communaux dans le cadre d'une approche transversale de la lutte contre le radicalisme. Collaborer, dans ce cadre, avec les services de l'État ;
- Poursuivre la formation des Inspecteur.trice.s de quartier afin d'identifier, lors de leurs visites à domicile, les logements insalubres et instaurer une collaboration avec l'Observatoire du Logement ;
- Confier aux Inspecteur.trice.s de quartier, lors de leurs visites à domicile, la mission de sensibiliser les habitant.e.s sur les faiblesses d'un logement face aux risques de cambriolage et instaurer une collaboration avec la Maison de la prévention ;
- Poursuivre la Zone de police et le service de Prévention dans un plan d'action de lutte contre les vols de vélos (près de 500 par an). Initier, dans ce cadre, des moyens légaux innovants permettant d'identifier les auteurs de ces vols ;
- Poursuivre le déploiement objectif de caméras de surveillance sur le territoire de la commune afin de mieux lutter contre les nuisances et les incivilités et de renforcer les moyens d'enquête ;
- Renforcer les dispositifs de radars préventifs et répressifs dans la commune afin de lutter plus efficacement contre les excès de vitesse. Renforcer également la lutte contre le stationnement dangereux ;
- Poursuivre les baromètres mensuels police/prévention et le service de la propreté

Logement

Le logement est l'une des principales préoccupations des ménages etterbeekois. Nombreux restent, aujourd'hui, les habitant.e.s qui éprouvent des difficultés pour accéder à un logement de qualité pour un loyer raisonnable. En partenariat avec les acteurs locaux du logement, le Collège souhaite poursuivre ses efforts afin de renforcer l'offre de logements à finalité sociale et être le moteur de nouveaux projets qui permettront de mettre sur le marché des logements moyens à prix déterminé. Le tout en s'inscrivant dans la logique de l'ordonnance régionale prévoyant la mise sur pied de comités d'attribution indépendants. S'il convient d'agir sur la quantité de l'offre publique et privée de logements abordables, il convient aussi de travailler à l'amélioration générale de l'habitat à Etterbeek. Le Collège souhaite, dans ce cadre, renforcer les moyens dédiés à la lutte contre l'insalubrité des logements et au respect des normes de sécurité. Il souhaite également être le moteur d'une politique renforcée en termes d'amélioration énergétique du parc des logements tant publics que privés en adéquation avec les objectifs environnementaux fixés par la Région bruxelloise. De manière globale, la politique du logement poursuivra l'objectif de consacrer, sur le territoire de notre commune, l'article 23 de la Constitution en ce qu'il garantit, à chacun, le droit à un logement décent. En synergie avec le CPAS et les acteurs locaux du logement, le Collège entend renforcer les initiatives sociales et individuelles d'aide à la recherche d'un logement. Une attention particulière sera portée aux personnes sans domicile fixe dans le cadre de la dynamique régionale Housing First.

Projets réalisés :

- Maintien de la prime communale à l'installation d'un accès séparé pour les logements vides situés au-dessus d'un commerce
- Poursuite des missions du Guichet Unique pour le Logement en termes d'informations des usagers quant à l'offre de logements à finalité sociale à Etterbeek, aux modalités d'inscription, etc.
- Poursuite des réunions mensuelles, sous l'égide du Guichet Unique pour le Logement, des acteurs du logement à finalité sociale (Log'iris, CPAS, AIS, Régie foncière, commune) afin de

renforcer l'échange d'informations et de dégager ensemble les possibilités de réponse aux urgences sociales en terme de recherche de logement

- Poursuite de la collaboration entre la Mission locale pour l'Emploi et Log'iris, moyennant le soutien financier de la commune, dans le cadre de projets de rénovation et d'isolation en vue d'accélérer la remise en location de logements sociaux
- Pérennisation des chauffoirs de jour et de nuit et centralisation au même endroit, en partenariat avec le CPAS et le service Prévention ;
- Renforcer la lutte contre les logements insalubres et inoccupés ou non-conformes (acquisition d'un logiciel qui permet de croiser les données et formation des inspecteurs de quartier afin qu'ils puissent être attentifs aux indices d'inhabitabilité d'un logement lors de leurs visites domiciliaires) ;
- Diminution des loyers pour de nombreux locataires de la régie foncière qui ont connu des situations difficiles dues à la crise sanitaire ;
- Réquisition d'un hôtel pour loger des personnes sans-abri durant la première vague et relogement d'une majorité d'entre eux, en collaboration avec le CPAS.
- Mise en vente de 37 logements moyens sur le site des Jardins de la Chasse ;
- Mise en place d'un comité d'attribution à la Régie foncière

Projets en cours :

- Accroître l'offre de logements AIS sur le territoire de notre commune en poursuivant le dispositif de « bonus-loyer » ;
- Poursuite des discussions sur le futur de l'actuel hôtel communal
- Poursuite de la réorganisation du service de l'Observatoire du logement
- Appui à la politique de rénovation des logements vides appartenant au patrimoine de Log'iris dans le cadre des financements régionaux et des fonds propres de la société de logement avec l'objectif de rénover 135 logements d'ici 2021 ;
- Finalisation de la construction des 27 nouveaux logements à finalité sociale dans le cadre des projets de construction et de rénovation du CQD
- Poursuite des projets d'amélioration énergétique des logements sociaux (remplacement des menuiseries extérieures et des systèmes de production de chaleur vétustes, l'isolation des toitures et le déploiement de panneaux photovoltaïques)
- Lancement d'une étude académique afin d'identifier, à Etterbeek, les principales causes et surtout les politiques envisageables afin de lutter plus efficacement contre l'exode de la classe moyenne
- Lancement, au sein de l'AIS d'un projet dédié au relogement et à l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales en partenariat avec le CPAS
- Renforcer la lutte contre les logements insalubres et inoccupés ou non-conformes (acquisition d'un logiciel qui permet de croiser les données et formation des inspecteurs de quartier afin qu'ils puissent être attentifs aux indices d'inhabitabilité d'un logement lors de leurs visites domiciliaires) et formation des agents de quartier pour le repérage des problèmes d'insalubrité.
- Création de nouveaux logements de transit permettant de répondre rapidement, de manière provisoire, à des situations d'urgence sociale
- Collaboration des acteurs du logement à finalité sociale dans le cadre du programme Housing first en vue de permettre le relogement rapide et définitif des personnes vivant dans la rue
- Lancement d'une étude de faisabilité visant la création de logements publics permettant le maintien à domicile de personnes âgées à faibles revenus et leurs accompagnements social et médical

Projets 2022-2024 :

- Etablir un cadastre pour évaluer l'accessibilité dans les logements publics
- Soutien aux nouvelles formes d'habitats (logements de transit, habitats groupés, intergénérationnel, etc.).
- Évaluation et renforcement des synergies entre les inspecteur.trice.s de quartier et les gardien.ne.s de la paix en vue d'identifier les logements inoccupés
- Évaluation et renforcement du mécanisme d'abattement communal du PRI afin de soutenir plus efficacement les ménages qui acquièrent leur premier logement
- Signature d'une convention organisant une collaboration entre la commune et la Cellule régionale des logements inoccupés dans le cadre de l'application de la réglementation en vigueur
- Etude des possibilités afin d'assortir les « gros » projets privés de logement d'une charge d'urbanisme en faveur de la construction de logements à finalité sociale ou d'équipements collectifs
- Engagement d'un conseiller technique notamment en matière d'énergie pour compléter l'expertise de l'Observatoire du logement
- Renforcement des possibilités de relogement précaire des personnes visées par un arrêté d'évacuation de leur logement en raison de son inhabitabilité (logements de transit, commodats, etc.)
- Renforcement de l'accompagnement des propriétaires d'un logement insalubre dans le cadre d'une convention à conclure avec un opérateur, tel que l'asbl Habitat & Rénovation, mais aussi de l'information sur la prise en gestion du bien par une AIS, les primes existantes, etc.
- Lancement de campagnes d'inspection inopinées
- Sensibilisation du public quant aux missions de l'Observatoire du logement
- Lancement d'un projet-pilote d'inscription unique (Log'iris, AIS, Régie foncière) auprès de chacun des acteurs du logement à finalité sociale etterbeekoise.
- Intégrer la politique du logement dans une réflexion globale, soumise à étude extérieure, liée au développement de la démographie communale et aux besoins en termes d'infrastructures et de fonctions de la ville
- Etudier la faisabilité de réguler les phénomènes comme le COLIVING
- Poursuivre la mise en place d'un grand programme de rénovation énergétique des bâtiments de la Régie foncière

PARTICIPATION CITOYENNE

a) Philosophie

Ces deux dernières années ont été particulières pour chacun d'entre nous. Il a été plus difficile de se rencontrer et donc d'entendre les différents avis citoyens. Cependant, l'engouement des citoyens pour les actions qui ont pu continuer à être menées au sein du service participation montre une nécessité de poursuivre la participation citoyenne dans ce sens. Ce contexte général, encourage l'Administration Communale d'Etterbeek à renforcer ses efforts en matière de participation citoyenne.

La philosophie générale de la politique en matière de participation citoyenne de la commune d'Etterbeek sera de favoriser l'implication de chacun.e dans les affaires communales en multipliant les possibilités, pour les citoyen.ne.s, de délibérer et de participer à la décision, dans le respect de la législation communale. La contribution des citoyen.ne.s aux affaires publiques est conditionnée par la mise en place de dispositifs suffisamment diversifiés (permettant des intensités d'engagement variables) et crédibles (permettant de garantir la prise en compte du processus participatif).

L'objectif de la prochaine année sera de multiplier les possibilités de consultations autant virtuellement qu'en présentiel et réaliser les objectifs restant de la note d'orientation politique.

1. Activités réalisées ou en cours en 2022

- Les diagnostics en marchant ont repris dans les différents quartiers de la commune. Nous en organisons 6 à 8 par ans dans différents quartiers. Ceux-ci se font en alternance avec le bus de la participation.
- Le bus de la participation se déplace 6 à 8 fois sur l'année dans différents quartier pour aller à la rencontre les citoyens
- Plusieurs réunions publiques se sont tenues sur différents enjeux communaux et se poursuivront
- La mise sur pied d'une commission mixte pour débattre des signes coloniaux dans l'espace public a été votée par le Conseil communal, ses travaux ont commencés début 2022 et se poursuivront toute l'année. Avec 5 à 6 sessions plénière. Les dates des trois premières réunions :
- Participation d'Etterbeek à la semaine européenne de la démocratie locale et création d'un dépliant à ce sujet
- Participation à la journée des métiers de la prévention
- Suivi régulier des participants aux potagers dans le parc Hap et le futur parc du Delhaize notamment
- Différentes activités au sein de la communauté in'Etterbeek

2. Activités annulées pour raisons COVID

Des activités ont dû être reportées pour des raisons sanitaires en ce début d'année. A ce stade de l'année cela pu être réalisé.

3. Projets à venir

- Clôture de la Commission Participative Mixte, avec un rapport final à soumettre au Collège des Bourgmestre et échevins
- Poursuite de l'organisation de différentes activités au sein de la communauté In'Etterbeek
- Revalorisation des conseils consultatifs via une procédure d'évaluation.
- Continuer les diagnostics en marchant et la présence du bus dans différents quartiers
- Redynamisation de la plateforme citoyenne Fluicity
- Renforcement de la participation d'Etterbeek à la semaine européenne de la démocratie locale, en collaboration avec le service des affaires européennes
- Mise en place de la Maison de la participation
- Poursuite de la participation d'Etterbeek au programme des cités interculturelles, en collaboration avec le service de prévention
- Le service participation citoyenne veillera avec les services concernés à impliquer les citoyens dans la réflexion et la mise en œuvre du plan climat via les outils participatifs ici décrits.

Académies

Les académies sont des lieux à la fois culturels, artistiques, éducatifs et sociaux pour les jeunes et les moins jeunes. Des foyers de mixité dans la ville où la musique, la danse, les arts de la parole, la peinture ou encore la sculpture y sont exercés. Dans ce contexte, le travail de soutien aux deux Académies communales sera poursuivi et les talents qui les fréquentent continueront à être valorisés et récompensés. Une attention particulière sera portée au plein épanouissement des professeur.e.s et de leurs élèves ainsi qu'à leur cadre de travail et à la qualité du matériel mis à leur disposition. Le tout, dans le but de leur permettre d'exercer pleinement leur art de la façon la plus optimale possible. Le Collège sera également attentif à ce que l'accès à ces institutions demeure une préoccupation permanente

Coordination des grands projets et contrat de quartier durable

a) Philosophie

A l'instar de la précédente législature, le Collège poursuivra la réalisation de projets majeurs à l'échelle de notre commune ou de quartiers de celle-ci. D'autres projets d'ampleur seront entamés au cours des six prochaines années. Ces grands projets, vu leur ampleur et la diversité des acteurs nécessaires à leur mise en œuvre, mobiliseront plusieurs membres du Collège.

En effet, les processus de participation précéderont et accompagneront les choix de la commune, les services de l'Urbanisme, des Travaux publics, de la Mobilité, notamment, participeront à leur mise en œuvre, sans préjudice de l'intervention des services concernés par la prise en gestion de ces nouvelles infrastructures et installations.

En raison de l'importante transversalité des Grands projets, la coordination de ceux-ci est confiée au Bourgmestre. Il veillera, dans ce cadre, à la concertation et à l'implication des services compétents.

En ce qui concerne le CQD Chasse-Gray, celui-ci étant en phase d'achèvement, la compétence CQD n'existera plus en bonne et due forme pour les trois prochaines années et les projets qui y sont associés seront répartis en fonction des compétences naturelles des membres du Collège des Bourgmestre et échevins : espaces verts, associations, logements, projets culturels et citoyens, mariages, projets de crèches, projets jeunesse, projets CPAS, valorisation du site dans un but social via des activités à vocation européenne. A la fois dans le respect des principes fondateurs de ce contrat initial et des nécessaires transversalités qui devront être mises en œuvre, le Collège veillera à mener à cet égard les études et réflexions nécessaires afin qu'une décision utile puisse être prise.

b) Priorités d'actions

1. Projets réalisés

- ✓ Parc Hap et espace potagers
- ✓ Nouvelle Ludothèque
- Achèvement du contrat de Quartier Durable « Chasse-Gray »
- Achèvement du projet de réaménagement des abords des logements sociaux de la rue Général Henry. Refaire entièrement la voirie, d'installer une plaine de jeux, un local pour les jeunes et un potager urbain, dans un souci de développement durable (mobilité douce, plantations, gestion des eaux, etc.)
- Réaménagement du site « Triangle Sorelo »
- Déconstruction et reconstruction de 6 logements (Orient 7-9)
- Salle polyvalente Intergénération

2. Projets en cours

- Poursuite et achèvement du projet des Jardins de La Chasse
- Réaménagement square Forte dei Marmi (pourparlers en cours pour FDM)
- Finalisation Maison Hap
- Finalisation Halte-accueil + Espace Familles + espaces polyvalents + 3 logements aux étages à la Maison des Enfants
- Réaménagement de la place Saint-Pierre
- Études sur le devenir du site de l'ancien Hôtel communal et du bâtiment ING aux Cours Saint-Michel

- Mise en exploitation de l'Orangerie via un modèle d'exploitation socio-didactique s'appuyant sur une collaboration entre la commune, le CPAS et la Mission Locale pour l'Emploi d'Etterbeek
- PMS (hors CQD) + 2 logements dans les combles (CQD)
- Mener des actions de sensibilisation de la population au patrimoine
- Accompagnement du projet du Boulevard urbain Avenue de Tervuren

3. Projets à venir

- Lancer une étude pour analyser la possibilité d'étendre la trémie Demany
- Projet de rénovation du site Toby (désormais via BELIRIS)
- Créer un panel citoyen pour les grands projets d'aménagement sur le territoire etterbeekois et/ou sur l'aménagement de l'Avenue de Tervuren ;

a) Philosophie

Après avoir emménagé avec succès dans le nouveau centre administratif communal et mis en place un nouveau mode d'accueil du public innovant comprenant notamment des guichets rapides et des guichets sur rendez-vous afin de diminuer les temps d'attente des habitant.es se présentant à l'Administration communale, le Collège veillera à consolider et renforcer l'offre et la qualité de services offerts à la population.

Le Collège souhaite, d'une part, renforcer les services de l'administration en ligne mis à la disposition des Etterbeekois-es par le biais d'une administration moderne et connectée soucieuse de faciliter les démarches administratives de ses habitant-es qui pourront être accomplies par voie électronique sans plus devoir se déplacer au sein du centre administratif.

Le Collège est, d'autre part, soucieux de maintenir une administration humaine, proche de ses habitant-es et capable d'offrir des services adaptés à la situation des personnes afin d'aider celles-ci dans l'accomplissement de leurs démarches administratives.

b) Priorités d'actions

1. Améliorer l'accueil du public

- Mises à disposition du public d'une équipe d'accueil renforcée et multilingue au desk d'entrée de l'Hôtel communal afin d'offrir à celui-ci une information de qualité et lui permettre d'accéder plus facilement aux guichets auxquels il souhaite se rendre via le système de ticketing existant ;
- Maintenir l'uniformisation et l'élargissement des horaires d'ouverture des guichets mis en place : tous les matins (8h00-12h45), les après-midis (14h00-15h45) à l'exception du vendredi, ainsi que les mardis soir (16h00-18h45) sauf en juillet et août ;
- Organisation chaque premier mardi des mois de juillet et d'août d'une permanence en soirée exclusivement dédiée aux démarches relatives au retrait des passeports, cartes d'identité/de séjour, permis de conduire et documents administratifs . Cette initiative a pour objectif de faciliter les démarches administratives des Etterbeekois-es qui souhaiteraient voyager ;
- Continuer à promouvoir auprès de nos habitant-e-s le nouveau mode d'accueil du public déployé au sein du nouveau centre administratif communal des Jardins de La Chasse :
 - Réception du public sans rendez-vous pour les demandes n'excédant pas 5 minutes (« Guichets rapides »), avec augmentation du nombre de guichets disponibles dont la capacité sera doublée ou triplée en fonction de la demande ;
 - Réception du public « sur rendez-vous », pris par téléphone ou par Internet via un module de prise de rendez-vous sur le site de la commune, pour les demandes et opérations plus complexes dont la durée de traitement excède 5 minutes. L'objectif est également d'offrir au public des délais d'obtention de rendez-vous les plus courts possibles. A cet égard, la volonté est de réduire les délais d'attente de 10 jours ouvrables à 5 jours ouvrables pour l'obtention des rendez-vous des services population et état civil et de 20 jours ouvrables à 10 jours ouvrables pour l'obtention des rendez-vous du service des étrangers ;

- Amélioration du « call-center » communal dans le but de créer un accueil téléphonique citoyen de qualité au sein du nouvel Hôtel communal. Le nombre d'agents communaux affectés à cette tâche sera augmenté, le multilinguisme sera de mise et les temps d'attente seront diminués ;
- Organisation d'un cycle de conférences d'information thématiques visant à promouvoir le don d'organes et de fournir des informations relatives à la déclaration anticipée en matière d'euthanasie ;
- Offrir la possibilité au citoyen de se faire livrer son passeport ou permis de conduire où et quand cela lui convient moyennant paiement d'une redevance communale. Pour ce faire, la commune établira une convention de partenariat avec la société de livraison Dynasure, agréée par le SPF Intérieur et Bpost ;
- Maintien de la distribution d'un « Welcome pack » à chaque nouveau citoyen etterbeekois (+/- 6000 habitants par an). Le but poursuivi étant d'informer et promouvoir les activités développées par les différents services de la commune. Le « Welcome pack » contiendrait les éléments suivants : une petite brochure d'accueil regroupant les principales informations destinées aux nouveaux inscrits, un plan de la commune, des brochures d'infos générales STIB et Bruxelles-Propreté, les brochures communales relative aux plans vélo et propreté ainsi qu'un lecteur de carte d'identité afin de promouvoir les démarches administratives en ligne ;
- Etudier la faisabilité de mettre en place un dispositif d'accueil des nouveaux habitants, notamment, via la mise à disposition de matériel nécessaire à leur installation

2. Servir le public dans un monde connecté et digitalisé

- Valorisation de l'Espace Public Numérique (EPN) installé à proximité du desk d'accueil de l'Hôtel communal afin de permettre aux citoyen.ne.s de réaliser, même en dehors des heures d'ouverture, des opérations diverses en rapport avec la commune (changement d'adresse en ligne, impression de certificats divers, etc.);
- Promotion et renforcement des possibilités de recourir au guichet électronique communal pour la commande de documents (actes d'état civil, extraits du registre de la population et du casier judiciaire, etc.) et pour l'introduction de certaines demandes auprès des services communaux avec la possibilité d'envoyer des documents de manière sécurisée ;
- Mise en place d'un système de rappel par sms des rendez-vous pris par les citoyens avec les services de l'administration ;
- Collaboration avec My eBox (boîte aux lettres électronique sécurisée développée par le fédéral) pour la transmission des documents officiels aux citoyen·ne·s ;
- Création d'un nouveau service de délivrance de codes d'activation de clés numériques aux guichets de la zone A et ce afin de permettre aux Etterbeekois·e·s qui ne peuvent utiliser une eID ou itsme® d'accéder aux différents services de l'administration en ligne ;
- Edition d'une brochure didactique expliquant tous les services en ligne offerts par notre administration.
- Volonté de participer en tant que commune pilote au projet « *Live enrollment* » dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité. Ce projet consiste en la mise à disposition gratuite, par le SPF Affaires étrangères, de matériel destiné à prendre les photos des citoyens demandant un passeport directement au guichet. Ceci permettra d'enregistrer simultanément les données biométriques (photos et empreintes digitales) d'une seule et même personne. Les citoyens

bénéficieront d'un service complet sans frais supplémentaires et ne se verront plus refuser des photos apportées non conformes.

- Mise en place de l'outil « GLPI » permettant d'améliorer l'organisation et la gestion des demandes par mail, via une plateforme dédiée. Le suivi des mails sera relié à un système de ticketing et un tableau de bord centralisé, qui sera accessible à l'ensemble des agents. L'utilisation de tickets permettra : de mettre en évidence l'avancement et la durée de traitement de chaque requête, d'attribuer des priorités et d'automatiser des tâches répétitives pour gagner en productivité et augmenter la satisfaction des citoyens.

3. Offrir des services adaptés à la situation des personnes

- En partenariat avec le service Contact plus, renforcement du « Guichet mobile » qui peut se rendre au domicile des personnes à mobilité réduite ou âgées afin de leur permettre de régler certaines démarches administratives sans devoir se déplacer à la commune ;
- Maintien du système de déclaration des naissances à la maternité de la Clinique Saint-Michel ;
- Amélioration de l'accueil pour les résident.e.s étrangers.ères et les primo-arrivant.e.s avec notamment des délais réduits pour l'obtention des rendez-vous liés à l'inscription dans les registres de la population.
- Instauration de permanences spécifiquement dédiées à l'inscription des étudiant.e.s étrangers.ères ou au renouvellement de titres de séjour des étudiants étrangers.ères etterbeekois.e-s. Concrètement, plusieurs permanences seront organisées en dehors des heures d'ouverture classiques , à savoir un samedi du mois de septembre et un samedi du mois d'octobre, et ce afin de faciliter les démarches administratives des étudiant.e-s étrangers.ères ;
- Edition d'une brochure à l'attention des résident.e.s étrangers.ères et des primo-arrivant.e.s expliquant de manière claire et didactique les démarches administratives à effectuer lors de leur demande d'inscription à Etterbeek.

4. Célébrer les moments forts de la vie civile

- Maintien de l'organisation de la Fête des bébés qui met à l'honneur les bébés etterbeekois nés l'année précédant la cérémonie en collaboration avec le service de l'animation ;
- Maintien de l'organisation des noces d'argent, d'or et de diamant ;
- Mise en place d'une cérémonie d'accueil des nouveaux ressortissants belges ;
- Promotion du système de retransmission en direct des mariages via des caméras installées dans la salle du Conseil communal ;
- Mise en place d'une cérémonie annuelle mettant à l'honneur les Etterbeekois inscrits dans la commune de manière ininterrompue depuis 50 ans ;
- Elargissement de l'horaire de célébration de mariages en offrant le possibilité au public de se marier le vendredi après-midi de 14h à 17h ;
- Dès achèvement des travaux, utilisation de la salle de l'Orangerie du Parc Hap pour la célébration des mariages et ce afin d'offrir aux mariés un lieu d'exception et de moins solliciter la salle Debaty qui est fort occupée.

5. Valoriser notre cimetière communal

- Poursuite du réaménagement progressif des parterres et chemins en favorisant le recours aux plantes couvre-sol suite à l'interdiction de l'utilisation des pesticides ;
- Digitalisation et cartographie des parcelles et concession de sépultures du cimetière. Cette opération permettra aux familles de localiser et visualiser l'emplacement des défunts par le biais du site internet communal ainsi que via une borne interactive placée à l'intérieur du cimetière ;
- Création d'un étang d'agrément aux abords de la butte commémorative érigée dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale. Ce projet apportera une réelle plus-value dans la politique de revalorisation du cimetière communal et sera nature à accentuer l'attractivité des Etterbeekoises pour ce site remarquable.
- Transformation d'une parcelle inutilisée du cimetière, actuellement recouverte de pelouse et de quelques arbres, en « Jardin des fleurs ». Le projet viserait à « isoler » visuellement cette parcelle du reste du cimetière au moyen de mouvements de terre (butes) et de massifs plantés ayant un intérêt prononcé de par leur floraison. La volonté étant de créer au centre du cimetière, un jardin dans lequel le visiteur serait « déconnecté » de l'image du cimetière et où il pourrait déambuler librement au gré des floraisons étalées au fil des saisons.

6. Réussir l'organisation des prochaines échéances électorales

- Organisation des élections européennes, fédérales et régionales de mai 2024 ainsi que les élections communales d'octobre 2024 en veillant au confort et à l'accessibilité des bureaux de vote ;
- Maintien d'un nombre élevé de bureaux de vote (32) afin de couvrir de manière plus adéquate les différents quartiers et de réduire la distance entre le domicile de chaque électeur et son bureau de vote;
- Organiser des campagnes d'information sur le droit de vote et le fonctionnement du nouveau système de vote électronique avec preuve papier « Smartmatic » ;
- En collaboration avec le service de la Jeunesse, sensibiliser le public primo-votants à l'importance du droit de vote et à son fonctionnement ;

Au moment de l'inscription à la commune des Européennes et des non-Européennes, leur proposer en même temps une information quant à la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales.

Animation

a) Philosophie

La crise sanitaire mondiale qui sévit depuis mars 2020 a fortement impacté le secteur événementiel . Beaucoup d'activités qui avaient au préalable été préparées par le service animation ont dû être annulées à cause des confinements successifs. Nous avons aussi été contraints d'expérimenter de nouvelles pratiques organisationnelles en proposant des animations plus appropriées aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la pandémie. Nous avons ainsi permis aux etterbeekois, de découvrir les activités virtuelles . Sans sortir de chez eux, ils ont pu participer à des escapes games ou à des spectacles.

Nous avons également imaginé et réalisé des animations plus locales grâce à un programme d'activités d'été , riche et varié baptisé Etterbeek Vibes.

b) Priorités d'actions

1. Animations phares

Le collège souhaite développer des activités de proximité en collaboration avec les riverains. L'objectif étant de nouer des contacts afin de favoriser leur participation à des activités co-construites et ainsi leur permettre de se sentir plus impliqués dans leur commune. Dans cette optique des espaces seront dégagés pour accueillir les projets des habitants.

Nous continuerons également à mener des actions pour réduire au maximum notre empreinte carbone en organisant des évènements plus éco-responsables. Cela passe par une meilleure gestion des déchets en les triant correctement et en mettant à disposition des poubelles de tri sélectif mais aussi en limitant par exemple les emballages inutiles et/ou les contenants jetables.

a. Le marché médiéval

Les visiteurs y sont transportés le temps d'un week-end à l'époque du Moyen Age. Le public participant à cette activité est chaque année plus nombreux. Lors de la dernière édition en 2018, nous avons accueilli 100.000 visiteurs. Les conditions météo et sanitaire ont empêchées les organisations des éditions 2019, 2020, 2021 et 2022.

b. Fête de l'avenue de Tervueren

Après deux ans d'absence, la fête de l'avenue de Tervueren fait son grand retour le dimanche 15 mai 2022. Lors de cette journée les citoyens ont la possibilité de parcourir cette avenue rendue piétonne et ainsi découvrir plus de 250 stands d'artisanat, de braderie, de gastronomie ainsi qu'une brocante dans la rue des Tongres. La nouveauté de cette édition est un village sportif qui proposera de nombreuses animations et démonstrations.

c. Animation de Noël et fête des bébés

La fête des après-midis de Noël, habituellement organisée dans la salle du conseil de l'ancienne administration communale sera revue afin de pouvoir se dérouler dans le hall d'accueil des Jardins de la Chasse sous forme d'un nouveau concept.

d. Bal de la commune

Comme à son habitude, le bal de la commune accueillera lors d'une soirée les habitant.es qui pourront se déhancher sur une ambiance musicale le temps d'un soir.

e. Fête de la musique

Une fois de plus, la fête battra son plein à Etterbeek dans 4 endroits de la commune. Différentes ambiances musicales seront proposées aux habitant.es afin de toucher un public large et varié.

f. Etterbeek Vibes

Un programme d'animations a été imaginé afin de permettre aux etterbeekois.es n'ayant pas la possibilité de partir en vacances. Ce programme permet de donner une identité à chaque quartier en y développant un sentiment d'appartenance communautaire grâce à de nouvelles animations en adéquation avec les riverain.e.s..

g. Halloween

Envie de frissons ... le service animation a prévu une série d'activités frissonnantes dans un lieu adapté et aménagé pour le plus grand plaisir des petits et des grands

UNE COMMUNE VIVANTE

2. Identité des quartiers

De nombreux.ses habitant.e.s, appuyé.e.s par les associations et les commerçants locaux ont émis le souhait que nous organisions des activités spécifiques qui correspondent à la sociologie de leur quartier.

Evènements récurrents :

- Aide logistique à toutes les fêtes de quartier

Mais aussi à des évènements plus ponctuels tels que :

- Quartier Chasse : afin de redynamiser le quartier, le service animation organisera une parade enchantée dans le courant du mois de juin 2022. Cet évènement se fera en collaboration avec les riverains, les commerçants et la bibliothèque Hergé.
- Un spectacle sons et lumières organisé dans un des quartiers de la commune.

Une attention particulière sera portée à toute nouvelle demande.

3. Partenariat et soutiens logistique et financier

Nous favorisons également les partenariats avec de nombreux acteurs locaux, régionaux et internationaux. Cela se traduit généralement par une aide logistique (mise à disposition de matériel ou de moyens humains) mais aussi parfois financiers.

Pour information, durant l'année 2021, le service animation a traité 528 dossiers de demandes diverses. Le service apporte notamment son soutien aux activités ponctuelles dans les quartiers.

Les demandes portent sur des autorisations pour occuper la voie publique (fermeture de rues, installation de panneaux de stationnement interdit, passage de cortèges, occupation des parcs communaux pour les évènements d'envergure, etc..).

Nous avons eu de nombreux partenariats avec :

- Les habitant.e.s

Organisation d' événements citoyen.ne.s : fêtes des voisins, fêtes de quartier, flash mob, fermetures de rues... ;

- Les associations de commerçants en lien avec le service du développement économique et commercial qui coordonne des activités destinées à relancer les quartiers commerçants et les associations de commerçants

Activités destinées à relancer les quartiers commerçants ainsi que pour relancer les associations de commerçants ;

- Les mouvements de jeunesse, les asbl, les écoles, les clubs sportifs, etc.

sollicitent souvent l'aide de la commune pour leurs diverses animations (Ducasse pour tous, parade , carnaval, fancy-fair) ;

- Les ambassades

collaboration avec les ambassades pour l'organisation d' événements : Pologne, Bavière, Portugal, ... ;

- Les associations folkloriques et patriotiques ;

L'animation est un outil formidable de sensibilisation, d'expression et de rencontres qui permet à Etterbeek d'être une commune tournée vers l'avenir avec la préoccupation constante de promouvoir le vivre ensemble, la convivialité et l'esprit de village en ville.

Transition Ecologique

1. Philosophie

Pour limiter au maximum le réchauffement global de la planète et transmettre une planète viable aux générations futures, l'humanité doit préserver la biodiversité, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, stopper la pollution de l'eau, de la terre et de l'air et utiliser, à terme, des énergies 100% renouvelables. En 2015, la communauté internationale s'est fixée comme objectif, suivant l'Accord de Paris signé lors de la COP21, de limiter le réchauffement global entre 1.5°C et 2°C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2100. Force est de constater qu'en 2022 malheureusement, les Etats peinent à concrétiser leurs engagements et ce malgré une nouvelle conférence sur le climat organisée à Dublin en 2021. Cela étant, les communes peuvent s'engager dès maintenant dans cette transition écologique. Les mesures préconisées par le rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont d'ailleurs en partie du ressort des pouvoirs locaux. La Commune d'Etterbeek entend dès lors continuer à assumer entièrement ses responsabilités et son rôle moteur dans la transition écologique, en faisant du défi de la transition écologique un axe central de sa politique.

Trois services sont en charge de mener à bien les objectifs liés à la transition écologique, à savoir :

- **Transition écologique** : il regroupe le service Développement durable, en charge des aspects liés à l'alimentation durable, la réduction des déchets, mais aussi l'eau et l'énergie, et le service environnement, en charge de la protection de la biodiversité et à la nature en ville.
- **Environnement (hors permis et lutte contre les nuisances)** : le service de l'Environnement a pour objectif de sensibiliser les citoyen.ne.s et le personnel communal à la protection de la biodiversité et à la nature en ville. Le service est également chargé de l'obtention du label Entreprise Eco-Dynamique et de l'animation d'une Eco-Team pour l'Hôtel communal ainsi que du suivi des plans régionaux relatifs aux thématiques environnementales ;
- **Plan d'action climat**: Depuis 2021, le programme d'actions de l'Agenda 21 local est mis à jour sous la forme d'un programme d'actions climat. Par ailleurs, en novembre 2021, la commune d'Etterbeek a adhéré à la Convention des Maires et à ses objectifs climatiques – réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2030 et neutralité carbone en 2050.

Dans un souci de transversalité, d'efficacité et de cohérence, ces services s'efforcent depuis 2019 à renforcer leur collaboration au bénéfice de la **compétence échevinale de la « Transition écologique »**. La transition écologique devant être une préoccupation transversale à tous les domaines de la société, le rayon d'action des services en charge de cette compétence se veut très large. Ces services continueront donc à mettre l'accent sur les collaborations intra-communales afin d'orienter tous les secteurs vers une prise en compte des considérations climatiques au travers de toutes les décisions identifiées par le Plan climat. Citons parmi les premiers services concernés, la Mobilité, les Travaux Publics, la Participation citoyenne, la Santé, l'Espace public, la Propreté publique, la Cohésion sociale, la Solidarité internationale, le CPAS et son Espace Libellule, l'Animation & Festivités, l'Enseignement, la Petite enfance ou encore le Développement économique et commercial. De plus, dans un souci d'efficacité, les collèges des Bourgmestres et Echevins jugera de l'opportunité de mettre en place des partenariats intercommunaux et régionaux. Ils considèrent en effet que la création de synergies entre les services communaux et entre les communes voisines constitue une des clés pour une transition écologique efficace.

2. Actions prioritaires

a) Plan Climat

La Commune d'Etterbeek a signé la **Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie le 25 octobre 2021**. Créée en 2008 à l'initiative de la Commission européenne, elle engage les communes signataires à soutenir la mise en œuvre de l'objectif européen de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, via un inventaire des émissions, un plan d'actions concrètes en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) et un reporting régulier (rapport tous les 2 ans de mise en œuvre du plan).

Dans cette optique, les services en charge de la Transition écologique ont démarré en 2021 une mise à jour du plan d'action de l'Agenda 21. Aussi, en vue d'assurer la cohérence et la continuité de leur politique après 2021, ces services ont évalué les résultats de ce plan d'action et ont établi, en collaboration avec Bruxelles Environnement, les bases d'un nouveau plan d'action Climat ambitieux pour Etterbeek qui permettra de concrétiser les objectifs de la Convention des Maires.

La commune d'Etterbeek réalisera en 2022 et 2023 le volet stratégique et opérationnel de son plan climat et commencera à mettre en place dès 2022 les premières actions en vue d'atteindre ses objectifs climatiques. Grâce aux subsides de Bruxelles-Environnement, un Coordinateur Climat a notamment pu être engagé pour mener à bien ces missions pour les prochaines années.

De plus, en collaboration avec le service Travaux public, les services en charge de la Transition écologique travailleront également à l'inclusion de clauses environnementales, sociales et éthiques strictes dans les différents marchés publics.

Enfin, le cas échéant, les services en charge de la Transition écologique ont à cœur d'assurer le suivi des plans régionaux relatifs aux thématiques environnementales, les initiatives soumises à consultation et ou adhésion des communes.

b) Energie

« L'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas ». Cet adage bien connu reste aujourd'hui plus que jamais d'actualité quand on sait que les lacunes au niveau de l'isolation des bâtiments sont source de pertes énergétiques considérables, et qu'au sein d'un bâtiment, le chauffage représente la part la plus importante de la consommation d'énergie. C'est pourquoi les services en charge de la Transition écologique continueront de renforcer la sensibilisation des citoyen.ne.s et miseront aussi sur des incitants financiers pour favoriser les travaux visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments privés. En parallèle, les services en charge de la Transition écologique intensifieront, en collaboration avec le service Travaux publics, les études d'audit des bâtiments communaux afin de réaliser les adaptations et travaux les plus pertinents pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie, et pousseront le développement de sources décentralisées d'énergie renouvelable au sein des bâtiments communaux. Voici une liste non exhaustive des actions qui seront menées conjointement avec le service Travaux publics :

- Soutenir les ménages etterbeekois dans la réduction des consommations énergétiques de leur logement via l'octroi de **primes énergie** complémentaires aux primes régionales, qui ont récemment subi d'importantes modifications. Suite à ces changements, un travail de modification des règlements sera réalisé par les services, avec la volonté d'harmoniser les primes au niveau communal (énergie, rénovation, etc.), amenant plus de cohérence et de facilités pour les citoyen.ne.s Les services souhaitent continuer à soutenir, d'une part, les

primes qui ont pour objectif l'économie d'énergie (audits énergétiques, travaux d'isolation et l'installation de chaudière à condensation) et d'autre part celles qui ont pour objectif de lutter contre le changement climatique, telles que les primes pour la réalisation de toiture verte, la perméabilité des sols, les citernes d'eau de pluie, etc.

- Pérenniser le projet **Eco-Check** de l'ASBL Habitat & Rénovation, développé dans le cadre du Contrat de Quartier Durable, qui donne l'opportunité aux citoyen.ne.s de bénéficier gratuitement d'un audit énergétique simplifié, de relever d'éventuels problèmes d'insalubrité/sécurité, d'avoir une analyse des consommations et des économies possibles et d'être suivi.e.s dans la mise en place de petites interventions gratuites permettant de faire des économies significatives d'énergie.
- Poursuivre et intensifier, en collaboration avec le travail du service Travaux public, la Régie Foncière et Log'IRIS **les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable dans les logements et les bâtiments publics** en favorisant les travaux d'isolation, l'installation de chauffe-eaux solaires ou de système de cogénération, l'installation de panneaux photovoltaïques et les citernes d'eau de pluie.
- Continuer à soutenir les initiatives **d'achats groupés d'énergie et d'énergie renouvelables** pour les habitant.e.s. En 2022, une action d'achat groupé d'énergie a été lancée en collaboration avec Wikipower. Cette action sera évaluée et de nouvelles mesures de soutien aux achats groupés seront réalisées dans les prochaines années.
- **Sensibiliser les commerçant.e.s sur la problématique du gaspillage d'énergie** notamment sur les lumières en vitrine la nuit, les portes ouvertes, chauffage en terrasse, etc. Il s'agira par exemple de pérenniser l'action de sensibilisation « Nuit de l'Obscurité », testée pour la première fois en 2021 et à nouveau programmée en 2022, sous l'impulsion du service de développement économique et commercial.

c) Alimentation durable

Depuis 2009, la sensibilisation à l'alimentation durable a été placée au cœur de l'action du service : s'alimenter est en effet un acte quotidien, qui concerne tout le monde et qui est en lien direct avec l'environnement - le secteur de l'alimentation représente une part importante des émissions de CO₂ - la santé, l'économie et le social. Depuis janvier 2022, notamment grâce à un financement de Bruxelles Environnement, une **coordinatrice « Good Food »** a été engagée au sein de la Commune. Elle aura pour objectif de répondre à la demande citoyenne et associative pour encore plus d'actions liées à l'alimentation durable mais aussi de soutenir les écoles et les crèches dans la mise en place d'une alimentation plus durable, via la labellisation Good Food des cantines communales, des formations, le soutien à la création de potagers, des enquêtes, etc.

Ainsi, il s'agira notamment de poursuivre le projet autour du **cahier spécial des charges des cantines scolaires**, renouvelé en 2020, afin d'y inclure de nouveaux critères en matière d'alimentation durable. Son terme (septembre 2022) étant bientôt atteint, le cahier spécial des charges fera l'objet d'une nouvelle révision avec l'approfondissement des critères de durabilité, que ce soit pour les cantines scolaires, mais également pour la crèche communale et pour le CPAS. L'objectif poursuivi via ce cahier des charges est d'obtenir la labellisation régionale « Good Food » et de rencontrer les nombreuses demandes de parents pour une alimentation de qualité. Un suivi régulier de ce marché devra être poursuivi, sous la supervision d'un prestataire externe spécialisé (Coduco jusqu'en 2024), avec

notamment la réalisation d'audits des cuisines des différentes structures, des visites des cantines, l'organisation d'un rapportage, etc.

Dans une perspective de transition écologique, la sensibilisation des Etterbeekois.es à l'alimentation durable (biologique, locale et de saison) sera poursuivie, notamment via :

- La relance et la promotion du « **Kit table durable entre voisins** » : ce kit empruntable gratuitement, offre l'opportunité aux Etterbeekois.es d'organiser, avec leurs invités, une soirée sur le thème de l'Alimentation durable, avec atelier cuisine et repas animés par un.e coach.e durable. Afin d'élargir l'utilisation du kit, des collaborations seront mises en œuvre avec différentes structures au sein de la Commune, telles que par exemple le Contrat de Quartier Durable, Kom à la Maison, les Ambassadeurs de l'Alimentation Durable, etc.
- Dans différents lieux, des ateliers cuisine hebdomadaires seront organisés. Dans l'objectif de sensibiliser l'ensemble des publics à l'alimentation durable, un livret imagé de recettes a été réalisé en 2019 et est promu lors de tous les événements.
- La **promotion des circuits courts** de commercialisation et de transformation ainsi que le soutien (logistique et visibilité) aux GAC, GAS, GASAP (Groupement d'Achats Collectif/Solidaire/Solidaire de l'Agriculture Paysanne) installés ou qui souhaitent s'implanter sur le territoire d'Etterbeek.
- Une réflexion sera menée pour coupler les objectifs d'une alimentation saine, équilibrée ET durable.

d) **Zéro déchet**

Depuis 2014, de nombreux projets touchant au mode de vie « zéro déchet » et à la revalorisation des ressources ont été mis en place. Ceux-ci seront poursuivis et de nouveaux projets seront mis en place, à savoir :

- Le suivi et la promotion de la **Donnerie d'Etterbeek**, lancée en 2014, comprenant :
 - Le développement du réseau des Give-box : 10 Give-box sont actuellement implantées à Etterbeek, 4 sont en attente d'un nouveau partenaire et lieu. Il y a également le souhait de réaliser une nouvelle give-box spécifique aux Jardins de la Chasse. De plus, 3 boîtes à livres seront placées en 2022, sur demande du conseil de quartier « La Chasse ».
 - La poursuite de la Donnerie virtuelle, relancée en 2019 ;
 - La poursuite des Give-box thématiques qui ont rencontré un beau succès ces dernières années (give-hotte de Saint-Nicolas, rentrée des classes, etc.).
- Poursuite et développement du projet « **Ma crèche au naturel** », initié en 2019, subsidié par Bruxelles Environnement, principalement au sein de la crèche communale Aimé Dupont. Les services de la petite enfance et de la transition écologique mettent en place d'un accompagnement, avec notamment l'engagement d'un prestataire pour assurer la mise en place du plan d'actions élaboré avec le personnel de la crèche. Il s'agira également de mener des actions de sensibilisation à destination du personnel et des parents.
- Le suivi du « **pack événement durable** » qui permet le prêt d'assiettes, de gobelets et de cruches réutilisables et mise à disposition de racks vélos. Ce pack rencontre un grand succès, malgré la mise à l'arrêt durant la période Covid, et sera donc poursuivi sans nouvel investissement. Il sera évalué d'ici 2024 afin de cibler des améliorations.

- Le soutien en terme de visibilité au Repair-Café citoyen d'Etterbeek, notamment via la newsletter, et à toute autre **initiative citoyenne qui favorise la récupération, la réparation ou le réemploi d'objets**.
- La poursuite du projet « **FreeGo solidaire et anti-gaspi d'Etterbeek** » lieu de distribution d'invendus alimentaires, ouvert 2 fois par semaine.
- Depuis 2010, une **prime lange lavable** est octroyée aux parents Etterbeekoïses afin de les encourager à adopter les langes lavables, une alternative saine, écologique et économique. Depuis le 1^{er} juin 2021, la prime a été modifiée pour inclure la location et l'achat des langes lavables, avec notamment un bonus local. Il est également possible de recevoir une prime pour du matériel d'hygiène naturelle infantile. La promotion de cette prime et de ces modifications sera réalisée les prochaines années, notamment à travers la refonte du dépliant informatif et l'organisation de séances d'information pour les habitant.e.s.
- Depuis 2017, en vue d'encourager la réduction et la revalorisation des déchets, une **prime compostière** est octroyée aux Etterbeekoïses. La prime est valable pour l'achat d'un fût à compost, d'une vermicompostière et du système Bokashi. Un nouveau règlement est mis en place depuis janvier 2021. Les prochaines années seront axées sur la promotion de cette prime, à travers notamment un dépliant spécifique, mais également l'organisation de 3 formations avec Worms (dans le cadre du programme « Etterbeek côté nature ») pour soutenir les habitant.e.s dans la mise en place de leur compost.

e) Nature en ville

Depuis 2008, la sensibilisation à la préservation de la biodiversité, à la nature en ville et à l'agriculture urbaine a été largement développée et sera poursuivie, à savoir :

- La poursuite du projet des « **Jardins participatifs** » : situés Avenue Nouvelle, ils proposent différents projets tels qu'un verger conservatoire, une mare, un rucher didactique, un talus naturel, des potagers collectifs, un potager en permaculture, un compost collectif, et une zone de détente ouverte aux habitant.e.s, qui comprend notamment une spirale d'aromatiques en libre cueillette. Un autre subside régional A21L a par ailleurs permis la mise en œuvre, en 2014, d'un jardin adapté destiné à l'accueil de personnes à besoins spécifiques (malvoyant.e.s, personnes âgées, personnes fragilisées,...). La poursuite du projet des Jardins participatifs implique l'entretien des jardins, les collaborations avec les différents acteurs, associations et citoyen.ne.s impliqué.e.s (réunions de suivi), l'organisation de séance de coachings et d'ateliers spécifiques (fascine, plantations, etc.) en fonction des demandes et besoins des participants repris dans le programme "Etterbeek Côté Nature", etc.

Des travaux de stabilisation du talus sont prévus en 2022, afin de proposer de nouvelles parcelles potagères aux citoyen.ne.s. Enfin, un nouveau projet sera étudié pour réaménager le site pour répondre aux défis du changement climatique (citerne d'eau de pluie, plantes invasives, sécheresse, etc.) et pouvoir offrir un espace permettant des activités type "école du dehors". Le tout, en accord avec la société Log'Iris et dans le respect des études réalisées.

La volonté est également de poursuivre le **projet de de maraîchage « Les Légumes bio d'Etterbeek »** développé, dès 2013, grâce notamment au paiement de la maraîchère sur fonds propres (commune/CPAS), ce qui permet l'approvisionnement de l'Epicerie Sociale du CPAS en légumes de qualité et en circuits courts. La volonté est également d'accentuer les actions de

sensibilisation des écoles à l'agriculture urbaine, qui pourraient se rencontrer via cet espace de maraîchage.

- La poursuite du **programme annuel « Etterbeek, côté nature »** proposant divers ateliers (verger, apiculture, compostage, éveil à la nature, etc.). Un programme est chaque année édité et diffusé.
- Le suivi du **projet « Poules urbaines »** qui se traduit aujourd'hui par l'encadrement d'un poulailler collectif situé au parc Hap, avec notamment l'organisation d'une formation et de chantiers collectifs.
- Le suivi des **projets de « ruches »** : suivi du rucher du parc Hap après travaux et relance en 2022 de l'initiation à l'apiculture via le rucher-école des Jardins Participatifs, mis à l'arrêt suite au Covid.
- La **continuité des projets d'agriculture urbaine au Lorfor**: depuis la réouverture du parc Hap, cette parcelle accueille différents projets d'agriculture urbaine : rucher, poulailler collectif, parcelles potagères (individuelles et collectives) et un compost collectif. Ceux-ci nécessiteront une coordination de la part des services, à travers notamment l'organisation de réunions régulières avec les citoyen.ne.s concerné.e.s pour évaluer les projets, établir des chartes, des règlements, etc. Il s'agira également de faire vivre ces projets en organisant différents ateliers, dans le cadre du programme « cultiver en ville ».
- Le **réaménagement du parc du Delhaize** (rue Beckers) sera finalisé en 2022 et le nouvel espace inclura un potager collectif en bacs ainsi qu'un compost de quartier en collaboration avec le service de la participation citoyenne.
- Un soutien sera apporté au lancement de **nouveaux composts collectifs**, gérés de façon autonome par les citoyen.ne.s.
- Poursuite de la collaboration dans le cadre du projet de **Grainothèque**, mené à l'initiative de la bibliothèque néerlandophone. Une grainothèque est installée dans chaque bibliothèque communale. Des ponts avec les Jardins participatifs et le projet de parc Hap seront développés afin d'assurer la promotion de celles-ci.
- Une série sera menée en collaboration avec les service enseignement pour mettre en place des « **classes du dehors** » ou Outdoorschooling dans les écoles etterbeekoises. Cette pédagogie, qui consiste à planifier dans l'horaire scolaire, du temps dans la nature, régulièrement et tout au long de l'année scolaire. Elle vise une approche de la nature, de l'observation du fil des saisons, un temps où les enfants sont moins cadenacés qu'entre quatre murs et donc où ils ont plus la possibilité de se défouler et d'offrir un apprentissage multisensoriel qui permet de développer leur capacité motrice, leur débrouillardise, leur collaboration, leur imagination et leur créativité. Sur demande des écoles, la maraîchère des Jardins Participatifs organisera un accueil avec visite et atelier sur demande. Un projet est à l'étude pour aménager un espace spécifique type 'école du dehors' afin de pouvoir accueillir et développer ce genre d'activités en croissance au sein des Jardins Participatifs.
- **Soutenir la verdurisation des cours d'écoles, la création de potagers et vergers pédagogiques** via notamment les subsides du service Développement durable.

- En collaboration avec le service de la participation citoyenne, démocratie participative et des Travaux publics, **encourager tout projet citoyen valorisant la nature en ville**, comme l'adoption d'un pied d'arbre, les initiatives Green Thieffry ou les Galopins de Terre.
- Le renforcement du **maillage vert** lors des projets de réaménagement de rue en collaboration avec le service travaux public et avec Bruxelles-Environnement. Le projet rue des Boers en 2022 et 2023 permet par exemple la continuité du maillage vert par la plantation d'un réseau d'arbres et arbustes ainsi qu'une meilleure gestion de l'eau par le placement de matériaux perméables.

f) Sensibilisation du personnel communal

Le volet de sensibilisation du personnel communal inclut l'organisation trimestrielle des « **Midis de la transition** » : pause nature, stands d'information dans le hall de la maison communale accessibles également aux citoyen.ne.s, ateliers découverte divers (Bee'wrap, réalisation de sapins durables lors des fêtes de fin d'année, etc.). Suite au Covid, ce programme avait été mis en pause mais il sera relancé en présentiel à partir de 2022.

La **labellisation « Entreprise Ecodynamique »** sera à nouveau visée pour le nouveau bâtiment communal.

En 2022, l'administration communale et le CPAS ont initié un **projet d'EcoTeam commune**. Cette équipe proposera des actions de sensibilisation et des projets au bénéfice du personnel des jardins de la Chasse dans le cadre du plan climat. L'accent sera particulièrement porté sur les bons comportements qui peuvent permettre de limiter la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux.

g) Participation citoyenne

- **Conseil Consultatif** : Existant depuis 2007, le Conseil Consultatif du Développement Durable devient **Conseil Consultatif de la Transition Ecologique (CCTE)**. Il est composé d'élu.e.s, de citoyen.ne.s et de représentant.e.s d'associations etterbeekoises, et a pour mission de donner un avis et de faire des propositions en matière de politique durable pour la commune. Une réflexion avec l'ensemble des membres du Conseil a été menée. Il sera relancé dans la 2^e partie de législature sous l'impulsion du service de la participation citoyenne.
- **Subsides** : Depuis 2008, les services en charge de la Transition écologique soutiennent les initiatives locales en matière de transition écologique via l'octroi de subsides aux associations, aux écoles ou aux groupes de citoyens actifs sur le territoire communal. Une communication accrue sera développée en vue de faire connaître davantage cette possibilité de soutien aux acteurs locaux. Le règlement sera prochainement révisé.
- **Soutien au Broebel**, monnaie locale etterbeekoise en collaboration avec le service Développement Economique et Commercial, à travers notamment l'octroi des primes en Broebel.

Philosophie

Comme le dit l'adage, « prévenir, c'est guérir » ! La prévention et la sensibilisation sont la base des réflexions et le fil rouge des actions mises en place par le service Santé et Bien-être. Une attention particulière sera accordée au public précarisé qui rencontre plus de difficulté dans l'accès à l'information et aux soins de qualité.

Priorités d'actions

Rencontre et analyse du terrain etterbeekois et des besoins spécifiques de la commune

Conscient de l'enjeu que représentent la santé et le bien-être pour la population, le service Santé et Bien-être continuera à rencontrer les différents acteurs associatifs, publics et privés, afin d'analyser les différents besoins qui émergeront de leurs expériences. Le service proposera des actions et des activités qui permettront de répondre aux besoins qui auront été exprimés.

Des midis de la santé seront proposés aux praticien-ne-s etterbeekoi-se-s afin de développer une thématique en matière de santé et de permettre la création d'un réseau d'échanges d'idées et de savoirs.

Sensibilisation, Information & Prévention

Petits déjeuners sains dans les écoles : le projet sera poursuivi dans les différentes écoles présentes sur le territoire communal par le biais d'ateliers gérés par un.e professionnel.le de la nutrition. Ceci sera effectué en bonne intelligence avec le travail déjà effectué en la matière par le PSE;

Des **conseils santé** seront proposés sur les différents canaux de communication communaux afin de mettre en valeur des bonnes pratiques (exemples : comment éviter la déshydratation, les maux de tête, de dos ou adapter son alimentation).

Programme IST : Les infections sexuellement transmissibles, comme le SIDA, restent encore trop présentes dans notre société. Le service Santé et Bien-être continuera donc à collaborer avec les acteurs de première ligne afin de sensibiliser largement la population aux maladies sexuellement transmissibles.

Stands de sensibilisation : Lors des différents événements publics de la commune, des stands seront organisés afin de diffuser des outils de communication et d'information. C'est l'occasion de mettre l'accent sur la prévention par l'activité physique, par l'alimentation et par d'autres méthodes "douces" (comme par exemple le yoga, la méditation et la sophrologie).

Conférences Santé : Nous continuerons à proposer des conférences plusieurs fois par an sur différentes thématiques, afin de permettre la rencontre entre citoyen-ne-s et expert-e-s.

Observatoire du social et de la santé : Outre la mise à jour du répertoire des acteurs de la santé et du bien-être, le service Santé et Bien-être souhaite créer un guide qui reprendra les informations essentielles à retenir des différentes actions et projets menés par le service.

Collecte de dons de sang : Chaque année, en Belgique, près de 250.000 personnes ont besoin d'une transfusion de sang ou de produits dérivés de celui-ci (plasma, plaquettes, etc.). Grâce à l'action des donateurs et donneuses, de nombreuses vies humaines peuvent être sauvées. Le partenariat entre la

commune d'Etterbeek et la Croix-Rouge sera poursuivi pour proposer des collectes à Etterbeek, le service Santé et bien-être sera attentif à promouvoir ces collectes.

Qualité de l'air : Entre 2019 et 2021, la commune a participé à des campagnes de mesure de la qualité de l'air qui ont permis de mettre en évidence le niveau élevé de pollution, ces résultats serviront de base pour la mise en place de nouvelles actions qui permettront d'améliorer l'air que nous respirons. Le tout dans le cadre du plan climat.

Les **Campagnes nationales** du Télévie, de CAP 48 ou encore Think Pink sont des moments qui permettent de mettre un coup de projecteur sur différentes maladies, mais aussi sur les personnes qui se battent quotidiennement. Le Collège souhaite continuer à accorder son soutien aux différentes campagnes nationales en lien avec la santé.

SACOPAR : La commune continuera à collaborer avec l'asbl SANTÉ COMMUNAUTÉ PARTICIPATION afin de s'inscrire dans un réseau dense d'associations, d'institutions, et de professionnel-le-s qui travaillent dans le domaine de la promotion de la santé.

Santé mentale : Le bien-être physique est intimement lié au bien-être psychique, c'est la raison pour laquelle nous continuerons à développer des initiatives qui permettent une plus grande accessibilité au soin en santé mentale, dans la lignée des séances de soutien individuelles proposées aux professionnel-le-s de la santé.

Outils & Soutien

Primes et Subside

Prime aidant-proche : Les personnes qui aident un proche en perte d'autonomie à cause d'un handicap, d'une maladie ou de la vieillesse donnent de leurs temps pour aider autrui. La commune veut continuer à les remercier pour leurs engagements et ainsi éviter leur essoufflement en leur proposant une prime de 100€ pour qu'ils-elles puissent se ressourcer en profitant d'une activité qui leur permettent de prendre du temps.

Prime Protections Hygiénique lavables : en 2020, le service Santé a créé un panel « protections hygiéniques lavables » composé de 20 etterbeekoises, qui ont testé les différentes marques de PHL, éco-responsables, vendues dans les magasins de la commune. Elles ont également participé à des ateliers animés par une professionnelle afin de recevoir des conseils en matière d'entretiens et d'utilisation. Les retours positifs des membres du panel ont été un moteur pour lancer une nouvelle prime communale pour les personnes qui voudraient acheter ce type de protections menstruelles. Celle-ci sera mise en place dans le courant de l'année 2022.

Subside Collations saines : ce subside a été créé en 2020 pour soutenir les associations et les associations de faits qui mettent à la disposition de leur public des collations saines lors d'activités éducatives, culturelles ou sociales. Ce subside permet à la fois de rendre accessible une alimentation de qualité tout en sensibilisant les citoyen-ne-s à l'importance d'une alimentation saines et équilibrée pour la santé. Il sera de nouveau proposé pour les 3 prochaines années.

Activités

Cafés : Le service va évaluer la possibilité de poursuivre comme lors de la précédente législature les cafés Alzheimer, un espace de rencontre permettant aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leur entourage de se retrouver pour échanger sur leur quotidien et bénéficier d'informations quant aux méthodes d'accompagnement de la maladie. Le service Santé et Bien-être

étudiera la possibilité d'étendre ce modèle à d'autres pathologies lourdes pour le patient et son entourage.

Salon / Parcours bien-être : le service Santé et Bien-être créera un évènement pour mettre en lumière les différent.e.s praticien.ne.s situé.e.s sur le territoire communal. Ainsi, nous souhaitons présenter les techniques dites de "médecine douce" telles que la méditation, le yoga, l'homéopathie, l'ostéopathie, l'acupuncture, la sophrologie, la réflexologie, l'hypnose, etc.

Gymsana : Au vu de la demande continue, ce projet initié en collaboration avec le centre de jour Atoll et visant la psychomotricité de nos aînés sera poursuivi.

Tai Chi : Bien qu'étant un art martial, le tai chi est connu en tant que "gymnastique santé". Il est composé de mouvements, postures et respirations favorisant la santé et le bien-être. Sa pratique étant "douce", il est facilement pratiqué par les personnes âgées pour lesquelles le service Santé et Bien-être continuera à proposer des cours au centre Atoll.

Atelier Protections hygiéniques lavables : Des ateliers protections hygiéniques lavables seront proposés plusieurs fois par an. Ils seront animés par une professionnelle afin de fournir aux participantes des conseils en matière d'entretien et d'utilisation de ce type de protection. Ces ateliers favoriseront également l'échange dans une ambiance conviviale sur un sujet encore trop souvent tabou.

1. Philosophie

Depuis l'adoption, le 1^{er} mars 2010, de la «Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale», tous les projets sont pensés et réalisés en vue d'en appliquer les différents articles et d'en respecter les engagements. Outre l'attention portée à l'égalité des genres, le service Egalité des genres et diversité veillera également à la prise en compte des principes de diversité et d'intersectionnalité, à savoir le fait que certain.e.s citoyen.ne.s peuvent être victimes de discriminations multiples liées au genre, aux origines ethniques ou culturelles, au handicap ou à l'orientation sexuelle.

En 2018, la Déclaration universelle des droits de l'Homme a célébré son 70^{ème} anniversaire. Malgré le chemin parcouru, il est encore essentiel d'en rappeler notamment l'article 1er: «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits». Les droits humains comme l'égalité des genres ne sont pas encore acquis pour tou.te.s. Dans ce sens, les actions que le service Egalité des genres et diversité mettra en place prôneront un cadre sociétal égalitaire et non-discriminatoire où femmes et hommes œuvreront ensemble au changement.

2. Priorités d'actions

1. Sensibilisation & Information

a) Dans les écoles :

- Sensibilisation à l'égalité femmes-hommes: dans le cadre du projet «Egalité des genres à tout âge», projet d'envergure détaillé dans le point consacré à la participation citoyenne.
- Sensibilisation contre le racisme et la xénophobie: Afin de lutter contre les discriminations et les préjugés, en collaboration avec des associations qui travaillent dans ce domaine, des animations seront organisées dans les écoles primaires et secondaires.
- Sensibilisation contre l'homophobie: des actions de sensibilisation dans les écoles secondaires etterbeekoises seront poursuivies.

b) Pour les citoyen.ne.s et le tissu associatif :

- Lutte contre les violences faites aux femmes: En 2021, la Belgique enregistrait 22 féminicides et de nombreuses plaintes pour violences à leur encontre. Mais ce n'est que la partie visible du phénomène, car toutes les victimes sont loin de se rendre dans un commissariat. La Commune se doit d'agir au niveau local pour sensibiliser et lutter contre ces violences. L'action « chaussures rouges », réalisée en 2019 et en 2021, sera renouvelée dans les prochaines années. Celle-ci permet de sensibiliser de manière originale et visuelle les citoyen.ne.s aux féminicides. En parallèle, la campagne Ruban blanc qui est portée par ceux et celles qui désirent exprimer leur opposition à toute forme de violence envers les femmes sera toujours proposée. Le ruban blanc symbolise l'engagement personnel de ne jamais user de la violence, ni de la minimiser ou de la taire. Le service Egalité des genres et diversité continuera à proposer à tou.te.s les habitant.e.s ainsi qu'au personnel communal masculin de s'associer à la campagne en arborant le ruban blanc. Durant la quinzaine de la Campagne du Ruban blanc, des distributions de pin's "Ruban blanc" seront organisées à destination de la population et du personnel communal. Le service tiendra un stand pour sensibiliser les habitant.e.s à ces réalités. Des actions seront également menées pour soutenir les initiatives de lutte contre le harcèlement de rue.

- Journée internationale des droits des femmes (8 mars): des actions de sensibilisation continueront à être organisées dans le cadre de cette journée, en favorisant la mise en place de partenariats avec des associations etterbeekoises.
- Journée mondiale de lutte contre l'homophobie (17 mai) : En collaboration avec le milieu associatif, le service continuera à profiter de cette journée pour sensibiliser contre l'homophobie en proposant diverses activités, dont notamment les apéros arc-en-ciel.
- Cinéclub de genres : Le ciné-club de genres poursuivra son activité annuelle à travers l'organisation du festival « Elles s'engagent » en collaboration avec Elles Tournent. Fort du succès de la 10^e édition, les prochaines sessions se dérouleront au cinéma Vendôme afin de toucher un public de plus en plus large. D'autres projections seront réalisées si de nouvelles opportunités se dessinent avec le secteur associatif.

c) Au sein de l'administration communale, les associations communales et para-communales

Des formations sur la question du genre, et plus particulièrement des rapports femmes-hommes dans le cadre des relations de travail, seront proposées aux employé.e.s communaux.ales. Plus spécifiquement, la formation des personnels de l'administration et du CPAS à l'accueil du public LGBTQI+ (formation "All Genders Welcome") sera proposée, notamment dans le cadre du plan diversité (voir infra).

2. Collaboration & Plan

a) Intra-communal

- Plan Diversité: En collaboration avec le service de Gestion des ressources humaines, le service Egalité des genres & Diversité et un comité composé de membres du personnel travailleront à l'élaboration et la mise en place du Plan Diversité de l'administration communale.
- Genderbudgeting: Depuis 2018, en collaboration avec le service des Finances, le budget communal a été généré tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire. Le travail de collecte de données, d'analyse et d'accompagnement des différents services communaux a été ralenti en 2020 suite à la crise sanitaire.
- Comité d'Istanbul : mis en place sur proposition du Conseil communal en 2019, regroupant le service de Prévention, la zone de police, le CPAS et le service Egalité des Genres & Diversité, un Comité chargé de l'application au niveau local de la Convention d'Istanbul, se réunit depuis 2020. Son objectif est de réaliser un plan d'action regroupant différents projets liés à l'élimination de la violence faite aux femmes. La mise en œuvre de ce plan d'action sera une des priorités des prochaines années sous la coordination du service de la prévention.

b) Inter-communal

Etant donné la portée transversale de cette compétence, des synergies avec d'autres communes Bruxelloises seront réalisées lors de cette législature.

c) Régional

- Participation à la plate-forme régionale en matière de violence entre partenaires et intrafamiliale.
- Participation à la plate-forme régionale d'Egalité des chances.

d) International

La collaboration avec le service de la solidarité internationale sera poursuivie pour intégrer l'aspect genre dans le projet avec la commune d'Ait Baha (Maroc).

3. Participation citoyenne

- **Egalité des genres à tout âge:** Par le biais du budget participatif de 2018, la population a proposé de mener, au sein de la commune, une politique d'envergure sur la sensibilisation, dès le premier âge et jusqu'à 18 ans, aux principes d'égalité et d'intersectionnalité. Outre la sensibilisation des enfants, celle des parents et du personnel encadrant, ce projet vise bon nombre d'autres objectifs: la formation du personnel des crèches et des écoles sur le genre (menées depuis 2019); des ateliers dans les écoles primaires et secondaires (en 2022); des cours d'auto-défense verbale pour les filles de 15 à 17 ans; des cours pour apprendre aux garçons comment intervenir quand ils sont confrontés à des mots et des gestes discriminatoires ou à du harcèlement; etc. Ce projet est mené en collaboration et sous-traité par l'Université des Femmes, association d'éducation permanente, qui a engagé une animatrice pédagogique à mi-temps pour mener à bien les sensibilisations précitées. Ces initiatives seront réalisées par le service enseignement.
- **Conseil Consultatif de l'Egalité Femmes–Hommes:** Lancé en 2011 pour faire suite à l'adoption de la « Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale », le conseil a connu un ralentissement. Il a néanmoins bénéficié de nouvelles candidatures et aurait été relancé en 2020 sans la crise du COVID. Sa relance sera donc organisée à partir de 2022, après une modification du règlement actuel pour y intégrer la dimension d'égalité des genres et diversité.
- **Marches exploratoires:** les marches exploratoires sont avant tout issues du questionnaire sur le sentiment d'insécurité que ressentent les femmes dans l'espace public. L'insécurité ressentie empêche souvent les femmes d'entreprendre toute une série d'activités comme, par exemple, des réunions en soirée ou la participation à des activités culturelles nocturnes ; par crainte, elles évitent la fréquentation de certains endroits à certaines heures. Par ces marches, l'autonomie des femmes est visée afin qu'elles puissent se réapproprier l'espace public. D'autres catégories sociologiques stigmatisées de par leur appartenance ethnique, culturelle et /ou leur orientation sexuelle peuvent ressentir ce sentiment d'insécurité. En collaboration avec les services Démocratie participative, Cohésion sociale et le tissu associatif, lors de cette législature, le service de Egalité des Genres & Diversité organisera des marches exploratoires dans différents quartiers d'Etterbeek et pour différents publics cibles. Sous la coordination du service de prévention dans le cadre du Comité Istanbul.
- **Subside Egalité Femmes-Hommes:** Un subside communal «Egalité Femmes –Hommes» a été créé en 2010 pour encourager et soutenir des projets visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire communal. Le montant annuel prévu est de 4.000€ avec un plafond de 1.000€ par projet.

4. Outils & Soutien

- **Projet "Osez":** ce projet, démarré à Etterbeek en 2018 grâce à un subside régional, propose à plusieurs groupes de femmes etterbeekoises des ateliers sur la confiance en soi. Le succès rencontré par ce projet a été conséquent, c'est pourquoi il sera poursuivi avec de nouveaux ateliers à l'automne 2022, et éventuellement les autres années en fonction des budgets disponibles.
- **Familles monoparentales:** depuis le début de cette législature le service de l'Egalité des genres et diversité accorde une attention particulière aux familles monoparentales et à leurs besoins spécifiques. Des initiatives verront le jour en fonction des besoins et des possibilités.
- **Points de collecte Bruzelle:** depuis 2017, le service de Egalité des genres et diversité soutient l'association Bruzelle dont l'objectif est la collecte de protections périodiques pour les redistribuer à des femmes précarisées et/ou sans domicile. Ce soutien se manifeste par la

présence d’urnes de collecte sur le territoire communal. Pendant les trois prochaines années, ces points de collecte seront multipliés et la visibilité de ceux-ci sera améliorée.

- Genre et espace public : dans un souci global de réfléchir à la place des femmes dans l’espace public, une attention sera portée lors de la création de nouvelles voiries afin que de nouveaux noms de femmes soient inscrits durablement dans l’espace public.

Urbanisme

La densification du bâti est un phénomène qui connaît une croissance exponentielle en région bruxelloise. Malgré la pression immobilière, la Commune d'Etterbeek défend le maintien d'un urbanisme à dimension humaine, offrant une place importante aux familles, un cadre de vie agréable à l'ensemble des habitants et favorisant une installation pérenne.

Afin de défendre ces principes, la Commune s'est dotée d'un Plan communal de développement. Dans la lignée de celui-ci, un travail sur la réalisation de nouveaux Règlements Communaux d'Urbanisme spécifiques ou zonés sera entrepris afin d'apporter une attention toute particulière à la lutte contre la subdivision des immeubles, à la qualité du bâti, à la protection des intérieurs d'îlots et à la convivialité des espaces publics. Ces règlements apporteront un complément en lien avec les particularités urbanistiques etterbeekoises au Règlement Régional d'Urbanisme dont la refonte est prévue pour 2022.

L'accent sera mis sur la sensibilisation de la population au patrimoine tant visible de l'espace public (portes d'entrée de qualité, châssis travaillés et garde-corps en fer forgé...), qu'intérieur au bâtiment (cheminées, éléments de décor,...). Sa préservation et surtout sa restauration seront une priorité. A cette fin, des actions visant à mettre en évidence le patrimoine d'Etterbeek seront organisées.

Une réflexion sera menée sur la planification et l'urbanisation de grands sites en milieu urbain : le site de l'ancienne maison communale, le site de l'ancienne Clinique Léopold, et le site ING au Cours Saint-Michel. Ces réaménagements sont l'occasion de recréer des liens entre quartiers d'habitation ainsi que de mettre l'accent sur la mobilité douce, les commerces et services de proximité.

Un travail de mise à jour des informations cadastrales sera entrepris en collaboration avec le service communal des Finances. Certains biens n'ont plus été évalués depuis 1975 et il en résulte une inégalité de traitement entre les différents propriétaires. Le service contactera ces propriétaires afin de faciliter la régularisation de leur situation.

Faciliter et accélérer les démarches administratives sont une priorité. Une dématérialisation accrue des dossiers permettra un accès rapide et facile des citoyens à toute information sur le bâti etterbeekois. Nous veillerons toujours à accompagner et informer au mieux les citoyens tant via la prise de rendez-vous, que par email et téléphone et l'organisation de séances d'information. Dans ce but, nous veillerons à développer les compétences des agents au moyen de formations tant sur les outils mis à notre disposition, que les aspects réglementaires.

Les réunions d'information, dans le cadre des enquêtes publiques, seront renforcées et systématisées pour tous les dossiers d'une certaine importance. Dans le but d'informer les citoyens au mieux et de les aiguiller efficacement dans leurs démarches, le service optimise ses procédures en collaboration avec les autres services communaux.

Environnement

L'objectif principal du service de l'Environnement est de garantir un environnement de qualité à tous les riverains etterbeekois. Cela se concrétise au travers de différentes missions axées en deux volets, l'un préventif, l'autre curatif.

D'une part, le service de l'Environnement gère les autorisations environnementales qui visent le respect des normes environnementales et comprennent notamment la gestion des demandes de permis, l'accompagnement des demandeurs et du public concerné, le dépistage des exploitations soumises à permis et leur mise en conformité. Elles veillent à appliquer en amont des conditions d'exploiter permettant d'encadrer les exploitations et d'en limiter les éventuelles nuisances, en collaboration avec les autres services communaux et Bruxelles Environnement.

D'autre part, le service de l'Environnement offre un accompagnement personnalisé à la population afin de prévenir ou mettre fin à certaines nuisances ou craintes environnementales (chantiers, nuisances animales, ondes électromagnétiques, qualité de l'air...). De plus, le service va intensifier la lutte contre les nuisances en proposant à la population des informations systématiques ou ponctuelles au moyen de réunions publiques (e.a. en prévision de gros chantiers) et de l'actualisation du site web communal.

En ce qui concerne l'outil informatique relatif à la gestion de permis, celui-ci devrait dans une future version permettre d'intégrer les données relatives aux infractions et nuisances environnementales afin d'obtenir un outil global et une gestion coordonnée des permis et nuisances. Ce nouveau support permettra de finaliser la dématérialisation et gestion électronique des demandes de permis et d'archives.

La Commune assure la compétence de ses agents en poursuivant la formation relative au support informatique, aux outils communaux et régionaux, ainsi qu'à l'outil législatif, ainsi qu'au développement personnel dans le cadre professionnel.

a) Philosophie

Dans un monde de plus en plus connecté, notre administration doit pouvoir montrer l'exemple. La collaboration entre les administrations et la concentration des compétences de la numérisation de l'informatique est une première condition nécessaire pour pouvoir parler de Smart Governance. Vu l'environnement en évolution permanente, les progrès constants de l'intégration des informations et de la technologie de l'information dans la vie quotidienne et la vie économique, nous devons nous adapter à ces tendances dans le but d'inclure les citoyen.ne.s dans ce mouvement. Notre commune se doit de jouer son rôle comme Smart City dans une Région où le tournant numérique prend de l'ampleur. De nouveaux investissements dans les services et dans l'infrastructure restent une condition nécessaire afin de pouvoir garantir la qualité. C'est dans ce contexte, en vue du déménagement vers le nouveau Centre Administratif, que les investissements se poursuivent dans un réseau ainsi que dans l'infrastructure. La transformation numérique au sens large du terme constitue un pilier fondamental dans la définition des objectifs de l'informatique. L'ambition à cet égard doit dépasser « la numérisation » des formulaires existants et des méthodes de travail. La transformation numérique signifie que les administrations s'adaptent, elles aussi, à un environnement en mutation et redéfinissent à cet égard les méthodes de travail et les processus de manière à dégager des gains d'efficacité et ainsi augmenter la transparence pour les citoyen.ne.s, les indépendant.e.s et les administrations. Le partage des données constitue de plus en plus une des pierres angulaires de la réalisation de la participation des citoyen.ne.s, des entreprises, des établissements académiques et de notre enseignement. En tant que pouvoir public, on se doit de créer un cadre au sein duquel cet échange et ce partage de données se réalisent. Ce cadre devra également être garant de la préservation de la protection de la vie privée. Le service informatique de la commune est un service de support interne aux départements de la commune, du CPAS et des sites externes, soit des écoles, des centres sociaux, des centres de santé, des centres culturels et tant d'autres services au citoyen.ne. L'informatique est devenu un acteur clef dans nos vies. Le service informatique développera des solutions sur demande afin de fournir des services de qualité aux citoyen.ne.s.

b) Priorités d'actions

1. Uniformisation des données et des procédures

Le service participe à la création et la mise en place des processus (Suite continue d'opérations, d'actions constituant la manière de faire) dans les services. Ces processus permettront de rendre plus simple et efficace le service aux citoyen.ne.s. Le service réduira la redondance de l'information et améliorera sa cohérence. La cohérence des données n'est possible que si cela s'intègre dans une structure fluide. Notre commune s'est donc déjà préparée à de grands changements pour mieux répondre aux besoins des citoyen.ne.s, dans le but de se rapprocher du citoyen. Cela s'est notamment effectué en passant par une digitalisation des processus et ce à l'occasion du déménagement vers le nouvel Hôtel communal, aux Jardins de la Chasse. A ce titre de nouveaux outils de collaborations vont voir le jour au niveau de notre administration, et ce afin de faciliter le traitement et les échanges entre les différents services de l'administration. Cela simplifiera les traitements administratifs et ne sera que bénéfique pour nos administrés.

2. Sécurité et Protection des données

Au jour d'aujourd'hui et dans un monde de plus en plus digitalisé, la sécurité de l'information est un des moteurs dans la mise en place de nouveaux outils informatique. A ce jour, l'ensemble des données existantes à la commune sont protégées et sécurisées. En effet lors de l'emménagement au Jardin de

la chasse, l'ensemble des données ont été transférées au datacenter régional. L'ensemble des différents services de l'administration sont maintenant centralisés dans des plans de classement par département, ce qui permet une sauvegarde et un contrôle des accès des plus sécurisés entre les différentes personnes concernées.

Dans les mois qui viennent, ces données seront sécurisées davantage. En effet le but de notre plan est de pouvoir interconnecter l'ensemble de nos sites distants (crèches, écoles, garage, dépôts,...), afin de pouvoir échanger des données avec l'administration, d'une façon centralisée et sécurisée. Ces activités seront lancées dans le cadre de l'intégrité et la sécurisation des données (RGPD notamment). Nous faciliterons ainsi l'accès à l'information inter services. De plus, de nouvelles fonctionnalités de sécurisation vont voir le jour. Nous comptons notamment accroître et activer des modules de sécurités complémentaires, tels que la double authentification (MFA) et éviter ainsi des usurpations d'identités aux niveaux des connexions informatiques. Les citoyen.ne.s se rendant dans les différents services de notre commune attendent une disponibilité, une fiabilité ainsi qu'une convivialité toujours plus importante. La réalisation de standardisation et de simplification des processus administratifs nécessite non seulement une collaboration plus étroite mais également un examen et une standardisation des programmes informatiques, ainsi que des protocoles d'échanges. A ce titre et grâce à un partenariat de la région, un programme informatique globale « We Pulse » va voir le jour dans les prochaines années. CE programme va permettre d'avoir une base commune pour l'ensemble des AC et CPAS de la région bruxelloise, et ce sur différents aspects tels que :

La gestion des ressources humaines, la gestion de la relation citoyenne, la finance et également les dossiers sociaux. CE ne sera que plus bénéfique pour les bruxellois et bruxelloises, qui auront à l'avenir le même service et les mêmes outils à leur disposition, quel que soit leur commune. Cela donnera à terme une uniformisation de l'architecture régionale et cela engendrera des économies de coûts d'échelle, tout bénéfique pour les citoyen.ne.s. La Transition numérique et l'innovation permettront de faire de la commune une Smart City. Une Smart City entend apporter une réponse transversale aux défis contemporains, afin d'améliorer la qualité de vie et rendre la commune plus intelligente pour ses citoyen. ne.s, tout en améliorant l'efficacité de ses services et de ses activités, à l'aide de la technologie numérique.. Pour réaliser ces objectifs, la commune travaillera en collaboration avec IRISNet, CIRB, Civadis et bien d'autre encore.

Affaires Néerlandophones

1. Politique culturelle locale

a. Plan de la politique culturelle locale

En 2022-2024, la politique culturelle locale continuera à travailler sur les objectifs repris dans le plan de la politique culturelle locale selon les dispositions du décret flamand du 6 juillet 2012 relatif à la politique culturelle locale. Pour l'élaboration de cette politique culturelle locale, la commune travaillera en étroite collaboration avec la bibliothèque communale néerlandophone, le GC De Maalbeek, la maison de quartier Chambéry, le projet Brede School Domino, les écoles, les académies et les associations etterbeekoises néerlandophones. La commune associera aussi les utilisateurs et les habitants à l'élaboration de ce plan. La commune associe également les utilisateurs et les habitants à l'élaboration de ce plan. Le plan d'action annuel est préparé avec les partenaires à l'automne précédent et est soumis au collège des bourgmestre et échevins en début d'année. Le service et le réseau se concentreront principalement sur la recherche de collaborations avec les partenaires non néerlandophones/francophones dans la commune, à la communication culturelle et à la visibilité des organisations culturelles à Etterbeek, ainsi qu'à l'accueil de nouveaux habitants. Les activités

culturelles seront relancées et repensées de manière flexible en 2022 ; nous nous appuyerons sur les enseignements tirés de 2020 et 2021.

b. Cultuurraad (conseil culturel), conseils et participation

Le conseil culturel communal néerlandophone est l'organisme consultatif officiel de la politique culturelle locale. La composition de celle-ci sera renouvelée au printemps 2019. Lors des travaux de préparation, la nécessité d'actualiser le règlement actuel sera étudiée. Le conseil culturel prodigue des conseils à la commune sur tout ce qui concerne la politique culturelle locale. 2019 est la dernière année du plan de la politique culturelle 2014-2019. Le plan d'action 2019 sera axé sur les objectifs décrits dans ce plan. Le plan d'action comprend les projets communs et les projets des partenaires, des écoles et des associations et a été approuvé par le collège du 10 janvier 2019.

Le conseil culturel communal néerlandophone est l'organisme consultatif officiel de la politique culturelle locale. Le conseil culturel prodigue des conseils à la commune sur tout ce qui concerne la politique culturelle locale. Les plans d'action annuels 2022, 2023 et 2024 (basés sur les objectifs du plan de la politique culturelle locale) comprennent les projets communs et les projets des partenaires structurels, des écoles et des associations et seront soumis à l'avis du conseil culturel à l'automne de chaque année de fonctionnement précédente. Le plan d'action 2022 a été approuvé le 8 décembre 2022.

c. Soutien des associations, acteurs et habitants néerlandophones de la commune

Via ses missions variées, le service reste le point de contact par excellence pour les associations, écoles et habitants néerlandophones. Nous les soutenons tant sur le plan financier que sur le plan logistique dans l'organisation d'activités et nous les informons.

d. Collaboration avec d'autres services communaux

Le service des Affaires néerlandophones poursuivra sa collaboration avec les autres services communaux, principalement le service de la Culture francophone, et les acteurs socioculturels de la commune. En 2022, le service initiera un projet autour de la célébration du centenaire des cités-jardins, une exposition à la maison communale, une collaboration avec le Brussels Jazz weekend, une collaboration avec le Brussels Bright Festival et le projet « 't Licht zien ». Pour ces projets, nous espérons pouvoir compter sur la coopération d'autres services pour porter les projets à un niveau supérieur. En concertation avec le service Information, nous souhaiterions contribuer à une communication raisonnée et efficace sur la richesse de son offre culturelle et de son offre de loisirs. En collaboration avec tous les services concernés, nous continuerons à organiser les rues conviviales et à les promouvoir auprès des habitants. Nous souhaitons ouvrir à Etterbeek en 2022, avec d'autres services et partenaires intéressés, une vélothèque (« Fietsbib »), qui n'a pas pu être lancée en 2021 faute de locaux adaptés. En plus des initiatives mentionnées ci-dessus, le service des Affaires néerlandophones restera à la disposition d'autres services pour favoriser, à leur demande et dans la mesure du possible, l'organisation d'initiatives bilingue dans la commune.

2. Gemeentelijke Openbare Bibliotheek

La Gemeentelijke Openbare Bibliotheek (bibliothèque publique communale) est un partenaire important de la politique culturelle locale et du projet Brede School Domino dans le cadre de la réalisation des objectifs tels que décrits dans le plan de la politique culturelle locale.

La bibliothèque entretient une grande collection de qualité, mais en plus elle assure une fonction d'accueil, d'espace d'étude et d'espace de rencontre au sens large.

Chaque année, la bibliothèque organise une série de projets sur l'éveil au langage, la lecture et la lecture à voix haute, l'alphabétisation numérique, l'éducation aux médias, etc., tant pour les écoles que pour les enfants et les adultes pendant leur temps libre.

Il est prévu qu'à partir de 2022, tous les projets annuels pourront se dérouler normalement. Nous souhaitons ajouter un certain nombre de nouvelles réalisations. Une collaboration intensive avec les écoles est également prévue.

La collaboration avec la bibliothèque communale francophone Hergé est un point d'attention auquel nous travaillons, entre autres via la programmation d'activités communes.

Le conseil de la bibliothèque, composée d'utilisateurs et d'experts, donne des conseils à la commune sur la politique de la bibliothèque et son rôle au sein de la politique culturelle locale. Le conseil se réunit à l'automne précédant l'année de fonctionnement pour discuter et donner son avis sur tous les projets. Ces projets sont ensuite discutés au conseil culturel. Ce n'est qu'ensuite que nous pouvons proposer un plan d'action détaillé avec les budgets correspondants.

Le conseil d'administration de la bibliothèque, l'asbl GOBE, travaillera sur un règlement d'ordre intérieur et sur la mise à jour des statuts, conformément à la nouvelle législation sur les associations sans but lucratif.

Rénovation et innovation

Afin de poursuivre son rôle fort pour les utilisateurs et les écoles et afin de répondre aux besoins d'une bibliothèque contemporaine, il est indispensable d'investir dans les infrastructures de la bibliothèque.

Ces questions doivent être abordées lors de cette triennale :

- l'implémentation d'un système informatique qui répond aux besoins actuels des utilisateurs. Un plan a déjà été élaboré à cet effet.
- Après une inspection, la sécurité incendie ne semblait pas être en ordre. Le suivi de ce dossier est une priorité.
- l'élaboration d'une proposition pour installer un système permettant aux usagers de effectuer eux-mêmes leurs emprunts grâce à la radio-identification (RFID) afin d'améliorer le service aux utilisateurs.
- Une rénovation de la salle de lecture et de l'espace d'exposition, afin que ces lieux très fréquentés puissent être utilisés de manière plus intensive tout au long de l'année.

Début 2020, le service des Travaux publics a visité la bibliothèque. Aucun plan d'action concret n'a été élaboré à ce moment-là.

Un bon éclairage est un point d'attention dans certains espaces.

- L'aménagement de la section jeunesse au rez-de-chaussée doit être reconsidéré, avec l'aide de professionnels. Ces espaces deviennent trop exigus pour un public en constante augmentation. Un nouvel aménagement nous permettrait d'utiliser de manière optimale les espaces existants.
- l'élaboration d'une proposition pour installer un système permettant aux usagers de effectuer eux-mêmes leurs emprunts grâce à la radio-identification (RFID) afin d'améliorer le service aux utilisateurs.

3. Projet « Brede School Etterbeek – Domino »

Depuis 2012, la commune d'Etterbeek est à la fois initiatrice et protagoniste au sein du réseau Brede School Domino. Cette collaboration regroupe les organisations néerlandophones actives dans le

domaine de la culture, de la jeunesse et du bien-être sur Etterbeek ainsi que les écoles néerlandophones sur Etterbeek. Cette collaboration vise à maximaliser les opportunités pour les enfants et les jeunes à Etterbeek. Les partenaires structureaux se sont associés au comité de pilotage du projet Brede School et pilotent le projet. Toutes les actions sont déterminées dans un plan d'action annuel et analysées dans un rapport d'évaluation qui est transmis au collège et à la VGC, service « Stedelijk Beleid ».

Les enfants apprennent à l'école, de leurs amis, de leurs parents, pendant leur temps libre, de leur environnement. Une meilleure adéquation entre ces différents environnements crée un environnement d'apprentissage et de vie plus large et demande une approche transversale. Etterbeek est un lieu d'exercice riche et sûr où les enfants peuvent développer toutes leurs compétences, découvrir et expérimenter.

Pendant la pandémie de Covid-19, il a été difficile, voire impossible, de mener à bien plusieurs des projets qui rendent le projet « Brede School Domino » si unique. La rencontre et l'échange sont au cœur des collaborations qui se mettent en place. C'est pourquoi nous voulons mettre tous nos efforts dans la période 2022-2024 pour permettre aux élèves de se connaître, de connaître les autres et le quartier afin de leur donner un maximum de possibilités de développement. Nos partenaires partagent également leur expertise et leur expérience, leurs infrastructures ou leurs canaux de communication.

De plus, la collaboration avec KWB Etterbeek sera maintenue. Cette collaboration se concentrera sur la création d'une « Fietsbieb » à Etterbeek, un système de prêt de vélos pour enfants. Nous organiserons également des nouvelles sessions « Start to bike » pour les adultes et les enfants qui apprennent à rouler à vélo en ville.

Nous soutenons les parents et les collaborateurs en leur donnant des informations sur le quartier et en échangeant avec eux notre expertise. De nombreux professeurs n'habitent pas à Etterbeek et sont donc demandeurs pour acquérir plus de connaissances sur l'environnement de leurs élèves. Compte tenu du grand nombre d'enfants très jeunes, nous souhaitons œuvrer pour fluidifier le passage vers les crèches et le transit vers les classes d'accueil. Brede School Domino informe les habitants d'Etterbeek à ce sujet. Afin de permettre un accès égal à tous les enfants, le projet Brede School Domino étendra son fonctionnement à travers d'activités gratuites pendant les heures d'école et à tarifs diversifiés en dehors des heures d'école.

Nous étudions la possibilité de créer une école/crèche communale néerlandophone (sous réserves des ressources disponibles) car la demande de places est beaucoup plus élevée que l'offre actuelle.

Tout comme les années précédentes, le service des Affaires néerlandophones proposera son aide aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans une école néerlandophone. Tous les parents concernés recevront un courrier afin de les informer sur la procédure. Les parents qui en ont besoin peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour inscrire leur enfant.

La convention actuelle « Brede Schoolconvenant » avec la VGC a été renouvelée en juillet 2021 en attendant une nouvelle convention. À l'heure actuelle, nous ne savons pas encore si cela entraînera des changements dans le fonctionnement actuel du projet « Brede School ». En tout état de cause, le service continuera à travailler après août 2022 pour atteindre les objectifs fixés par le partenariat Brede School. Dans l'intérêt de la réalisation du projet « Brede School », la commune prend la responsabilité d'assurer la continuité du projet en maintenant l'emploi du coordinateur de manière structurelle au cas où la convention ne serait pas renouvelée.

Affaires européennes

Dans le cadre de ses missions, le service des Affaires européennes a poursuivi ses objectifs évoqués dans la NOP de l'an dernier mais a dû réduire ses activités prévues en raison de la crise sanitaire

Projets réalisés et en cours

- ✓ Collaborer au développement du « Carrefour des Régions » et coordonner les initiatives locales
- ✓ Coordination de la SEDL en collaboration avec le service de la participation citoyenne. La SEDL est une initiative du Conseil de l'Europe, coordonnée par Brulocalis pour les communes de la Région Bruxelles- Capitale.

Projets reportés à 2022 à cause de la pandémie :

- Activités de la SEDL reportées : stands en interne et externe, annuelles et récurrentes. Diverses activités dans le cadre d'opérations communales (Semaine des Aînés, Fête du Volontariat, accueil des nouveaux habitants,...) ou européennes (Info Day mi-mars à la Commission européenne, Schuman Day le 9 mai,...).
- Aide administrative aux Européens : Le service des Affaires européennes veut devenir centre d'information par excellence pour orienter les Européens dans leurs différentes démarches, afin de faciliter leur intégration dans la commune. Des cours d'anglais complèteraient les compétences. Un atout de communication avec les Européens est la présentation d'informations multilingues sur le site communal ou en lien avec ce dernier. (voir projet APProach).
- Projets européens : Un plus grand intérêt sera porté aux différentes communautés d'Européens pour développer un réseau local, par des rencontres et des projets socio-culturels communs. (p. ex: activités en liaison avec des associations d'Européens, des Présidences européennes, avec des institutions européennes et régionales, dont Brussels.Commissioner, BRULOCALIS...)
- Collaboration avec les projets subsidiés européens mis en place par le CQD : *« Le périmètre du CQD Chasse-Gray présente en effet un caractère très cosmopolite, avec de nombreuses nationalités représentées. L'un des objectifs principaux du CQD Chasse-Gray est d'ailleurs de lutter contre la dualisation et de favoriser la multiculturalité et le vivre-ensemble. C'est ainsi que le service CQD, en partenariat avec le service des Affaires Européennes, s'est progressivement investi dans des réseaux internationaux et a obtenu trois subsides européens »* : Projet « APProach » : vise à mieux accueillir et impliquer les citoyen.ne.s européens mobiles (« expats ») dans la vie locale, grâce à des pages web en anglais notamment. 7 partenaires européens. Durée du projet : d'avril 2018 à juin 2020 (projet en cours et poursuivi)
- En collaboration avec le service Animations : organisation d'une fête européenne conviviale, aux accents culturels et gastronomiques, par le service, le CCAE, les Européens d'Etterbeek, salle du Conseil, nombreuses collaborations à mettre en place
- Les activités de jumelage seront poursuivies et renforcées
- Renforcer les initiatives visant à informer sur l'Europe dans les réseaux scolaires
- Renforcer les initiatives pour que les Européen.ne.s et les non-Européen.ne.s s'inscrivent sur les listes électorales, en collaboration avec le service de la population
- Développement d'outils d'informations à destination des Européens en collaboration avec le service de participation citoyenne

Emploi

Philosophie

Le potentiel en termes d'emplois est élevé à Etterbeek et se doit d'être exploité par une politique d'emploi incluant les jeunes et les demandeurs d'emploi peu qualifiés qui restent trop souvent en marge du marché de l'emploi.

La commune d'Etterbeek a un taux de chômage de 14% (2017), contre 16,8% en région de Bruxelles-Capitale. Le taux de chômage des jeunes de 18 à 24 ans s'élève à 19,8% (24,4% en RBC) et les demandeurs d'emploi peu qualifiés représentent 62,5% du nombre total de demandeur.euse.s d'emploi à Etterbeek (45% à Boitsfort). L'écart entre le taux d'activité moyen bruxellois (66,4%) et le taux d'activité moyen de la population faiblement qualifiée (46,7%) montre la difficulté d'insertion professionnelle des peu diplômés.

Les acteurs qui agissent sur l'emploi sont la Mission locale pour l'Emploi, l'ALE, le CPAS, l'Antenne d'Actiris et la commune d'Etterbeek (avec l'engagement d'un fonctionnaire en charge de l'emploi et de l'entrepreneuriat). Des synergies sont créées entre les acteurs au travers de divers instruments de partenariat.

La Maison de l'emploi coordonne des projets communs avec, entre autres, l'organisation proche de modules « Look de l'emploi » à destination du public sans emploi ou l'échange de bonnes pratiques lors d'un team building pour tous les conseillers emploi d'Etterbeek. Dans un autre domaine, la volonté du Collège sera de développer des synergies entre la création à Ernest Richard d'une section consacrée à la réparation des vélos et des vélos électriques et la MLE. Un des objectifs sera d'ailleurs de créer des ponts avec les écoles techniques de la commune afin de renforcer la collaboration avec la mission locale.

Priorités d'actions

1. Renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi

La Mission locale pour l'Emploi entame non seulement avec une équipe jeune et dynamique mais aussi avec une nouvelle direction le passage à un statut d'économie sociale d'insertion à part entière. La mission locale est sans conteste un instrument essentiel de la politique de l'Emploi. Les politiques communales l'ont compris et ont soutenu et développé sa structure et ses activités.

Des synergies entre les différents services d'emploi (MLE, CPAS, ALE, Actiris) permettent d'optimiser l'accompagnement du demandeur d'emploi. Un important travail de communication à destination du public et entre partenaires doit faire connaître les possibilités d'emploi. Le lien doit également être établi entre tous les acteurs associatifs de proximité, les acteurs de l'emploi et le public et ce au sein des entités des quartiers.

2. Formation des demandeurs d'emploi

Consciente de l'enjeu d'offrir des formations innovantes aux chercheur.euse.s d'emploi mises sur pied en partenariat avec les entreprises, la Mission locale continue à développer des formations ciblées. Les agent.e.s de développement de la Mission locale pour l'Emploi prospectent activement le monde de l'entreprise pour répondre au mieux à leurs besoins. Ils organisent des jobdating en fin de formation entre les demandeurs d'emploi formés au métier et les employeurs potentiels. Le Service Emploi Formation organise également, avec Actiris, des jobdays ciblés (par exemple : chauffeurs ou nettoyeurs industriels) et des visites en entreprises. Les nouveaux modules axés jeunes (module fusionné informatique RE +Appli et Look de l'emploi) participent à cet effort.

Ces efforts doivent se poursuivre en initiant de nouvelles formations ciblant les jeunes en particulier, les PME (en collaboration avec le service des classes moyennes) et métiers en pénurie. Le Collège souhaite également qu'une attention particulière soit portée aux métiers en relation avec le développement durable, l'alimentation locale et de saison ainsi qu'à l'environnement.

3. Mise à l'emploi des demandeurs d'emploi

Au travers des Programmes de Transition Professionnelle (PTP), 29 équivalents temps plein sont mis à l'emploi, formés et encadrés sur des chantiers d'utilité publique tels que les petites réparations et rénovations pour personnes âgées et/ou à faible revenus, l'isolation thermique des logements sociaux, des travaux de réfection des écoles de la commune, la régie des lieux culturels, le détagage des immeubles, Il est primordial de poursuivre ces actions particulièrement porteuses en termes de résultats pour les demandeurs d'emploi et pour les bénéficiaires. La commune poursuivra la mise à disposition de chantiers. L'offre de chantiers et de travaux pourrait se voir élargir aux enjeux de développement durable actuels.

4. La mise en valeur de l'entrepreneuriat comme vecteur d'emplois

Le service emploi travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires précités, mais aussi avec le service communal en charge du développement économique et commercial pour renforcer les initiatives stimulant l'entrepreneuriat à Etterbeek, qui sont créatrices d'emplois. Ainsi, des programmes de coaching spécialisés se poursuivront au sein de la toute nouvelle Maison des entrepreneurs (Innov'ett) à destination des publics cibles et avec une attention particulière pour la formation aux métiers durables.

Philosophie

Etterbeek a la volonté d'offrir les meilleurs services au profit des habitant.e.s.

Dans la perspective de réaliser tous les investissements nécessaires au développement de la commune, il nous incombe de garantir une bonne gestion et de poursuivre l'objectif d'atteinte de l'équilibre budgétaire. Cela impose plus que jamais un strict contrôle des dépenses. Mais cela nécessite également de tenir compte de paramètres tels que certains transferts de compétence ou encore les statistiques de la population active qui ont une influence sur les finances communales.

Ce début de législature a vu l'aboutissement du projet d'envergure des Jardins de la Chasse avec comme corollaire, du logement supplémentaire, davantage de places en crèches, la redynamisation de tout un quartier (celui de la Chasse) et ce, tout en ne faisant pas supporter ces charges aux contribuables. A ce titre, la majorité en place n'a pas augmenté les impôts locaux durant les premières années de cette législature.

Le Collège s'est efforcé de mesurer scrupuleusement les impacts financiers de chaque politique qu'il a mené en gardant à l'œil les fondements essentiels d'une saine gestion notamment la maîtrise de la dette et ce, malgré la crise sanitaire qui a mobilisé des moyens conséquents pour protéger et soutenir la population, les professionnels du secteur médical et paramédical, les commerces et entrepreneurs locaux ou encore les acteurs du secteur non-marchand.

En plus de la poursuite des initiatives en matière de budgets genrés et participatifs, le service des Finances a également entamé ses travaux en vue du développement d'un budget carbone* avec l'appui de prestataires externes spécialisés et entend concrétiser ses travaux en maximalisant les sources de financement au profit des projets y afférant. Les propositions d'actions liées au budget carbone s'inscriront dans le plan climat communal.

Comme le prévoit la Nouvelle loi communale, les grands axes politiques qui seront menés par le Collège pour ce nouveau triennat sont chiffrés. Etterbeek qui est numéro un en matière de transparence a l'ambition d'appliquer ce principe également sur le budget afin de présenter l'ensemble des engagements avec la plus grande lisibilité. Cela se traduira par un outil didactique permettant d'améliorer la compréhension du budget afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

La volonté de la majorité en place est aussi de poursuivre les efforts visant un allègement de l'impôt sur le travail et d'orienter la fiscalité communale comme outil de lutte contre l'exode des ménages bruxellois et d'une meilleure équité fiscale.

*Le budget carbone vise à transcrire les lignes budgétaires d'une entité en émissions de Gaz à Effet de Serre dans l'objectif de pouvoir orienter davantage les budgets vers la lutte contre le changement climatique

Développement Économique Et Commercial

PHILOSOPHIE

L'entrepreneur est confronté à de nombreuses démarches, que celles-ci soient ante ou post-crédation de son entreprise. Le service du développement économique et commercial apporte son soutien à l'ensemble des indépendants par l'information et l'accompagnement. Le service participe également à de nombreux projets ponctuels et structurels en partenariat avec différents organismes permettant l'amélioration générale du tissu économique etterbeekois. L'importance donnée au soutien des commerces de proximité et de quartier dans une perspective de durabilité constitue un axe fort de la législature. En 2020, Etterbeek s'est aussi doté d'un plan de relance économique global afin de soutenir les commerces et entrepreneurs locaux.

PRIORITES D' ACTIONS

Accompagnement des candidats qui souhaitent s'installer comme entrepreneur sur Etterbeek ;

Gestion quotidienne des demandes des entrepreneurs et des ambulants ;

Le service offre un soutien administratif et logistique aux associations de commerçants afin de les aider à pérenniser et à organiser des activités permettant d'animer leur quartier ;

Organisation de club des entrepreneurs, quatre fois par an, afin de renforcer les liens et les synergies entre les commerçants ;

Pérenniser et diversifier les collaborations avec les partenaires locaux ou régionaux, publics ou privés (HUB Brussels, UCM, UNIZO, BECI, GOOGLE, etc.) ;

Maintien du plan de revalorisation des commerces et artisans de proximité (primes starter, booster, upgrader) permettant aux nouveaux entrepreneurs ou aux entrepreneurs déjà installés d'obtenir un soutien financier de la commune ;

Poursuivre la circulation des chèques locaux de consommation « Broebel » à travers l'intégration de nouvelles primes communales dans le dispositif, le démarchage de nouveaux établissements ou encore la promotion du « guichet Broebel » ;

Étudier la faisabilité de mettre en place des e-Broebel (version électronique des chèques Broebel) ;

Poursuivre le développement et le rayonnement de la nouvelle Maison des entrepreneurs (Innov'ett), en diversifiant l'offre de programmes de coaching, de conférences, d'ateliers, de soirées de networking, etc. destinés aux candidats entrepreneurs ou entrepreneurs etterbeekois (thématiques diverses : économie circulaire, digitalisation, entrepreneuriat féminin, etc.), mais aussi grâce à la finalisation de l'aménagement d'un espace de co-working en son sein ;

Relancer les Commissions consultatives en matière de développement économique et commercial et rédaction d'un règlement ;

Continuer les visites régulières sur le terrain, afin d'analyser avec les commerçants leurs besoins et de connaître leurs difficultés ;

Prendre part à la mise en place d'une intercommunale des services commerces ;

Renforcer l'utilisation des nouvelles technologies et des réseaux sociaux pour promouvoir les commerces locaux ;

Réaliser le lancement d'une application communale destinée à promouvoir les commerces, artisans et entrepreneurs locaux : recensement des différents commerces locaux (fiche renseignements, produits, infos promotionnelles, cartes de fidélité), mise en valeur des quartiers commerçants, et inventaire des différents points d'intérêts communaux (recyclage, statues, parcs, établissements culturels et sportifs dans la commune) ;

Mettre à disposition de tout nouvel indépendant qui s'installe sur Etterbeek un Welcome Pack, comprenant notamment l'information utile (dont une brochure communale les différentes initiatives du service du développement économique et commercial) et un bon de coaching « pré-installation » auprès d'un prestataire externe spécialisé (2H de coaching);

Création d'une agence immobilière commerciale, permettant d'établir une cartographie des espaces commerciaux de la commune, d'augmenter la diversification des commerces et de lutter contre les cellules commerciales vides ;

Etoffer la diversification des commerces en privilégiant notamment les commerces d'économie locale et l'arrivée de magasins bio

De façon générale, s'engager vers une éco-conditionnalité des subsides à destination des commerces et entrepreneurs locaux.

Foires, Marchés Et Brocantes

PHILOSOPHIE

Pour la période 2022-2024, le service poursuivra sa mission de soutien et d'organisation de foires, de marchés et de brocantes contribuant au dynamisme de la vie économique et sociale de la commune.

PRIORITES D' ACTIONS

Tous les dimanches **le marché** de la place Jourdan accueille une soixantaine d'exposants variés. La gestion de celui-ci a été confiée aux établissements Charve avec lesquels le service est en contact régulièrement afin de veiller au bon fonctionnement du marché.

Le service étudiera la possibilité de créer un second marché sur une autre espace de la commune.

Chaque année, au printemps, nous organiserons **la foire annuelle** sur la place Jourdan. Une dizaine de forains seront présents durant deux semaines pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Chaque année, une douzaine de **brocantes** sont organisées sur Etterbeek. Le service apporte son soutien aux différents organisateurs. Par ailleurs, nous encourageons les associations qui souhaitent organiser de nouvelles brocantes.

PHILOSOPHIE

Depuis la création du service bien-être animal en 2017, de nombreux projets ont été développés. La politique en la matière est basée sur deux axes : stimuler l'intérêt des etterbeekois et encourager une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les animaux au sein de nos quartiers.

PRIORITES D' ACTIONS

Primes et subsides communaux : le service octroie différentes primes en matière de bien-être animal. Les ménages etterbeekois peuvent solliciter une prime pour la stérilisation, identification et vaccination de leur chat. Cette prime est payée en chèque de consommation Broebel. Par ailleurs, à partir de mai 2022, une prime sera octroyée aux etterbeekois adoptant un animal de compagnie dans un refuge agréé par la région Bruxelloise. Enfin, un subside est accordé aux associations ou personnes actives en matière de bien-être animal sur le territoire d'Etterbeek.

Evènements : chaque année le service organise différents évènements à destination des (futurs) propriétaires d'animaux de compagnie ou des etterbeekois intéressés par le sujet : conférence, stand d'informations, sessions de questions-réponses avec des experts (vétérinaires, comportementaliste, éducateur canin), ... L'objectif est d'organiser au minimum trois évènements par an.

Dans le futur, le service organisera une journée spéciale entièrement consacrée au bien-être animal dans notre commune avec la participation d'acteurs locaux et régionaux.

En cours d'année scolaire, le service organisera des visites dans des écoles primaires afin de sensibiliser les élèves aux différentes problématiques liées au bien-être animal.

Fonctionnement : le service développe des projets permettant de répondre aux mieux aux questions et attentes des citoyens.

Une fois par trimestre un groupe de travail, composé de membres du personnel communal, de la police, de vétérinaires et de l'asbl « Chats Libres », se réunit afin de discuter ensemble des différentes initiatives et futurs projets.

Développement d'un mécanisme permettant la garde temporaire d'animaux appartenant à des personnes hospitalisées.

Etudier la possibilité de créer un nouvel espace de liberté pour chiens en y ajoutant un parcours d'agilité le long de la voie ferrée (derrière le garage communal).

Etudier la possibilité d'installer ou de distribuer des « cat house » pour donner un abri aux chats errants l'hiver.

Lancement d'une application « Animal Research » permettant aux etterbeekois de retrouver plus facilement un animal perdu ;

Obtenir le label d'or « commune amie des animaux » régional signifiant que la commune est la plus avancée en matière de bien-être animal sur l'ensemble du territoire de la région Bruxelloise.

PHILOSOPHIE

Dans un souci de respect des Cultes et de la Laïcité, le service poursuivra son travail de proximité en collaboration avec les fabriques d'église des paroisses catholique d'Etterbeek. Il veillera à favoriser le vivre ensemble entre les communautés de confessions diverses tout en veillant à respecter le principe de neutralité.

PRIORITE D'ACTION

Le service des cultes et de la laïcité se concertera régulièrement avec les fabriques d'Eglise sur les questions liées aux travaux et au financement des paroisses. L'Echevin représentera la commune aux conseils périodiques des fabriques.

Le service continuera à recevoir les demandes éventuelles d'autres communautés confessionnelles (autres cultes) qui pourraient demander le soutien de la commune pour des raisons diverses.

Le service entend

- Poursuivre son travail de proximité et de collaboration avec les fabriques d'église.
- Maintenir des échanges réguliers entre la commune et les fabriques d'église sur des questions liées à l'aspect matériel du culte (travaux, financement, ...), et pour la recherche de solutions à ce sujet, ... (en collaboration avec le service des Travaux publics).
- Continuer le dialogue interconfessionnel.
- En collaboration avec le service de l'Urbanisme, le projet de construction de la nouvelle église Sainte Gertrude sur la place Van Meyel sera suivi de près, en particulier, ainsi que le réaménagement futur de celle-ci environnant l'église.

Cohésion Sociale

1. Philosophie

Le Programme de Cohésion sociale en tant que politique d'intégration sociale a pour objectif, comme le précise le décret, la «lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales».

Afin de réaliser au mieux cet objectif, le service de Cohésion sociale veut mener des actions visant à favoriser le plus possible des rencontres entre différents publics qui ne sont pas forcément amenés à se côtoyer. La philosophie du service de Cohésion sociale sera particulièrement axée sur le travail en réseau avec le tissu associatif etterbeekois, la valorisation du vivre-ensemble mais également sur un travail d'empowerment des citoyen.ne.s etterbeekois.e.s. Il est évident qu'une politique de Cohésion sociale ambitieuse ne peut passer que par le renforcement des synergies entre les différents secteurs impliqués. Le service de Cohésion sociale cherchera donc à renforcer les espaces de dialogue et d'action entre secteurs.

Par ailleurs, avec l'entrée en vigueur du nouveau décret de Cohésion sociale, il s'agira pour le service d'accompagner sa mise en œuvre et les modifications du paysage associatif qu'il engendrera.

2. Priorités d'action

a. Soutien financier et accompagnement de projets associatifs

Le service de Cohésion sociale a pour objectif naturel de faire le lien entre les associations etterbeekoises et l'administration de la COCOF.

Il s'agira aussi et surtout pour les prochaines années d'accompagner les associations dans la reconfiguration du paysage de la Cohésion sociale induit par le nouveau décret. Dans ce cadre, le service a rédigé, en partenariat avec les acteurs associatifs de la Commune, un diagnostic de l'offre et des besoins en Cohésion sociale dans la Commune fin 2021. Celui-ci servira de base pour conclure un pacte local avec la COCOF, étape indispensable inscrite dans le nouveau décret de cohésion sociale et qui a pour but de s'accorder sur les orientations générales et les besoins spécifiques en termes de cohésion sociale sur la Commune d'Etterbeek. Ce diagnostic a également pour but de déterminer les futurs plans d'actions et orientations des activités de Cohésion sociale afin de mener à bien les nouvelles missions attribuées par le décret, en répondant aux différents enjeux ciblés dans ce dernier. A savoir, tout d'abord, le soutien aux opérateurs de Cohésion sociale déjà existants sur le territoire etterbeekois, qui malgré leur grande motivation, font face à des difficultés qui fragilisent leur travail, telles que le manque de locaux et de subsides structurels. Ce soutien va également s'adresser aux associations souhaitant s'intégrant dans le programme communal. Par ailleurs, dans un contexte où les rencontres ont été mises à mal, il semble également important de renforcer le soutien aux projets de vivre et faire ensemble qui visent à décroïsonner les publics et lutter contre les préjugés. Enfin, les opérateurs de Cohésion sociale ont identifié des thématiques qui sont particulièrement actuelles pour leurs bénéficiaires telles que la fracture numérique, le travail en réseau et les projets intergénérationnels. Celles-ci constitueront des lignes directrices prioritaires dans le travail de la coordination communale et de ses partenaires pour les cinq prochaines années. Une évaluation du diagnostic sera réalisée tous les deux, sur base des indicateurs de la Cohésion sociale. Une évaluation du diagnostic sera réalisée tous les deux, sur base des indicateurs de la Cohésion sociale.

Le service compte également fournir un service d'appui aux associations de cohésion sociale via notamment la recherche et la facilitation de mise à disposition de locaux, entre autres communaux, au bénéfice d'associations de la cohésion sociale qui en recherchent.

Enfin, la coordination de la Cohésion Sociale devra préparer, coordonner et accompagner la remise d'avis par la concertation locale. Cette nouvelle mission est issue de la réforme du décret.

b. Coordination des acteur.rice.s de cohésion sociale

Le service de Cohésion sociale a à cœur d'assumer un rôle de coordination entre les différentes associations etterbeekoises afin de faciliter la collaboration entre elles, de définir des objectifs concertés et d'aboutir à une vision de la Cohésion sociale et du vivre-ensemble la plus cohérente possible. Dans cette optique, le service de Cohésion sociale va notamment renforcer ses espaces de dialogue et d'action entre les acteur.rice.s. Les réunions de concertation en seront la pierre angulaire pour les prochaines années, en impliquant le tissu associatif, citoyen et communal etterbeekois à travers notamment la mise en œuvre du nouveau Règlement d'ordre intérieur suite à la réforme du décret. Les Pics-Nics, ces rendez-vous trimestriels permettant des échanges informels entre travailleurs sociaux/travailleuses sociales à Etterbeek, seront poursuivis, leur évaluation étant positive. Enfin, régulièrement, des rencontres spécifiques entre chaque association de cohésion sociale et le service ainsi que l'Échevin seront organisées afin d'identifier au mieux les besoins de chaque association et d'établir des synergies entre acteurs associatifs.

c. Projets portés par la Cohésion sociale

La Cohésion sociale, comme plateforme des associations, continuera à faire la promotion d'événements divers en rapport avec la Cohésion sociale.

i. Automne des Solidarités

Depuis 2020, une nouvelle version du Mois de la Solidarité est testée, rebaptisée « Automne des Solidarités ». Il s'agit de proposer des activités durant l'automne qui permettent à la fois de sensibiliser à un thème annuel de diverses manières, mais également de travailler sur le vivre-ensemble de manière générale. Les associations sont largement impliquées de cette nouvelle formule, en proposant de multiples activités afin d'attirer au final une diversité de publics. Les services de la Cohésion sociale et de la solidarité internationale sont à l'initiative de trois activités qui ont pour objectif d'être récurrentes d'année en année, afin de fidéliser le public et de donner une identité claire à l'Automne des Solidarités. Cette nouvelle version fera l'objet d'évaluation et d'adaptation pour les prochaines années.

ii. Partenariats divers

▪ *Continuité du Contrat de Quartier Durable*

En ce qui concerne le CQD Chasse-Gray, celui-ci étant en phase d'achèvement, la compétence CQD n'existera plus en bonne et due forme pour les trois prochaines années et les projets qui y sont associés seront répartis en fonction des compétences naturelles des membres du Collège des Bourgmestres et échevins : espaces verts, associations, logements, projets culturels et citoyens, mariages, projets de crèches, projets jeunesse, projets CPAS, valorisation du site dans un but social via des activités à vocation européenne. A la fois dans le respect des principes fondateurs de ce contrat initial et des nécessaires transversalités qui devront être mises en œuvre. Le Collège veillera à mener à cet égard les études et réflexions nécessaires afin qu'une décision utile puisse être prise.

- *Rues conviviales*

Sous la coordination du service Animations, avec le soutien des services Participation et Affaires néerlandophones, le règlement permet aux riverains le souhaitant de facilement fermer leur rue jusqu'à cinq jours d'affilée maximum de 10h à 20h, pendant les grandes vacances. L'objectif est de réaliser des animations et de permettre aux Etterbeekoïses de se réapproprier l'espace public et d'organiser des activités favorisant la cohésion sociale, comme des jeux, par exemple.

- *Goûters sains*

Ce projet, mené en partenariat avec le Service Santé & bien-être, vise particulièrement la sensibilisation à l'alimentation saine au sein des associations de la Cohésion Sociale. Il sera poursuivi dans les prochaines années.

d. Soutien à des projets associatifs

Dans les prochaines années, le service Cohésion sociale est susceptible d'être sollicité dans des projets de cocréation associatifs, initiés par des associations (par exemple : Parcours des solidarités, les mots qui piquent, etc.). Il pourra soutenir logistiquement et/ou financièrement ces projets.

Solidarité Internationale

« Penser global, agir local », c'est guidée par cette devise que le service de la Solidarité Internationale met en place des actions pour une commune, et un monde, plus juste et plus solidaire.

L'échelon communal, singulièrement au travers de son service de solidarité internationale, peut en effet se révéler être un échelon central dans l'intégration d'enjeux globaux dans la sphère locale.

C'est pourquoi le service de solidarité internationale entend mener une politique ambitieuse visant à lutter pour un monde plus juste et plus solidaire.

Cette politique sera menée au travers d'un champ d'action large allant de politiques de sensibilisation à la mise en œuvre de pratiques communales exemplaires en termes de solidarité internationale et de coopération au développement en passant par un travail de coordination et de soutien des acteurs locaux agissant en la matière.

Agir localement signifie également agir en étant connecté aux réalités du reste du monde et en luttant contre le repli sur soi. Voilà pourquoi la commune d'Etterbeek appliquera aussi une approche visant à contribuer à renforcer activement nos collègues au Sud. Cette approche permettra de créer un partenariat solide basé sur des échanges de connaissances et de réseaux au-delà des frontières communales et ainsi contribuer à la construction d'une société capable de répondre aux enjeux globaux qui nous occupent.

Les lignes de force de l'action du service de solidarité internationale peuvent être résumées comme suit.

1. Commune hospitalière

A la suite du plan quinquennal « commune hospitalière » adopté pendant la législature précédente, il est nécessaire d'opérationnaliser les 29 objectifs définis. La Commune poursuivra dès lors ses efforts en la matière.

La volonté de la Commune d'Etterbeek est en effet de s'inscrire comme étant une commune modèle dans la réalisation concrète d'un engagement qui a déjà fait l'objet d'importantes réflexions concertées entre les différents acteurs concernés.

Afin de mener à bien cet engagement, la Commune d'Etterbeek s'engagera à exécuter le plan d'actions auprès des différentes instances et services impliqués.

2. Commune du commerce équitable

La Commune d'Etterbeek a reçu le titre de Commune du commerce équitable en 2014.

Depuis, Etterbeek participe à la plateforme équitable et continue de mettre en place des initiatives pour sensibiliser la population à l'importance de soutenir le commerce équitable. Dans les prochaines années, la Commune veillera à poursuivre dans cette optique.

La Commune poursuivra également ses efforts visant à inclure des critères éthiques, sociaux et environnementaux dans les marchés publics (achat de vêtements propres, produits de nettoyage écologiques, fournitures de bureaux durables, etc.) et la politique d'achat générale.

La Commune continuera également à intégrer des critères de durabilité dans leurs achats.

Enfin, la Commune veillera à appliquer son plan d'action 2021-2023 mis en place et à la rédaction du prochain plan d'action pour les années suivantes.

3. Déconstruction de stéréotypes liés à l'histoire coloniale belge

Lors de cette législature, la Commune a initié un travail ambitieux de déconstruction des stéréotypes liés à l'histoire coloniale belge afin de remettre en question de nombreuses représentations problématiques issues de cette période. Ce travail, salué et connaissant un réel engouement, sera poursuivi.

Dans ce cadre, des visites guidées décoloniales seront encore proposées gratuitement aux habitant-e-s de la Commune afin de questionner les nombreuses références et les nombreux hommages à d'anciens agents coloniaux.

- Jeu de piste

La Commune poursuivra le processus de création, en collaboration avec des experts de différents domaines, d'un jeu de piste décolonial qui proposera aux enfants et à leurs parents plusieurs étapes dans la Commune, à chacune de celles-ci un pan de l'histoire coloniale leur sera expliqué avec une vision décoloniale, un point de vue depuis la place du colonisé et non du colonisateur.

- IREP

La Commune poursuivra son travail dans le cadre du projet Intégration et Représentation dans l'Espace Public. L'objectif de ce projet est d'initier une réflexion et une transformation de l'espace public pour qu'il devienne plus égalitaire en terme de représentation de sa population. Le projet sera porté en partenariat avec l'Université Libre de Bruxelles, le CBAI et le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte Contre les Discriminations.

4. Activités de solidarité internationale organisées par le SI

- Automne des solidarités

Depuis 2020, une nouvelle version du Mois de la Solidarité est testée, rebaptisée « Automne des Solidarités ». Il s'agit de proposer des activités durant l'automne qui permettent à la fois de sensibiliser à un thème annuel de diverses manières, mais également de travailler sur le vivre-ensemble de manière générale. Les associations sont largement impliquées dans cette nouvelle formule, en proposant de multiples activités afin d'attirer au final une diversité de publics. Les services de la Cohésion sociale et de la Solidarité internationale sont à l'initiative de trois activités qui ont pour objectif d'être récurrentes d'année en année, afin de fidéliser le public et de donner une identité claire à l'Automne des Solidarités. Cette nouvelle version fera l'objet d'évaluation et d'adaptation pour les prochaines années.

- Un rôle de facilitateur

La Commune continuera à jouer un rôle de facilitateur pour les associations actives au Nord comme au Sud dans des projets de solidarité mais également dans le soutien à la mise en place d'un organe régional collaboratif entre les services de solidarité et de coopération des 19 communes bruxelloises.

- Appel à projets

L'appel à projets « Solidarité internationale et Coopération au développement » continuera à être mis en œuvre afin de permettre de soutenir des associations actives tant au Nord qu'au Sud.

- **Tresi**

La Commune continuera à réunir la TRESI (Table Ronde Etterbeekoise de la Solidarité Internationale) qui est la Commission consultative etterbeekoise active en Solidarité internationale.

- **Réseau bruxellois de solidarité**

La Commune a rejoint Soliris, le réseau bruxellois de solidarité internationale. La Commune continuera dès lors à participer à cette plateforme qui permettra notamment de promouvoir les actions et les événements organisés par les services de Solidarité des 19 communes bruxelloises et d'encourager la collaboration entre les différentes communes dans l'organisation d'événements de plus grande envergure au niveau de la Région Bruxelles-Capitale.

5. Le rôle de partenaire international joué par le service de SI

- **CIC**

La Coopération Internationale Communale est un programme de coopération subventionné par Brulocalis qui permet de soutenir la collaboration entre la commune d'Aït Baha et la commune d'Etterbeek depuis 2017. La Commune aura à cœur de continuer à mettre en œuvre ce partenariat riche en résultats en termes d'investissements matériels et d'infrastructures ainsi qu'en termes d'échanges de bonnes pratiques. La Commune d'Etterbeek soutiendra le renforcement de la politique d'action sociale de sa partenaire au Maroc, afin de mieux accompagner des projets de développement humains destinés aux femmes, aux jeunes et/ou aux personnes en situation de handicap via notamment son plan quinquennal, introduit auprès de Brulocalis qui permettra de concrétiser les actions dans ce domaine, en collaboration avec les autres communes bruxelloises.

- **Haïti/Ayiti**

La Commune continuera à mettre en œuvre le projet « Sante se richès mwen : amélioration de l'hygiène, l'accès à l'eau et l'assainissement pour les communes de Corail et de Pestel, Département de la Grande Anse, Haïti »,» subsidié par Vivaqua et Bruxelles Environnement. Ce projet réalisé en partenariat avec notre partenaire local Pro-Action Développement continuera à développer des actions pour favoriser l'accès à l'eau et à l'hygiène, notamment par la création de citernes collectives, de sanitaires et l'organisation de formation.

Démocratie participative & Budget participatif

Les outils de participation «classiques» basés sur une participation volontaire ne touchent pas ou peu les publics qui ne se sentent pas concernés par les questions politiques. Il est dès lors indispensable de compléter ces outils par d'autres dispositifs.

I. Organiser des assises citoyennes de la démocratie locale

Afin d'évaluer les dispositifs démocratiques existants et pour assurer la crédibilité de nouveaux dispositifs, des « Assises citoyennes » seront organisées. Elles rassembleront l'ensemble des parties prenantes de la Commune. Lors de ces Assises, un état des lieux de notre démocratie locale sera établi et des ateliers y seront organisés afin d'approfondir la portée, le mode de composition et les modalités de fonctionnement des dispositifs nouveaux ou renouvelés : les Conseils de quartier, le budget participatif, le droit d'initiative citoyenne, et plus généralement les processus de co-création de notre Commune. De telles Assises citoyennes seront organisées pour évaluer la situation. Lors de ces Assises et dans l'ensemble des outils de participation développés ensuite, une attention permanente sera accordée à la question de l'inclusion politique des citoyen.ne.s les plus éloigné.e.s de la vie publique.

II. Mise en place d'un budget participatif

Il y a une attente de plus en plus marquée de la part de la population de pouvoir réellement développer directement ses propres projets d'intérêt général. Cette volonté pourra se réaliser à travers la poursuite, sur une base annuelle, d'un budget participatif. En effet, la NLC prévoit en son article 258bis: «Le conseil communal peut affecter une partie du budget, appelée budget participatif, à des projets émanant de comités de quartier ou d'initiatives citoyennes, sur proposition d'un jury composé majoritairement de citoyens domiciliés dans la commune et ne siégeant pas au conseil communal». Ce processus impliquera de dégager une enveloppe au budget ordinaire et extraordinaire et sera mis en œuvre dans le cadre des conseils de quartier.

III. Conseils de quartier

Il est important d'être en mesure d'identifier les forces vives d'un quartier en vue de disposer d'interlocuteurs pertinents afin de pouvoir dialoguer, débattre et identifier les besoins de ce quartier. Dans cette optique, la Commune continuera de développer des conseils de quartier qui seront composés pour partie de citoyen.ne.s tirés au sort dans le respect de la législation relative à la protection des données, pour partie de délégué.e.s d'associations ou de comités de quartier.

Depuis 2020, deux conseils de quartier ont été mis en place et leur évaluation positive servira de base pour poursuivre l'expérience dans les prochaines années. Ces espaces de démocratie locale permettent notamment de relayer aux élu.e.s des questions spécifiques au quartier, mais également des demandes plus larges d'intérêt communal. Ils sont aussi l'occasion de proposer des améliorations concrètes dans la vie des quartiers, à travers l'utilisation du budget participatif mis à leur disposition. La Commune continuera de fournir une aide logistique et méthodologique à ces conseils, ainsi que de la présence d'animateur.rice.s formé.e.s aux approches de l'intelligence collective afin de faciliter les réunions. Une attention toute particulière sera de nouveau accordée à veiller à une représentativité la plus large possible des personnes composant les conseils de quartier. Il s'agit de donner à l'ensemble des citoyen.ne.s etterbeekoises, à partir des Conseils de quartier, la possibilité d'exprimer leurs besoins locaux, d'en délibérer et d'en co-décider, dans le respect de la loi communale, en interaction avec le Conseil communal et le Collège.

IV. Créer un panel citoyen

Le Conseil communal ou le Collège pourra recourir, selon les cas, à un panel citoyen ou à une commission mixte (citoyen.ne.s tiré.e.s au sort, représentant.e.s associatifs et des conseils consultatifs, élu.e.s communaux) pour :

- La formulation de recommandations relatives à un domaine d'action communal,
- La constitution d'un Comité d'usager.ère.s chargé d'évaluer ponctuellement ou régulièrement la bonne marche de services communaux,
- Un sondage d'opinion représentatif des habitant.e.s d'Etterbeek,
- Le mandater pour débattre et proposer des solutions à propos de projets urbanistiques d'envergure.

Les travaux tant du panel citoyen que de la commission mixte seront pilotés par la Présidence du Conseil Communal.

V. Soutenir les projets citoyens

De nombreux projets citoyens ont émergé ces dernières années sur le territoire communal, en particulier en lien avec la transition écologique. Il s'agira dans les années à venir de renforcer les contacts avec les porteur.euse.s de ces projets en vue d'établir de véritables partenariats et de les soutenir plus fortement tant sur un plan financier, que par des aides logistiques ou organisationnelles leur permettant de se développer plus largement.

L'objectif sera également de continuer à faciliter, auprès des citoyen.ne.s, la mise en place de projet dans le cadre d' « Inspirons le quartier ». Il s'agira pour le service de continuer à être l'intermédiaire entre la Région, les citoyen.ne.s et les différents services communaux, en assurant une communication pertinente vers les citoyen.ne.s et en évaluant les projets avec l'aide de la Région.

VI. Soutien au Plan Climat

Le service participation citoyenne, en collaboration avec le service démocratie participative, veillera avec les services concernés à impliquer les citoyens dans la réflexion et la mise en œuvre du plan climat via les outils participatifs existant.

Philosophie

Le service tourisme de la commune d'Etterbeek désire développer un tourisme alternatif et local s'adressant en priorité aux citoyen.ne.s etterbeekoises et bruxelloises qui désirent redécouvrir la Commune d'Etterbeek et son patrimoine. Cette vision du tourisme permet de renforcer des dynamiques participatives et de cohésion sociale ainsi que de réappropriation de l'espace public par les citoyen.ne.s etterbeekoises. Le service tourisme aura également à cœur d'encourager les formes de tourisme citoyen, responsable et écologique.

Actions prioritaires

1. Faire du tourisme autrement à Etterbeek

Le service de l'aménagement du territoire qui organise les journées du patrimoine, nous souhaitons proposer des parcours alternatifs de visites qui mêleront patrimoine et diversité humaine et culturelle. De plus, des promenades vertes seront proposées, avec notamment un parcours « arbres remarquables ». Ces parcours, compilés sur une carte et dans un guide, seront l'occasion tant pour les habitant.es que pour les usager.es et les touristes de découvrir Etterbeek autrement.

Par ailleurs, en partenariat avec le service de la Solidarité Internationale et l'association « Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations », de poursuivre les balades décoloniales, dont l'objectif est de découvrir les traces coloniales présentes dans l'espace public etterbeekoises.

2. Promouvoir le tourisme etterbeekoises

Nous continuerons notre travail en partenariat avec Visit Brussels, dans le cadre de leur stratégie de promotion du tourisme sur le territoire de la Région et de la Commune.

3. Valoriser les auteurs de bandes-dessinées

Etant donné la naissance de nombreux auteurs de bandes-dessinées à Etterbeek, le Collège souhaite soutenir des initiatives visant à développer l'art urbain et créer ainsi un parcours bandes-dessinées.

Culture

Philosophie

La politique socioculturelle est un élément important pour garder le lien entre les publics. Notre commune possède une richesse multiculturelle qui permet de toucher tous les publics et d'améliorer la mixité.

La démocratisation de la culture et la démocratie culturelle sont au centre de l'action du service de la culture. Pour ce faire, nous organisons et soutenons les actions des associations socio-culturelles et des artistes etterbeekois. Notre priorité est de rendre la culture accessible à tous les publics et particulièrement au public le plus précarisé car la culture est un facteur d'émancipation. Elle est utilisée comme moteur de cohésion sociale, un élément d'échange mais constitue surtout un vecteur pour créer des liens durables. Une de nos principales missions est également l'éducation permanente. En effet, la culture peut être utilisée pour stimuler la réflexion sur les problèmes sociétaux.

Le centre culturel, les associations socio-culturelles, les écoles, les maisons de quartier et les lieux culturels sont des canaux que nous solliciterons pour la réalisation de nos objectifs.

Concernant notre centre culturel d'Etterbeek, il a obtenu sa reconnaissance pour 2020-2024 conformément au nouveau décret 2013 des centres culturels. Un conseil d'orientation a été créé et remis en route. Grâce à cet outil nous procéderons à l'auto-évaluation continue du projet d'action culturelle du Senghor. Ceci permettra des allées et venues entre le service de la culture, la FWB et le centre culturel d'Etterbeek. Notre optique est de favoriser la démocratie culturelle et la participation active de la population aux projets culturels et à leur réalisation au travers de pratiques collectives d'expression et de création. En effet, malgré la fermeture des salles au sein du centre culturel « Senghor », ce dernier a fait sortir les ateliers, les activités, les spectacles et les animations hors des murs afin de continuer à répondre à l'attente culturelle et artistique des habitants.

La culture doit être accessible à tous, permettre d'explorer toutes les disciplines artistiques, et donner des outils pour guider chacun vers l'ouverture à l'autre, quel que soit cet autre.

Priorités d'actions

1. Le parcours d'artistes d'Etterbeek

En cette année 2022, nous organiserons la 5^{ème} édition du Parcours d'Artistes d'Etterbeek (PAE). Ce dernier met en avant les 2 axes primordiaux : les lieux culturels et les artistes.

Suite à la grande réussite des éditions précédente, le parcours d'artistes est devenu, au fil du temps, un événement artistique incontournable de notre commune. Celui-ci a connu une évolution du nombre de participant.e.s et compte à présent plus de 200 participants. Cette édition restera multidisciplinaire, multiculturelle et surtout intergénérationnelle afin de conserver la diversité qui fait sa spécificité.

Nous soutiendrons tous.tes les artistes dans leur démarche artistique afin qu'ils soient, grâce aux dispositifs mis en place, mieux visités et appréciés par chacun.

Nous collaborerons avec les écoles afin de mettre en pratique le volet PECA du pacte d'excellence qui consiste à plus de culture dans les écoles.

Le service de la culture collabore avec le Senghor afin d'évaluer le Parcours d'artistes, ceci permet de mettre la lumière sur les éléments à améliorer afin de répondre aux attentes des artistes et des citoyens. Cette collaboration permet également d'étoffer la nouvelle Edition du PAE et de présenter à chaque édition de nouveaux projets artistiques et culturels. Ce sera également le rôle du comité PAE qui existe déjà.

C'est donc devenu un évènement incontournable qui offre une vitrine aux artistes et met la lumière sur les institutions etterbeekoises le temps d'un week-end. Durant cet évènement, des nombreux échanges et démonstrations artistiques permettent, de créer des liens durables entre les habitant.e.s les structures culturelles ainsi que les lieux d'expressions artistiques.

Il s'agit d'un moment où la culture sort de ses murs et les habitant.e.s s'approprient leurs lieux culturels. C'est également à cette occasion que les artistes, les habitants, les lieux culturels, les différentes institutions et les commerçant.e.s se rencontrent.

Nous continuerons d'ailleurs à œuvrer pour que ce parcours devienne un des évènements importants de l'univers culturel bruxellois.

2. Organiser des visites guidées sur diverses thématique socio-culturelles

Etterbeek est une commune hétérogène, riche culturellement et historiquement. Les visites guidées sont une occasion de faire connaître le patrimoine ainsi que l’histoire de notre commune au grand public. Des thématiques comme la décolonisation seront poursuivies en collaboration avec le service de la solidarité internationale. Ces visites seront enrichies par des échanges et des discussions avec des spécialistes dans le domaine à la fin de chaque balade.

3. Expositions virtuelles « Mon expo chez moi »

Les expositions dans l’espace entrée libre sont des lieux d’expression artistique qui permettent aux artistes etterbeekois de présenter leur travail aux citoyens. Cependant, malgré notre plus grande volonté de soutenir les artistes et de permettre à un plus grand nombres d’artistes d’exposer dans l’espace entrée libre de la commune, le nombre de demandes reçues est très important. Il n’est par conséquent pas possible en termes de logistique, de permettre à tous les artistes d’exposer.

Nous souhaitons maintenir nos objectifs premiers qui sont de mettre en avant les artistes locaux et de permettre aux citoyens d’avoir accès à l’art sous toutes ses formes, sur diverses thématiques. C’est pour cette raison que se verront organiser des expositions virtuelles intitulés « Mon expo chez moi ».

4. Soutenir les artistes

L’accès à la culture est au cœur de nos préoccupations. Nous continuerons à soutenir les artistes et tous les acteurs culturels sur le territoire communal, par l’accompagnement de divers projets culturels. Nous apporterons du soutien à la création. Nous proposerons la culture dans les rues. Celle-ci sera utilisée comme moteur de cohésion et d’échange, et aussi comme catalyseur des réflexions (représentations théâtrales ou cinématographique sur la radicalisation, le harcèlement sexuel, l’homophobie, les discriminations, les discriminations raciales etc.).

Nous avons un partenariat avec Visit.Brussels pour la diffusion des activités culturelles etterbeekoises à l’échelle nationale.

5. Renforcer la culture dans les écoles

Nous collaborerons avec les directions des écoles etterbeekoises afin de proposer aux élèves un plus large programme culturel. L’objectif est de permettre aux élèves d’avoir accès à la culture sous toutes ses formes. En effet, l’éveil artistique et culturel des enfants et des jeunes est primordial pour leur développement et leur épanouissement personnel, mais également pour leur

compréhension de la société. Nous avons à cœur de les faire participer aux activités culturelles etterbeekoises et surtout au parcours d'artistes d'Etterbeek pendant lequel il pourront être à la fois initiateurs de prestations artistiques sous toutes leurs formes ainsi que spectateurs de la diversité et de la richesse artistiques qui sera présentée.

Nous répondrons à l'appel à projet de la FWB « une école – un artiste ». Il s'agit de mettre en relation un artiste et une école afin qu'un projet artistique puisse émaner de cette rencontre.

Nous participeront également aux projets de la FWB, comme « la culture à de la classe » qui permettent d'apporter la culture dans les écoles pour que les élèves se familiarisent dès le plus jeune âge avec l'offre culturelle.

6. Accès des publics précarisés à la culture

Nous envisagerons une réflexion sur les meilleurs moyens permettant aux publics précarisés d'accéder à la culture, en concertation avec le CPAS.

7. Soutenir les institutions culturelles etterbeekoises

Le soutien communal au contrat programme 2020/2024, une tripartite entre la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), le centre culturel Senghor et la commune d'Etterbeek a été marquée par la validation du dossier de demande de reconnaissance au Conseil Communal du 17 décembre 2018. Ceci montre clairement un engagement plus marqué de notre commune en matière socio-culturelle et une volonté de collaboration plus étroite entre les acteurs.trices de ce secteur.

8. La gestion de l'Espace « Entrée libre »

Nous poursuivons l'organisation d'expositions dans le hall de notre maison communale baptisé « Espace entrée libre ». Nous y accueillons, des jeunes talents et des moins jeunes. Nous accueillerons des talents de tout domaine artistique afin de les mettre en avant et de pouvoir permettre au public de venir à leur rencontre ainsi qu'à celle de leur discipline artistique.

Toutes les disciplines seront représentées (peinture, sculpture, photographie, gravure, lithographie, BD, etc.) Nous accueillerons aussi des artistes de renom.

Les expositions s'orientent autour de thématiques diverses et contemporaines (la journée internationale des droits des femmes, la communauté LGBTQIA+, découverte du monde, décolonisation, Afrique...)

Un jury composé de professionnels des arts se prononcera comme chaque année sur la programmation de celle-ci. Une nouvelle exposition est mise à l'honneur chaque mois. Un vernissage a également lieu afin de lancer l'exposition et mettre l'artiste et son travail en avant.

9. Collaboration avec le Centre Culturel « Senghor »

Outre un nombre très important d'initiatives culturelles, Etterbeek a la chance de disposer sur son territoire d'un centre culturel « le Senghor ». Ce dernier se consacre à la démocratisation de la culture, à la démocratie culturelle et au développement culturel sur notre commune.

Le Senghor est aussi un outil socio-culturel important via son volet cohésion sociale. Il s'agit d'un lieu culturel important dont il faut continuer à valoriser le potentiel et encore accentuer l'accessibilité et l'ouverture à tous à travers leurs activités.

Nous continuerons donc à collaborer avec le Senghor afin de proposer aux citoyens une programmation artistique riche, une éducation permanente et une transversalité socio-culturelle accrue.

10. La collaboration avec les lieux culturels

La politique culturelle globale passe par cette collaboration entre les lieux culturels et le service de la culture, plaque tournante de ces échanges. Nos lieux culturels doivent devenir des véritables maisons de la vie socio-culturelle qui favorisent une ouverture sur l'extérieur et permettent aux artistes d'échanger avec les habitant.e.s et avec le milieu scolaire. C'est également l'occasion de permettre aux habitant.e.s de s'approprier leurs lieux culturels.

Nous proposons d'affecter à la culture des lieux inoccupés en concertation avec l'ensemble des services concernés. Par ce type de demandes, aussi bien publics que privés (parcs, commerces, bâtiments, espaces en plein air, etc...), nous pouvons convertir ces lieux en studios d'enregistrement, en ateliers d'artistes, en salles d'expositions temporaires, en lieux d'activités, en

résidence d'artiste, en occupation précaire. Cela permettra de mettre plusieurs publics différents ensemble.

11. La poursuite du café citoyen

En collaboration avec le Senghor, nous continuerons à organiser le café citoyen. Ces cafés sont des lieux d'expression socio-culturelle ouverts à tous et permettent aux habitant.e.s de se réapproprier leurs lieux culturels conformément au nouveau décret des centres culturels. Les cafés peuvent être mobiles d'un lieu culturel à l'autre et d'une fréquence variable. Nous en organiserons 2 à 4 par an. Il s'agit d'une occasion de plus de discuter de thématiques contemporaines qui sont au cœur des débats : sexisme, égalité des genres, racisme... C'est le rendez-vous incontournable pour toutes celles et tous ceux qui se soucient de savoir ce qu'il se passe dans le monde et surtout dans leur quartier ! Mais surtout qui ont envie de discuter, de débattre, de réfléchir, de rêver ensemble à la tournure que prend notre société. C'est également un moment pour profiter d'un moment convivial et d'une performance artistique en lien avec la thématique. Les cafés citoyens sont gratuits et accessibles à tous.

12. La culture dans les rues

En accord avec les services concernés, nous poursuivrons plusieurs projets participatifs permettant ainsi d'apporter la culture à proximité des foyers les plus démunis :

- Nous soutenons Le festival Maestrom de poésie en rue, lecture dans les parcs, dure désormais une semaine et est devenu un rendez-vous incontournable de la poésie. Il est gratuit et accessible à tout âge, il permet d'avoir accès à la culture en dehors des cadres traditionnels. Notre service y est associé depuis plus de 6 ans et continuera de l'être ;
- Nous continuerons à organiser des contes dans les parcs pour les enfants. Ces contes abordent diverses thématiques et permettent aux enfants d'aborder des sujets importants, de s'exprimer tout en passant un moment ludiques et convivial.
- Si nous avons les autorisations nécessaires, nous continuerons à collaborer avec des ONG, des ASBL et des artistes afin que des fresques continue à voir le jour à travers la commune. Ceci permet

parfois d'aborder de manière artistique des problématiques contemporaine, de donner du relief et de la vie aux façades et aux quartiers.

Toutes ces activités se feront dans un but de démocratie culturelle et développement culturel. Il s'agit de faire sortir la culture hors des murs afin de toucher un public plus large. L'objectif est que la culture aille vers le citoyens afin de faire connaître la richesse artistique de notre commune et d'également faire participer un public qui aux premiers abords n'irait pas dans les lieux culturels.

13. L'accès à la culture pour tous.tes

- Via les expositions gratuites dans l'espace entrée libre de la commune permettant un contact direct entre la population et le monde de l'art et offrant une visibilité aux artistes etterbeekoïses ;
- En concertation avec le CPAS, nous proposerons un nombre limité de tickets gratuits pour le public précarisé pour les spectacles d'intérêt publics et d'éducation permanente ;
- Au Senghor, il existe une médiation culturelle permanente avec les établissements scolaires. Qui permet d'amener davantage de plus jeunes dans les lieux culturels. La collaboration avec le Senghor est l'occasion de renforcer cette collaboration avec la maison des jeunes et les écoles secondaires. En toute transversalité avec les autres services ;
- Avec l'accord des services, nous renforcerons les coopérations entre les maisons de quartier, la maison des jeunes, les centres culturels et sportifs ainsi qu'avec les centres de jour pour personnes âgées, afin de favoriser les échanges ;
- Nous prévoyons d'organiser avec des spécialistes des visites guidées dans les musées. Ces visites seront proposées également aux écoles ;
- Le succès de la participation des cliniques Saint-Michel à notre parcours d'artistes nous amène à encourager la présence de la culture dans les hôpitaux ;
- Enfin nous nous associerons aux activités d'intégration des primo-arrivant.e.s et des migrant.e.s par les échanges culturels. Par exemple avec les Ukrainiens. En effet, nous prévoyons une

exposition et une journée consacrée à mettre en avant leur culture par les chants, danses et arts plastiques.

- Nous prévoyons de mettre en avant différentes associations qui proposent des ateliers coutures via une exposition de leurs œuvres ainsi qu'un défilé de mode.
- La création d'une Boite à idées culturelles mise à la disposition au service de la culture est également prévue ;

14. Le soutien et la collaboration avec la bibliothèque Hergé

Le réseau des bibliothèques francophones a, quant à lui, redéfini ses priorités et multiplie les activités : lecture dans les crèches, les parcs, organisation de ciné-clubs, de rencontres littéraires ou de conférences. Le secteur de l'alphabétisation s'est développé et de nombreux partenariats seront mis en place, notamment avec le CQD et le projet « Ces femmes qui pensent le monde » afin de réaliser un livre d'utilité sociale.

Les initiatives suivantes continueront également :

- Nous collaborons également avec nos centres d'expression et de la créativité comme Plateau 96 et ateliers côté cours qui draine un public qui mérite beaucoup plus d'attention.
- Nous collaborons avec le service de la Culture néerlandophone ; Notamment dans le cadre du Jazz Balcony Concert ;
- Nous soutenons les artistes etterbeekoïses et les étudiant.e.s des académies en favorisant la programmation de leurs événements dans nos lieux ou espaces communaux, la diffusion de l'information par nos canaux ou par des subsides ;
- Nous soutenons les artistes dans des situations précaires (Expo, prime, atelier créatif, spectacle) ;
- Nous renforçons les programmations culturelles en lien avec les diversités et le vivre-ensemble quels que soient l'origine, l'âge, les convictions religieuses/philosophique, le genre, l'identité de genre et l'orientation sexuelle.
- Nous souhaitons continuer à participer aux journées des tables rondes du réseau culturel européen LIKE.
- Au Senghor, des projets transversaux seront renouvelés et étendus (avec les académies, le secteur associatif et le CPAS) ;

- Nous continuerons à collaborer avec l'atelier 210, l'ASBL trou vert, la maison Hap rénovée, l'ASBL Koumba Plusieurs projets d'exposition, activités ou de performances musicales sont prévus à cet effet ;
- La demande d'espaces créatifs, d'ateliers ou de résidence d'artistes étant très importante sur notre territoire, nous aimerons pouvoir permettre aux artistes de profiter des futurs espaces polyvalents résultant du CQD Chasse-Gray.

Enseignement

a) Philosophie

Etterbeek est, à l'échelle de notre pays, l'une des communes qui possèdent le réseau d'enseignement le plus dense.

En tant que pouvoir organisateur, Etterbeek regroupe, parmi toutes les écoles qui s'y trouvent, cinq établissements d'enseignement fondamental, un établissement d'enseignement spécial et une école technique.

C'est dire si l'enseignement, au même titre que d'autres matières centrées sur l'humain et le social, occupe une place prépondérante dans notre programme politique.

b) Priorités d'actions

Sur le plan pédagogique, un chantier d'envergure, initié par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est né.

Il s'agit du plan de pilotage.

Toutes nos écoles communales ont fait partie de la première vague d'établissements scolaires à y adhérer.

Chaque école, dans une dynamique collaborative et participative, a établi pour une durée de six ans, son propre plan en définissant les objectifs spécifiques qu'elle poursuit. Ces objectifs sont bien sûr en lien avec le contexte et la vie réelle de chaque école.

L'immersion linguistique est désormais bien implanté à l'école Paradis des enfants. Ce projet initié en septembre 2016 remporte toujours un vif succès ; nombreux sont, en effet, les parents à privilégier cette filière d'enseignement. En juin 2023, sortiront les premiers diplômés de cette filière d'enseignement.

La Farandole et Claire Joie proposent encore aujourd'hui des classes verticales. Respect, entraide, autonomie, telles sont les valeurs prônées dans le cadre de cette approche transversale des apprentissages.

Des séances d'information sur la pratique de cette approche pédagogique sont proposés aux enseignants. Nous espérons qu'elles susciteront un véritable intérêt.

Nous souhaitons également privilégier des aliments de qualité, issus des circuits courts. Se nourrir sainement est un gage de réussite scolaire. Nous soutiendrons différentes initiatives qui relèvent de cette thématique : organisation de petits déjeuners, animation d'ateliers culinaires, création et exploitation des ressources des potagers pédagogiques... Il s'agit d'activités peu onéreuses qui ne nécessitent pas d'inscrire une ligne de crédit supplémentaire.

c) Réalisations futures

La nouvelle aile de l'école Paradis des enfants qui abritera les maternelles et le premier degré primaire verra le jour dans le courant de cette législature. Les travaux avancent à grand pas.

Nous continuerons à renforcer la collaboration existante avec les services concernés pour veiller à l'aboutissement de ce chantier d'envergure.

Nous porterons également une attention particulière au respect de l'environnement et à la qualité de l'air que respirent les écoliers.

Deux écoles, la Farandole et Claire-joie, ont été choisies suite à un appel à projet porté par Bruxelles environnement pour bénéficier d'une rénovation complète de leurs cours de récréation. Plantes et jeux en bois auront la part belle.

En collaboration avec le service des Travaux publics, nous veillerons évidemment au bon entretien des bâtiments scolaires ; le respect de l'hygiène dans des lieux tels les sanitaires fait partie de nos préoccupations.

Nous élargirons encore l'offre de formation en matière de premiers secours : il est impératif que le plus grand nombre possible de personnes (éducateur.rice.s, enseignant.e.s, personnel administratif et technique) maîtrisent les gestes qui sauvent.

Nous favoriserons également l'accessibilité aux établissements aux personnes à mobilité réduite.

Nous soutiendrons les initiatives qui luttent contre toutes les formes de violence en milieu scolaire.

Nous veillerons également à étoffer l'offre en matière d'activités parascolaires .

L'ASBL communale « AECE » est chargée de proposer une offre étayée pour l'ensemble de nos écoles. Les ateliers couvrant tant le domaine sportif que culturel seront proposés à des tarifs réduits. Des ateliers seront également proposés en néerlandais, une collaboration avec le réseau d'enseignement et culturel néerlandophone étant envisagée. D'autres partenariats dans le cadre du parascolaire seront mis en place (centre des sports, bibliothèques, ...).

Soucieux de renforcer la cohésion des équipes éducatives, nous organiserons des événements tels que des rencontres conviviales mais aussi des conférences. Il importe, en effet, que nous puissions partager une identité professionnelle commune au sein de notre pouvoir organisateur.

Actions sociales et Seniors

1. Favoriser le maintien à domicile et lutter contre l'isolement

Afin de prolonger ses missions d'aide aux personnes, Contact Plus est désigné comme service coordinateur du volontariat pour les structures communales. A cet effet, des soirées d'informations seront organisées avec différents services communaux, afin d'encourager et de valoriser le volontariat dans la commune. Des événements festifs et des formations seront proposées aux volontaires de la commune, notamment dans le cadre de l'adhésion de la commune auprès de la Plateforme Francophone du Volontariat.

Contact Plus dynamisera l'offre des activités récréatives et culturelles, notamment via la programmation « Acti Plus », qui permettra de proposer diverses activités, notamment des excursions à l'étranger. D'autres activités seront proposées ponctuellement, comme les thés dansants ainsi que des animations « bingo ».

Afin de compléter l'offre sportive existante (gym et fitness), des cours d'aquagym seront mis en place en collaboration avec le centre des sports.

Il veillera également à encourager les initiatives intergénérationnelles, notamment via la création de la semaine intergénérationnelle, afin de créer ou de soutenir des actions permettant aux seniors de s'impliquer auprès des plus jeunes, ou de favoriser la rencontre entre les générations.

Au terme de 4 années d'un projet pilote axé sur le bien-être à domicile, Senior Solidarité, Contact Plus veillera à maintenir les actions de ce projet : maintien d'un accompagnateur psycho-social qui renforce l'action du service social auprès des personnes âgées,...

Dans le cadre du plan canicule organisé par le PLANU, Contact Plus continuera à développer des activités spécifiques pour les seniors (organisation d'une senior mobile, distribution d'objets divers pour favoriser leur bien-être,...).

Le service Proxibat, mis sur pied en collaboration avec la Mission locale pour l'Emploi, sera renforcé afin de répondre à la demande croissante de petits travaux à domicile. Ce service s'adressera également aux personnes précarisées, toujours par le biais de Contact Plus.

Afin d'informer efficacement son public, Contact Plus continuera à promouvoir ses actions via des canaux de communication adaptés, notamment via la Senior Gazett.

Contact Plus contribuera à la création d'un centre de jour, en collaboration avec le CPAS.

2. Mobilité et transport

Contact Plus poursuivra l'octroi des chèques-taxis, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.

Il augmentera également son offre de transport via la mise en place d'un troisième véhicule, ceci notamment afin de proposer davantage de transport à d'autres finalités que le médical (courses, commerces de proximité,...).

3. Dynamiser les organes consultatifs des aînés et de la personne handicapée

Contact Plus veillera à relancer les conseils consultatifs des aînés et de la personne handicapée, à l'arrêt durant la pandémie. En effet, la volonté est de permettre aux membres de ces organes de continuer à

prendre activement part à la vie de la commune, à proposer de nouvelles actions et à interpeller le Collège sur des sujets ou des questions qui les concernent.

A l'instar de l'ensemble des conseils consultatifs, une réflexion sera menée concernant les procédures, le fonctionnement et la transmission des avis avec pour objectif d'en améliorer la visibilité et l'efficacité.

4. Lutter contre la fracture numérique

Contact Plus, bien conscient de la demande des aînés relative à l'apprentissage des outils informatiques, relancera des initiatives à ce sujet, notamment via des formations « smartphones ».

Il entamera également la relance d'un espace public numérique adapté aux personnes âgées.

5. Obtenir le label « Ville amie des aînés »

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés afin d'inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins de leurs aînés, de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité.

Le Collège souhaite adhérer à ce réseau et obtenir le label « Ville amie des aînés », y valoriser les réalisations de la commune d'Etterbeek et de bénéficier de l'échange des bonnes pratiques en vue de nouvelles actions à mener.

A cette fin, un groupe de travail avec les différents services communaux concernés (mobilité, urbanisme,...) sera créé afin d'envisager quels projets doivent encore être développés pour l'obtention de ce label.

6. Soutenir l'associatif senior

La commune poursuivra son soutien aux différents « clubs seniors » reconnus.

7. Développer des actions destinées aux personnes en situation de handicap

Le service Contact Plus, notamment via le conseil consultatif de la personne handicapée, lancera diverses actions et activités destinées aux personnes en situation de handicap : loisirs, culture, etc.

Mobilité

a) Philosophie

Le service des Travaux publics traite principalement de la conception des aménagements de voiries, de la signalisation routière, des plans stratégiques (Ville 30, stationnement,...) de la mobilité interne (Plan de Déplacement d'entreprise), de la promotion des modes actifs (cyclistes, piétons,...) auprès du grand public, et du développement des services liés à la mobilité (voitures partagées, Villo!, parkings vélos,...).

Le service de la Mobilité assure en interne une grande partie des études qui devront se concrétiser dans les années à venir, en collaboration avec le service des Travaux. Il s'agit entre autre de :

- *L'étude et l'élaboration du Plan d'Action Communal de Stationnement et de toutes les mesures qui en découlent (parkings vélo/motos, réorganisation des parkings poids-lourds, zones de livraison, réorganisation des cartes de dérogation, ...) en accord avec la nouvelle ordonnance régionale de stationnement prévue pour fin 2022;*
- *L'étude et l'élaboration d'un Plan communal de mobilité ;*
- *La suppression définitive de la signalisation liée à la zone 30 à la suite de l'adhésion à la philosophie Ville 30 ;*
- *L'implémentation du programme Esign de gestion des règlements complémentaires. L'année 2023 devrait par ailleurs permettre de lancer le relevé complet de la signalisation en place pour mettre à jour l'ensemble du règlement complémentaire, sur base de ce programme ;*
- *De grands aménagements communaux : carrefour Pervyse-Tervaele,...*
- *Des petits aménagements communaux (dispositifs ralentisseurs, sécurisation,...) ;*

Parallèlement, le service assure le suivi des aménagements régionaux en collaboration avec Bruxelles Mobilité et/ou Beliris (avenue des Casernes, rond-point Montgomery, carrefour de la Chasse, place Saint-Pierre, boulevard Louis Schmidt, rond-point Schuman, avenue de Tervueren...).

b) Priorités d'action

Dans les années à venir, l'aménagement des espaces publics visera à renforcer un partage équilibré de l'espace, notamment pour favoriser et développer la mobilité active.

Il conviendra d'appliquer dans toutes les situations possibles le principe PVTV (Piéton-Vélo- Transport en commun-Voiture individuelle), également connu comme le principe STOP (Stappers- Trappers- Openbaar Vervoer-Privévervoer). Chaque aménagement doit logiquement découler de cette hiérarchie.

Pour être en phase avec la logique du Plan régional de Mobilité Good Move (ex-IRIS III, en vigueur à partir de 2019 pour 6 ans) il faudra :

1. Pour les usagers « actifs »

- Mettre en œuvre un plan « piéton » facilitant, entre autres, l’accessibilité de la voirie et des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite (avec des subsides régionaux jusqu’à 100%). Ainsi, l’accessibilité du carrefour Pervyse-Tervaete se verra renforcée ;
- Améliorer la sécurité routière par la mise en œuvre de petits aménagements ;
- Adapter la mobilité autour des écoles pendant les jours et heures scolaires : pérennisation des 2 rues scolaires existantes et création d’au minimum une nouvelle rue scolaire, mise en boucle des quartiers où se situent des établissements scolaires, placement de feux à certains carrefours ;
- Inaugurer et développer le projet de Maison de la Mobilité active, dite Ma(h)MA. Véritable centre névralgique local pour tous les utilisateurs des différents modes actifs, il s’agira notamment d’un lieu où il sera possible de louer un vélo via un système de vélothèque, d’effectuer ou d’apprendre à effectuer de petites réparations. Ce sera également un lieu où seront prodigués des conseils en matière de prévention et de sécurité sous différentes formes : sensibilisation par des conférences portant sur diverses thématiques comme le développement de la mobilité active en ville, la sécurité routière, la lutte contre le vol de vélos, etc. ou encore des balades organisées pour tous les âges en partenariat avec le service de la Prévention ;
- Renforcer le processus Bypad qui a donné naissance au plan vélo Etterbike, en menant entre autre les actions suivantes :
 - Continuer le placement annuel d’une quarantaine d’arceaux à vélo, tout en veillant à leur qualité pour combattre les vols de vélo, et inciter la Région à faire de même sur ses voiries;
 - Etudier la faisabilité de prévoir le placement d’arceaux vélo plus espacés pour les modèles vélo-cargo (2 par 5m au lieu de 4 par 5m) et les véhicules motorisés à deux roues;
 - Augmenter les places de stationnement vélo sécurisées en voirie et hors voirie (vélo- box, locaux dédiés dans les bâtiments publics et privés) en prenant en charge le placement de 6 boxes par an hors zone de stationnement pour lesquels la Région tend à ne pas accorder de subsides ;
 - Appliquer le récent plan de placement de boxes vélos sur le territoire etterbeekoïse qui engage la commune d’Etterbeek à placer 20 boxes par an dont 6 sur fonds propres et 14 via les subsides annuels de la Région ;
 - Réaliser un cadastre en vue de développement des parking vélos sécurisés dans les bâtiments publics et privés ;
 - Revoir la signalisation des rues cyclables en accord avec la nouvelle modification du code de la route ;
 - Étudier, éventuellement avec la Région et les communes voisines, la possibilité d’aménager des pistes cyclables physiquement séparées (avenue des Volontaires, rue de l’Escadron,...).
 - Dans la mesure où la rue Gray représente un vrai point noir en termes de mobilité, une étude sera réalisée pour le réaménagement de cette rue ;

- En collaboration avec la Région, étudier le réaménagement de l'avenue de Tervueren en boulevard urbain en vue d'un apaisement du trafic et d'un meilleur partage de l'espace public entre usagers actifs et passifs ;
- Étudier la possibilité de soutenir les initiatives d'achats groupés de vélos électriques, notamment par la mise à l'étude en collaboration avec le service de la Transition écologique d'une prime pour l'achat de vélos électriques à destination des prestataires de soins
- Soutenir les initiatives de promotion du vélo comme les « repair café vélo » citoyens, etc.

2. En matière de sécurité routière

- Élaborer un Plan d'Apaisement des Quartiers : mise en boucle de quartiers résidentiels, mise en zone 20 (zone de rencontre) de certains tronçons de quartier, limitation du tonnage des camions dans les petites voiries peu adaptées aux grands véhicules ;
- Étudier la possibilité d'implémenter une maille apaisée sur le territoire etterbeekois, dans le cadre de ce volet des subsides régionaux ;
- Placer des arceaux aux endroits devant être sécurisés (par ex. à l'approche d'un passage piéton) ;
- Aménager des zones de réserve pour les trottinettes électriques conformément à la nouvelle modification du code de la route.

3. Pour les transports en commun

- Mener une politique proactive (et de non-suppression des lignes) envers la STIB et les sociétés TEC et De Lijn en matière de trajets et d'arrêts, et collaborer avec la Région en faveur d'une plus grande vitesse commerciale des transports publics ;
- Encourager l'intermodalité avec les transports en commun (y compris le train), notamment par l'aménagement de parkings vélo à proximité des gares/stations/arrêts et d'emplacement réservés aux voitures et aux vélos partagés.

4. Pour les voitures et les motos

- Terminer l'élaboration du plan d'actions communal de stationnement ;
- Étudier les opportunités d'augmenter les zones rouges et/ou oranges après consultation des commerçants et des riverains et en fonction de la nouvelle ordonnance régionale de stationnement ;
- Augmenter le nombre de stationnement en voirie pour les deux-roues motorisées ;
- Développer les solutions « intelligentes » de stationnement hors voirie/en voirie via les permis d'urbanisme et d'environnement, et via des applications et sociétés spécialisées ;
- Favoriser le recours à la voiture partagée en continuant la réflexion sur l'ajout de place dédiée à ce type de véhicules ;
- Continuer à installer des bornes électriques de recharge semi-rapide afin de favoriser le recours à la voiture électrique ou hybride par rapport à la voiture traditionnelle.

5. Pour les poids lourds/bus

- Mettre en œuvre le déplacement du parking Poids lourds de l'avenue du Deuxième Régiment des Lanciers vers l'avenue de la Force Aérienne tout en permettant des dérogations pour les commerçants etterbeekois, sous la coordination du service de développement économique et commercial ;
- En matière de livraisons des commerces locaux, sensibiliser les commerçants à utiliser des plateformes logistiques en périphérie, faire appel à des vélos cargo et/ou camionnettes électriques (avec les services de la Transition écologique et du Développement économique et commercial)

6. En matière de sensibilisation et de concertation citoyennes

- Poursuivre l'organisation des campagnes de sensibilisation et des formations pour les habitants et les écoles (sécurité routière, cairgo bike, projet de test de vélos à assistance électrique, « Ride your future », « Be Bright, Use a light », cyclo-tour alimentation durable, conduite écologique, « brevet cycliste », promotion du covoiturage, de la mobilité active et multimodale, sensibilisation aux problèmes rencontrés par les personnes à mobilité réduite, etc.) ;
- Organisation d'activités liées à la promotion de la mobilité active durant la semaine de la mobilité ;
- Relance de l'initiative « Etterbeek Village » dans le cadre du dimanche sans voiture ;
- Relayer les initiatives de partages de vélos/voitures et de mobilité « alternative » via les différents canaux de communication de la commune ;
- Relancer la commission consultative des modes actifs et de la sécurité routière (en collaboration avec le service de la Participation).

a) Philosophie

Le service des Travaux publics a en charge différentes missions. Celles-ci ont pour objectif d'assurer :

- *la sécurité et l'embellissement de nos espaces publics ;*
- *un environnement répondant aux normes en vigueur pour les occupants des bâtiments gérés par la commune tels que les écoles, les ateliers, ..., et ce, en collaboration étroite avec le SIPPT ;*
- *un service logistique pour le bon fonctionnement de l'administration et pour assurer les déplacements ;*
- *la participation de la commune aux objectifs en termes de développement durable par le biais d'initiatives en matière d'économie d'énergie ou d'usage de véhicules moins polluants ;*
- *un service efficace et moderne à la/au citoyen-ne pour lui faciliter sa vie quotidienne en matière d'occupation de lavoie publique ;*
- *la participation active à la réalisation du contrat de Quartier Durable ainsi qu'au développement des Jardins de la Chasse (logements, espaces publics, crèche, école spécialisée, réhabilitation du site de l'ancienne maison communale située avenue d'Auderghem) ;*
- *la mise en œuvre de nouveaux bâtiments plus performant en terme de confort et d'énergie.*

A cette fin, le Collège se propose d'intervenir sur différents projets. Il convient néanmoins de préciser qu'il est difficile d'être exhaustif dans cette matière. En effet, de nombreux projets se réalisent suite à des problèmes constatés au quotidien comme des infiltrations en toiture, ou suite à des demandes bien précises comme un réaménagement d'un local dans une école. Partant de ce constat, et en respect des principes des missions énoncées ci-dessus, la deuxième moitié de la législature fera en sorte que les projets suivants soient mis en œuvre, que ce soit au niveau des études et/ou de l'exécution. Les grands projets nécessitent un laps de temps relativement long pour passer de l'idée à la finalisation de sa concrétisation sur le terrain, voire même à son inauguration.

b) Priorités d'actions

1) *L'espace public*

- Mise en œuvre de la réfection des derniers trottoirs dont l'état réclamait une intervention impérieuse des objectifs de la grande rénovation lancée en 2003 suite à l'abandon de la charge de réparation des trottoirs initialement dévolue aux habitant-es. Le service des Travaux publics poursuivra donc son programme de réfection des trottoirs en fonction du planning établi et des éventuelles demandes citoyennes. Il est important de rappeler que lors d'une réfection de trottoirs, des aménagements de sécurité au niveau des carrefours et traversées piétonnes sont réalisés : oreilles de trottoir, dalles guides pour les malvoyant-es, potelets anti-stationnement, ...
- A part la rue Baron de Castro et la rue des Aduatiques prévues au budget 2022, il n'y a pas de programmation précise en matière d'asphaltage. Un budget est néanmoins prévu afin

de pouvoir faire face aux entretiens nécessaires suite aux dégradations de l'hiver, aux ouvertures multiples d'un impétrant comme des travaux d'égouttage ou une traversée pour la pose de câbles, ... ; petits aménagements de ralentissement de la vitesse lorsquela nécessité s'en est fait sentir, essentiellement des coussins berlinois ;

- Dans le cadre de la Politique de la Ville, l'aménagement des abords de la rue Général Henry dans tout le périmètre des immeubles de Log'iris, en ce compris le côté Ponthier sera clôturé dans la deuxième moitié de la législature par l'assainissement et l'évacuation des terres polluées en vue de la création d'un potager en 2025
- Place Van Meyel : Le planning d'exécution des travaux dépend de la construction de la future église Sainte-Gertrude par la Fabrique d'église. Cet aménagement ne peut se réaliser avant la fin de la construction et fait partie des grands projets communaux ;
- Suite à l'aménagement de la ludothèque dans le cadre du contrat de Quartier Durable, l'avenue du Préau verra certainement sa fréquentation se modifier avec la venue du public familial dans cet espace de prêt de jeux. Dans les trois années à venir, une étude sera lancée afin de faire de cette avenue une zone résidentielle, en accord avec l'aménagement réalisé au début des années 2000 lors de la construction des bâtiments en fond d'impasse ;
- Le réaménagement partiel de la place Saint-Pierre fera l'objet de deux phases en fonction des subsides obtenus :
 - 1) 2022 : Poursuite des interventions par le Sud à partir du n°8 au n° 43 avec :
 - La sécurisation des traversées piétonnes par l'installation de potelets et barrières et plus particulièrement pour les PMR avec le placement de dalles guides ;
 - Le réaménagement des emplacements de parking ;
 - L'installation d'arceaux et d'un box à vélo.
 - 2) 2023 : Réalisation en une ou plusieurs phases, selon le subside octroyé par la Région, de travaux de réaménagement à partir du n° 42 jusqu'au n°19 de la Place Saint-Pierre avec :
 - La sécurisation des traversées piétonnes par l'installation de potelets et barrières et, plus particulièrement pour les PMR avec le placement de dalles guides ;
 - Le réaménagement des emplacements de parking ;
 - La sécurisation de la zone tampon de 5 mètres avant le passage pour piétons par le placement de 6 arceaux à vélo ;
 - La suppression d'un emplacement de parking et le placement de 2 arceaux à vélos.
- Le Mont du Cinquantenaire fera lui aussi l'objet d'une étude tant au point de vue de la qualité de l'espace public (réflexion sur les jardinets communaux encadrant l'escalier à usage privé) qu'en termes de mobilité active en y installant des goulottes permettant aux cyclistes de relier aisément l'avenue des Gaulois à la chaussée Saint-Pierre ;
- En collaboration avec le service de la Mobilité, plusieurs zones de rencontre seront créées dans les trois prochaines années : carrefour Pervyse-Tervaete, rue Mont du Chêne, avenue du Préau. D'autres sites potentiels seront également mis à l'étude ;
- En collaboration avec le service de la Mobilité, une mise à l'étude des nouvelles demandes citoyennes sera faite en prévision de chaque été en matière de zones conviviales temporaires ;
- Afin de confirmer le dynamisme à la suite de la construction du nouveau centre administratif et pour créer des liens entre le nouveau quartier des Jardins de la Chasse et le quartier commerçant de la chaussée de Wavre, il conviendrait d'être attentif à la qualité des relations piétonnes entre le nouveau quartier et la rue de l'Égalité, qui

constitue une opportunité de liaison piétonne évidente vers les commerces. Ceci est en lien avec le projet de la Région pour l'avenue des Casernes ;

- Un carrefour régional, constituant l'entrée d'un des quartiers commerçants importants de la commune, à savoir Tongres/Tervueren, devrait faire l'objet d'une collaboration avec les autorités régionales, gestionnaires de ce carrefour, afin d'améliorer la convivialité et augmenter l'attrait des commerces etterbeekoïses de cette zone. Le tout en partenariat avec le service du Développement économique et commercial ;
- Un test en vue de la mise en place d'un réseau de fontaines publiques d'eau potable sera réalisé afin de garantir à toutes l'accès à l'eau dans l'espace public, de lutter contre la précarité hydrique et de limiter la production de déchets liés aux bouteilles en plastique. La première fontaine de ce genre sera installée place du Rinsdelle dès juin 2022. Cinq premières fontaines d'eau devraient pouvoir être installées d'ici 2024.
- Dans un souci d'embellissement de la commune, et de sécurité routière, le Collège lancera une consultation sur la multiplication des supports publicitaires en ville. Il étudiera également l'opportunité budgétaire, en collaboration avec les services du Développement économique et commercial et de la Participation, de limiter le nombre de publicités présentes sur les voiries communales de l'espace public ;
- La commune d'Etterbeek reste partie prenante de Fix My Street, et souhaite prendre une part active dans le développement de ce programme grâce à sa présence régulière au comité de pilotage organisé par le CIRB.
- En matière de gestion administrative des chantiers, la Région a mis en œuvre une nouvelle ordonnance lors de la précédente législature. Le service des Travaux publics s'inscrit dans la philosophie de coordination voulue par la Région, mais également d'information au public qui constituera la prochaine étape de développement ;
- En collaboration avec le service de la Mobilité, l'objectif de mise en œuvre opérationnelle de l'adhésion à la philosophie Ville 30, notamment par la pose de coussins berlinois, la réalisation de plateaux ralentisseurs à certains carrefours ou encore la suppression définitive de la signalisation liée à la zone 30 ;
- Pour mettre en valeur nos quartiers commerçants à l'occasion de fêtes particulières, les illuminations de fin d'année sont pérennisées et développées en concertation et anticipation avec le service du Développement économique et commercial qui initie le projet.

L'ensemble de ces projets feront l'objet de consultations publiques et de processus participatifs.

2) *En ce qui concerne les espaces verts*

- Parc de Fontenay-sous-Bois : la plaine de jeux aménagée lors de la dernière rénovation du parc en concertation avec le comité de quartier a été décrite comme saturée et la création de la plus grande plaine de jeux d'Etterbeek à proximité rue Commandant Ponthier en 2022 permettra de soulager cette réalité. Le Collège lancera néanmoins une réflexion sur l'espace actuel et une consultation initiée par le service de la participation sera menée pour identifier les besoins pour les habitants du quartier.
- Si le nombre d'infrastructures propices aux jeux de ballon est déjà important sur la commune (Keith Haring, Paradis des Enfants, Fontenay-sous-Bois, Rinsdelle), il n'en est pas de même pour les autres sports. Il serait donc utile de développer une infrastructure de type skatepark en lien avec le projet immobilier du bâtiment ING situé rue Père de Deken. Une réflexion sera dès lors menée quant à la possibilité de développer pareille infrastructure en étroite collaboration avec les services de la Prévention et des Sports et de la Jeunesse. La mise en œuvre de ce projet se fera via une consultation des citoyen-nés du quartier.

- Afin de répondre au mieux à la demande, réaliser un cadastre de l'ensemble des infrastructures sportives, tant intérieures qu'extérieures ;
- Mettre à jour le cadastre communal des espaces verts, afin d'identifier le potentiel d'une extension du maillage vert communal en lien avec le maillage vert régional sur base du plan de gestion différenciée ;
- Lancement d'un cadastre des arbres présents sur le territoire communal grâce aux subsides de la Région afin d'aller vers une gestion raisonnée des arbres en fonction des différentes essences recensées ;
- Continuer les efforts pour renforcer le caractère arboré de la commune, notamment par :
 - La mise en place d'un maillage vert rue des Boers ;
 - Prévision d'une plantation d'arbres dits « tige » et d'une gestion de berme centrale en noue d'infiltration avenue du Front ;
 - Le démarrage des chantiers de verdurisation des cours des écoles Claire-Joie et Farandole.
- Finalisation de nombreux projets d'aménagement d'espaces verts ou de loisirs, en collaboration avec le service de la Participation : Jardin Hap, parc du Delhaize Saint-Antoine, square de Léopoldville, aire de jeux de l'école Colombe de la Paix,... ;
- Travail de perméabilisation et de verdurisation de l'espace public :
 - Poursuite du cadastre des oreilles de trottoir pouvant être verdurisées durant la période 2022-2024 ;
 - Par ailleurs, la Commune d'Etterbeek travaillera à l'identification et à la lutte contre les îlots de chaleur ;
 - À chaque chantier est également incluse la notion d'infiltration des eaux pluviales.
- Outre les travaux envisagés ci-dessus, il est bien entendu prévu de réaménager et d'entretenir les espaces verts communaux selon les besoins ainsi que de faire vérifier les aires publiques de sport et de jeux par un organisme de contrôle.

3) *En matière d'éclairage public*

- Rénovation des armatures les plus anciennes en fonction des opportunités (l'aspect éclairage joue également un grand rôle dans les projets d'ensemble évoqués ci-dessus) ; les nouveaux luminaires, en lumière blanche et en led, se devront d'être économiques et performants au niveau énergétique. Le prochain chantier qui en bénéficiera est celui de l'avenue du Front à l'occasion de son réaménagement. Ces rénovations se font en concertation avec Sibelga dans le cadre de ses missions de service public ;
- Depuis près de deux ans, les Jardins de la Chasse ont été équipés de matériel dernier cri avec une gestion intelligente. Tous les nouveaux luminaires sont télégérés et programmés pour faire du dimming en fonction des heures. Une étude en Région bruxelloise est lancée pour un dimming encore plus actif en fonction du trafic et de la météo sur base de données OpenSource. En fonction des résultats de cette étude, une adaptation des luminaires des Jardins de la Chasse pourrait être évaluée.

4) *Jardins de la Chasse*

- Démolition des anciens locaux du CPAS et de l'ancien hôpital ;

- Construction de la nouvelle crèche Sainte-Geneviève ;
- Lancement des études pour le Centre d'aide à l'enfance et vente des terrains destinés au privé ;
- Rénovation de la Chapelle destinées aux associations ;
- À l'horizon 2028, le service des Travaux publics mettra en œuvre les travaux pour la création de l'espace vert prévu au milieu du site dès que les chantiers des nouvelles constructions le permettront.

5) *Entretien des plantations et fleurissement*

- Poursuivre le fleurissement par des corbeilles suspendues à l'éclairage ou au balcon de quelques bâtiments communaux stratégiques. La localisation des corbeilles se fera sur décision du Collège et variera en fonction des aménagements d'embellissement des voiries afin d'être redirigées vers des quartiers moins bien desservis. Pour des raisons écologiques, des choix sont opérés pour réduire le nombre de plantes annuelles dans l'espace public ;
- Vu l'interdiction totale de l'usage des pesticides dans l'espace public depuis 2019, le service a fait l'acquisition de machines de désherbage thermique et prolongera ses efforts (obligatoires) en la matière ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan de Gestion Différenciée des espaces verts, et du programme de replantations raisonnées d'espèces arbustives mellifères et couvre-sol, afin d'étendre les corridors biologiques dans le territoire communal, tout en limitant les interventions humaines (entretien). Exemples réalisés : place Saint Antoine, square de Léopoldville, avenue du Front, pont du 4 Août, avenue Hansen-Soulie, Place Saint Pierre (Institut Ernest Richard), ... ;
- Les procédures de végétalisation de façade seront mises à l'étude afin d'y intégrer la possibilité pour un groupe d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier de végétaliser simultanément leur façade en collaboration avec le service de la participation ;
- Les différents services communaux continueront à collaborer afin de répondre au mieux et quand cela est possible aux propositions réalisées par les Conseils de quartier, telle la création d'un alignement d'arbres avenue des Champs qui émane du Conseil de Quartier Chasse.

6) *Les permissions de voirie*

Bien que s'étant ouvert aux technologies informatiques ces dernières années avec la possibilité d'une réservation en ligne via Irisbox, de nombreuses demandes d'occupation de la voie publique nécessitent encore un déplacement du citoyen vers l'agent qui traitera sa demande. D'autant plus avec la complexité engendrée par l'usage d'Osiris. Le Collège souhaite développer encore la possibilité pour le citoyen de pouvoir faire l'ensemble de ses demandes en ligne ainsi qu'à un guichet unique lorsqu'il se déplace à l'administration communale. Ceci permettrait également de diminuer la pression sur les agents de ce service qui sont confrontés à une agressivité croissante de la part des citoyens et entrepreneurs.

Le service a aussi récemment pris en charge les autorisations de terrasses (y compris les extensions liées à la crise du Covid-19), étals et chevalets. En partenariat avec le service du développement économique et commercial, le service devra renforcer le contrôle relatif aux respects de règles,

notamment en matière de respect de la surface occupée.

7) **Les bâtiments communaux**

Le Collège aura plusieurs objectifs en la matière, dont le premier est l'entretien lui-même. Le parc de bâtiments de la commune est vieillissant, et nécessite de nombreuses interventions en matière d'étanchéité, d'isolation, de mise en conformité électrique, ... Le second objectif est de contribuer à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Cela passe par la rénovation des installations de chauffage, par le renouvellement des châssis, par l'isolation des façades, par l'isolation des toitures par lesquelles les plus grandes déperditions se font. L'installation de citernes de récupération d'eau de pluie fait désormais partie intégrante de la politique de transition écologique. Enfin, le dernier objectif, mais peut-être aussi le principal, est de répondre au mieux aux attentes des usagers de nos bâtiments. L'un des défis majeurs à ce sujet est de répondre à l'essor démographique constaté sur la Région.

Durant cette seconde moitié de la législature, le service des Travaux mettra en œuvre les projets suivants (liste non-exhaustive) :

- Site de l'ancienne maison communale, située avenue d'Auderghem : le cahier des charges pour la démolition et la reconstruction du site a été approuvé par le Conseil communal et est en cours d'approbation à la tutelle régionale. Toute la phase d'adjudication devrait durer jusqu'à la fin 2022. Le début du chantier est prévu pour début 2024.
- Analyse des risques des postes de travail en collaboration avec le SIPPT. À cet égard, les analyses de risques qui avaient été rédigées par le CESI et jugées insatisfaisantes seront réactualisées dans le cadre des visites périodiques (visites médicales) du personnel ;
- Participation aux différents projets du Contrat de quartier durable touchant les bâtiments communaux : finalisation des chantiers (ateliers Toby en collaboration avec Beliris, Maison des Enfants, rue Fétis 37-39, ...) ;
- Rénovation de la cour de récréation de la Colombe de la Paix. Une rénovation des sanitaires de l'aile maternelle est également prévue ;
- Poursuite de la rénovation des sanitaires des établissements scolaires communaux ;
- Chantier de reconstruction de l'aile maternelle du Paradis des Enfants dans l'objectif d'une augmentation de la capacité d'accueil et d'une amélioration des performances énergétiques. Par ailleurs, une rénovation de la ventilation de la salle de gymnastique est également prévue ;
- Étude pour la réalisation d'un cadastre de l'état de nos bâtiments afin de réaliser un programme de rénovation plus fin (radioscopie des bâtiments) ;
- Étude pour l'enterrement de containers afin d'améliorer substantiellement la propreté de la commune ;
- Récupération des eaux des jacuzzis pour les sanitaires au Centre des Sports ;
- Étude pour la rénovation de la ruine du Jardin Hap ;
- Travaux de réaménagement et de mise en conformité du local qui accueillera la future Maison de la Mobilité active, situé avenue de la Chasse.
- Sur le site du stade communal, construction d'une salle de sports de combat ainsi que d'une salle polyvalente pour des sports plus doux (gymnastique d'entretien, yoga, etc.), à l'initiative du service de la prévention, de celui de la jeunesse et du sport ;
- Au cimetière communal, sous réserve de leur statut urbanistique, travaux aux trois petites

maisons occupées par du personnel travaillant à cet endroit afin de rendre un confort digne aux occupants de ces bâtiments : eau chaude, chauffage, ... ;

- Etude pour le remplacement du pavillon informatique de l'ISFCE qui pose des soucis énergétiques, de vétusté et d'étanchéité.

Diverses études et travaux seront lancés afin de répondre aux exigences d'une infrastructure scolaire moderne et en phase avec son temps, et ce, sur base de critères pédagogiques, économiques, écologiques et énergétiques.

Les réflexions se portent sur :

- Le Paradis des Enfants : construction d'une nouvelle aile qui accueillera, dès septembre 2023, une trentaine de classes et des locaux administratifs.
- La Colombe de la Paix : cette école est également confrontée à une augmentation de population scolaire. La cohabitation avec l'Académie des Arts Constantin Meunier est également une source de problème. Dans un premier temps, pour faire face en urgence à cette augmentation, un pavillon temporaire comprenant deux classes a été installé au mois de décembre 2018. Mais à terme, il sera nécessaire de bâtir de manière définitive en profitant des espaces existant au niveau de la « dent creuse » rue Général Tombeur et du jardin de la rue Scampart.
- La cohabitation d'un même bâtiment par deux usagers pose également problème rue Fétis où l'académie de musique utilise les mêmes locaux que les Carrefours/Marronniers. De l'oxygène a été offert à l'occasion de la construction de la salle polyvalente réalisée dans le cadre du pôle « Intergénération » du Contrat de Quartier Durable. Néanmoins, beaucoup d'espace est perdu au niveau de la conciergerie actuelle qui occupe l'équivalent d'une maison unifamiliale. Est à l'étude un transfert de la conciergerie vers le 219 avenue d'Auderghem, libéré par Contact+ avec, au rez-de-chaussée, les bureaux de gestion de la salle polyvalente. En outre, il conviendrait sans doute d'élargir les compétences de gestion du concierge de l'école vers les nouveaux bâtiments du pôle « Intergénération », notamment pour gérer, toujours en tant que concierge, la salle polyvalente, les locaux de la crèche, voire même les locaux de la ludothèque et des locaux du 233, avenue d'Auderghem.
- La nouvelle crèche Sainte-Geneviève : un chantier de construction sera lancé afin de permettre à l'actuelle crèche Sainte-Geneviève de quitter ses locaux vétustes de l'avenue Pirmez. Ce projet est en cours d'études, architectes et entrepreneur ayant été désignés fin 2021.
- La maison qui était occupée par le service Contact + est actuellement rénovée. A l'issue des travaux nécessaires (structurels et énergétiques), et compte tenu de son lien physique essentiel avec la nouvelle salle polyvalente du pôle « Intergénération », l'Académie y trouverait également des locaux propices à l'enseignement de l'art musical. Est à l'étude un transfert de la conciergerie vers cette maison avec, au rez-de-chaussée, les bureaux de gestion de la salle polyvalente. D'autres associations à vocation culturelle ou artistique pourraient également y trouver place.
- Au Centre Culturel Senghor, les travaux de mise en conformité incendie sont en cours. La réouverture du centre culturel est envisagée début juin 2022.
- Délocalisation du parc à containers (destiné uniquement aux activités communales) de la rue Beckers, suite à l'urbanisation des Jardins de la Chasse, vers l'avenue de la Force Aérienne, avec une convention d'occupation partielle du terrain occupé par la police fédérale. Afin de minimiser l'impact d'une telle installation sur le voisinage, un écran de verdure sera créé entre les jardins et cours des habitations et le terrain occupé par les containers. Il est également proposé de bâtir une couverture, une toiture légère, afin de masquer les vues directes sur ces containers. Les permis ont été obtenus, la réalisation est

prévue pour 2023.

- Le dépôt communal de la place du Rinsdelle pose également quelques problèmes de cohabitation avec les habitants du quartier. En effet, le personnel a fortement augmenté ces 20 dernières années, passant d'une trentaine de personnes à plus de 70 personnes aujourd'hui. Afin de soulager les riverains, le Collège propose de se mettre à la recherche d'un site permettant de délocaliser en tout ou en partie les services hébergés au dépôt tout en conservant une certaine efficacité liée à la position centrale de la place du Rinsdelle dans la commune.
- Dans le cadre du contrat de Quartier Durable, les ateliers des ouvriers du bâtiment (bâtiment « Toby ») seront complètement rénovés, les sols seront dépollués et à terme, l'épicerie sociale y sera installée.
- Un inventaire complet de l'église Saint-Antoine a été réalisé. Les études pour la première phase des restaurations ont été lancées. Les travaux sont prévus pour fin 2023. Ce projet se fait en collaboration avec la direction des Monuments et Sites de la Région, qui subventionnera à hauteur de 80% les interventions.
- La législation et les règlements divers en matière d'incendie, d'électricité, des installations techniques diverses tels que les ascenseurs, l'amiante ... évoluent continuellement et rapidement. Un plan de gestion et de suivi dans le domaine de l'amiante a été mis en place, afin de procéder à l'enlèvement des derniers éléments mis en évidence dans les inventaires destructifs des rapports « amiante ». Ces mises en conformité contribueront également à l'amélioration du confort et du bien-être des occupant-es de nos bâtiments. Le Collège, en collaboration directe avec le service interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPPT), a pour objectif de se donner les moyens humains et financiers ou tout au moins de les rediriger vers les installations à mettre en conformité. Si certaines installations n'auront aucune difficulté à être mises en ordre, il en est d'autres pour lesquels les moyens à mettre en œuvre seront plus importants ;
- En matière énergétique, la commune sera toujours un partenaire actif de Sibelga pour réaliser les mesures de rationalisation nécessaires tant d'un point de vue économique que climatique. La commune profite ainsi des programmes Solarclick et NRclick pour la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux, pour l'établissement d'une comptabilité énergétique efficace, pour la mise en œuvre d'études et de travaux pour l'amélioration de notre efficacité énergétique. Ceci viendra en aide dans le cadre des objectifs PLAGE fixés par Bruxelles. Le tout, dans le cadre du plan climat communal.
- La commune est également partie prenante dans la centrale d'achat de gaz et d'électricité mise en place par Interfin. Elle permet de bénéficier des meilleurs prix du marché et d'une gestion faite par des professionnels du marché du gaz et de l'électricité.

Le Service Interne de Prévention et Protection au Travail (SIPPT) collabore étroitement avec le service « Entretien des bâtiments » dans le cadre du Bien-être des travailleur-euses sur leur(s) lieu(x) de travail. Ce service émet des rapports de visite qui sont transmis aux membres du Comité de Concertation de Base Prévention et Protection au Travail (qui se réunit une dizaine de fois par an par le biais de séances ordinaires et de visites de lieux de travail), à l'autorité communale et au service « Entretien des bâtiments ».

8) *Charroi*

- Depuis l'entrée en vigueur de la LEZ, les véhicules les plus anciens seront remplacés par des véhicules répondant aux normes d'émission les plus récentes. Le choix se porte sur des véhicules n'utilisant pas le diesel, avec une préférence pour les véhicules hybrides et

électriques dès que cela est possible, en fonction des avancées technologiques, des budgets et des retours d'expérience des communes

9) ***Administration – Marchés publics***

- Des critères éthiques, sociaux et environnementaux les plus exigeants possibles, même s'ils ne sont pas imposés par la législation, continueront à être insérés dans les cahiers des charges, et participeront à la sélection des candidats et à l'attribution des marchés.